

# L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 4. No. 3.

Québec, 1er Janvier, 1910.

## Bonne Année

Et tous ses lecteurs, à tous ses amis  
connus et inconnus

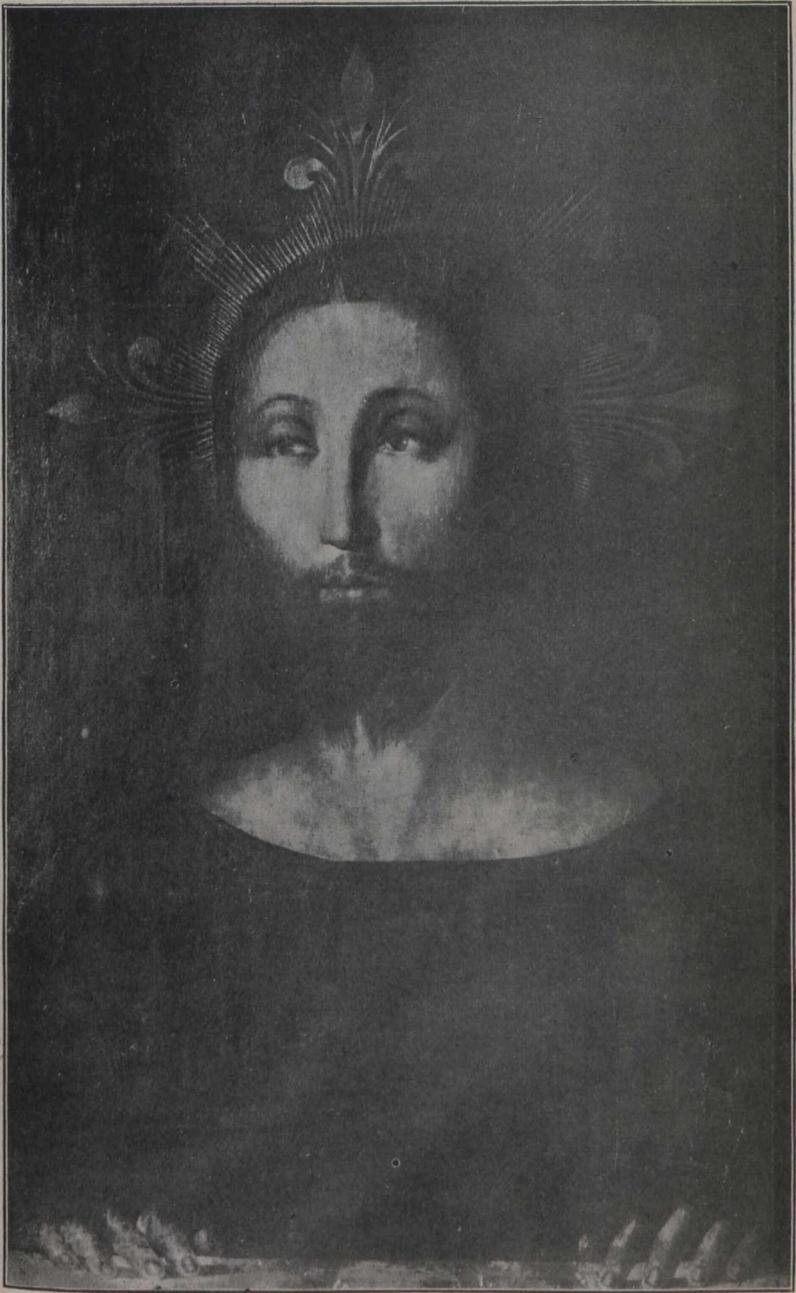
La Revue Franco-Américaine

offre ses vœux très sincères  
de bonne et heureuse année



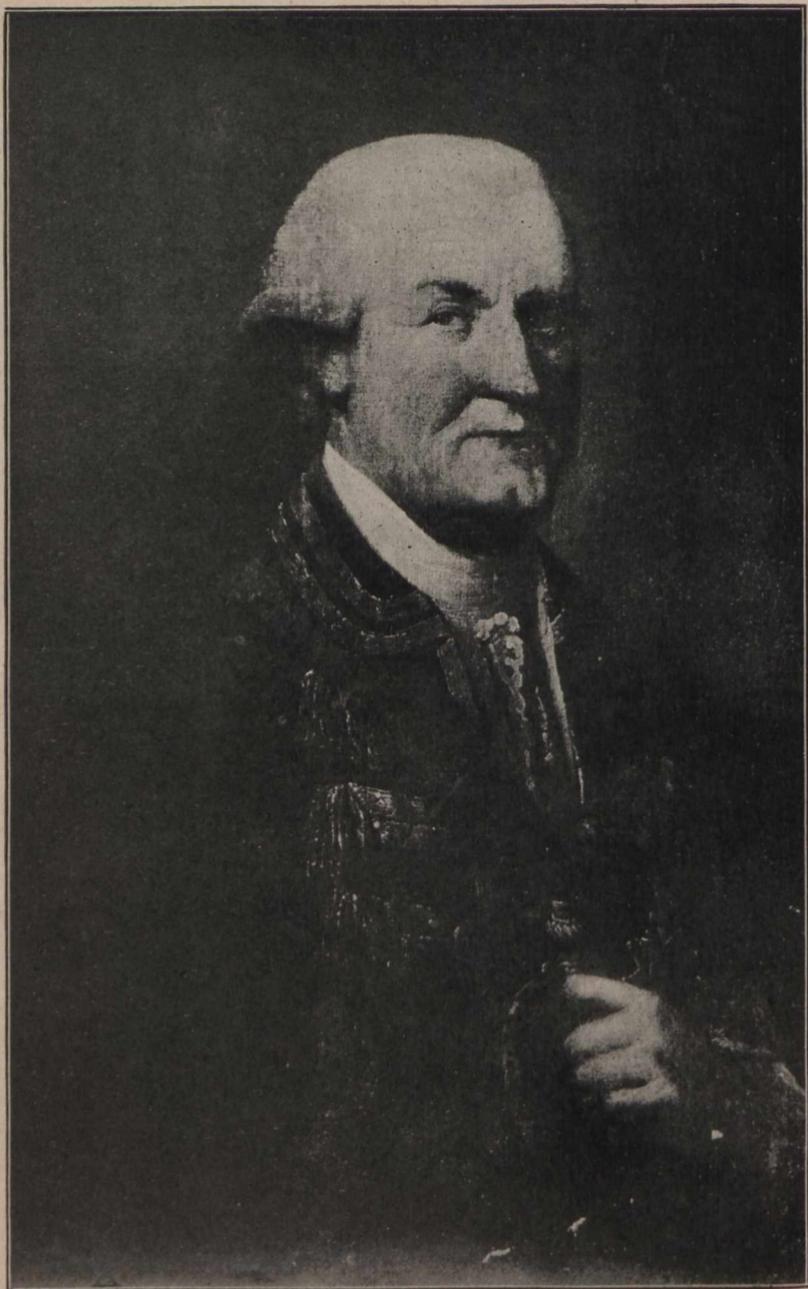
[FRANCESCO ZURBARAN]

PORTRAIT D'UN MOINE FRANCISCAIN



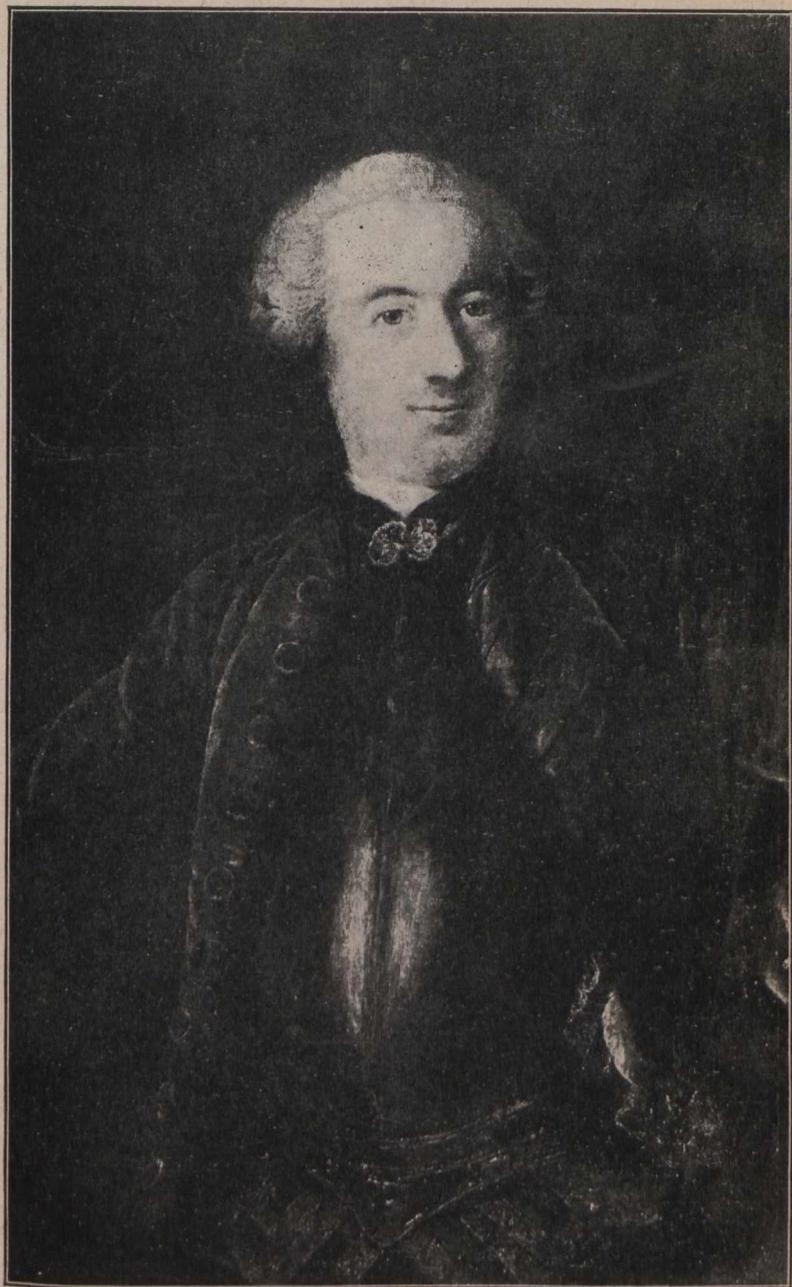
SALVATOR MUNDI

[SIMONE MEMMI]



[THOMAS GAINSBOROUGH]

PORTRAIT DU GENERAL LUC DE LA CORNE



[ÉCOLE FRANÇAISE]

PORTRAIT DU GÉNÉRAL LE MARQUIS DE MONTCALM



[SIR THOMAS LAWRENCE, P.R.A.]

PORTRAIT DE Mme SARAH SIDDONS

# La Légende du Chevrier

## CONTE DE NOEL

Comme ils n'ont pas trouvé place à l'hôtellerie,  
Marie et saint Joseph s'abritent pour la nuit  
Dans une pauvre étable où l'hôte les conduit,  
Et là Jésus est né de la vierge Marie.

Il est à peine né qu'aux pâtres d'alentour,  
Qui gardent leurs troupeaux dans la nuit solitaire,  
Des anges lumineux annoncent le mystère.  
Beaucoup sont en chemin avant le point du jour.

Ils portent à l'Enfant, couché sur de la paille,  
Entre l'âne et le bœuf qui soufflent doucement,  
Du lait pur, des agneaux, du miel et du froment,  
Tous les humbles trésors du pauvre qui travaille.

Le dernier venu dit : " Trop pauvre, je n'ai rien  
Que la flûte en roseau pendue à ma ceinture,  
Dont je sonne, la nuit, quand le troupeau pâture :  
J'en peux offrir un air, si Jésus le veut bien."

Marie a dit que oui, souriant sous son voile...  
Mais soudain sont entrés les Mages d'Orient ;  
Ils viennent à Jésus l'adorer en priant,  
Et ces rois sont venus guidés par une étoile.

L'or brode, étincelant, leur manteau rouge et bleu,  
Bleu, rouge, étincelant comme un ciel à l'aurore.  
Chacun d'eux, prosterné devant Jésus, l'adore ;  
Ils offrent l'or, l'encens, la myrrhe à l'Enfant-Dieu.

Ebloui, comme tous, par leur train magnifique,  
Le pauvre chevrier se tenait dans un coin ;  
Mais la douce Marie : " Etes-vous pas trop loin  
Pour voir l'Enfant, brave homme, en sonnant la musique ? "

Il s'avance, troublé, tire son chalumeau,  
Et, timide d'abord, l'approche de ses lèvres ;  
Puis, comme s'il était tout seul avec ses chèvres,  
Il souffle hardiment dans la flûte en roseau.

Sans rien voir que l'Enfant de toute l'assemblée,  
Les yeux brillants de joie, il sonne avec vigueur ;  
Il y met tout son souffle, il y met tout son cœur,  
Comme s'il était seul sous la nuit étoilée.

Or, tout le monde écoute avec ravissement ;  
Les rois sont attentifs à la flûte rustique,  
Et, quand le chevrier a fini la musique,  
Jésus, qui tend les bras, sourit divinement.

JEAN AICARD.

---

## Les Interprètes de Jacques Cartier

**Note du Directeur.**—M. Ernest Myrand, un ami de LA REVUE, a la gracieuseté de nous donner, dans l'article qui va suivre, la primeur d'un chapitre nouveau d' "Une Fête de Noël sous Jacques Cartier", l'un de ses ouvrages les mieux goûtés, et dont il prépare actuellement une troisième édition.

Nous le remercions très cordialement. Qu'il nous permette encore de lui offrir nos félicitations pour l'honneur que vient de lui conférer l'Université Laval, en lui décernant le titre de Docteur-ès-lettres.

Deux Sauvages, surgis je ne sais d'où, passèrent entre Laverdière et moi, silencieusement, comme des fantômes. Ils étaient chaussés de mocassins et vêtus de grosses peaux d'ours noirs. Au sommet de leurs têtes leurs cheveux, hérissés en panache, étaient piqués de plumes d'oiseaux peintes aux couleurs voyantes du jaune, du vert et du rouge. Leurs bras nus étaient littéralement couverts de tatouages étranges : profils d'idoles, dessins d'animaux, serpents, tortues, feuilles d'arbres, pinces de canots, le tout confondu en un gâchis incroyable.

Laverdière répondit à mon geste de surprise par un mot qui la centupla :

— Les interprètes de Jacques Cartier : Taiguragny ! Domagaya !!

Cette révélation me causa plus de terreur que d'étonnement. Car il me vint tout à coup de penser que des trois hommes marchant devant moi, deux étaient morts depuis plus de trois siècles et que le dernier comptait, dans les caveaux de la chapelle du Séminaire de Québec, douze années de cercueil. C'était véritablement un sinistre et terrifiant spectacle que la vision de ces trois fantômes glissant sur la neige silencieuse.

Phénomène bizarre : plus les spectres s'éloignaient et plus je me sentais envahir par le froid irrésistible d'une terreur affolante et l'isolement sépulcral d'une solitude absolue. De mémoire d'homme cela ne s'était jamais vu, ou plutôt jamais lu dans une histoire de revenants. C'était avoir peur à contresens, si l'on convient qu'il existe un bon sens pour avoir peur. Je poussai même l'extravagance jusqu'à courir après mes trois épouvantails pour me rassurer autant que pour les rattraper. Et j'entendis, en me rapprochant d'eux, la voix harmonieuse de Laverdière causant avec les interprètes. Instantanément le cauchemar disparut, à la façon de ces mauvais rêves qu'un bruit familier dissipe au réveil. Bien que je fusse à leurs côtés, les deux Sauvages ne me jetèrent pas même un coup d'œil. On eût dit qu'ils n'avaient vu personne. Laverdière disait donc :

— Ecoute. Il y a de cela quinze fois cent hivers et trente-

cinq autres, là-bas, là-bas, au delà du Grand Lac Salé, que tu vois d'Honguedo, (1) il y avait une bourgade de Visages Pâles. (2) Elle était bâtie si loin, si loin dans l'intérieur des terres du Soleil Levant, qu'un coureur iroquois, après avoir nagé toute la largeur de la Mer, eût encore marché pendant sept lunes avant de l'atteindre.

Une nuit, à pareille heure de celle-ci, un homme, accompagnant une femme enceinte du Grand Esprit, traversait le village, frappait aux portes des wigwams demandant une natte au fond d'une tente et quelques peaux d'ours pour y réfugier la femme car le temps était arrivé où elle devait enfanter. Tous deux étaient pauvres. Ils n'avaient point de poisson à donner, n'ayant pas même un filet pour le prendre ; point de gibier à offrir, n'ayant pas même de flèches, ni d'arcs, ils n'avaient pas même un collier de porcelaines pour payer la permission de coucher une seule nuit dans une cabane. Ils n'avaient que de bonnes paroles à offrir, et disaient :

“ Votre hospitalité vous donnera la Paix, la Paix inaltérable, plus suave que la fumée de vos calumets, plus précieuse que la porcelaine de vos colliers.”

Mais les Visages Pâles de cette bourgade ne connaissaient pas le prix de cette Paix, ayant toujours, eux, préféré l'esclavage à la guerre, car ils n'avaient point de courage. Ils refusèrent l'entrée de leurs wigwams à ce compatriote, à ce frère, à ce fils de la tribu, disant qu'ils ne le connaissaient pas, qu'ils n'avaient point de place dans leur fort palissadé.

— Pourquoi, interrompit Domagaya, pourquoi persistes-tu, Robe Noire, à comparer la maison du Visage Pâle à la cabane du Peau-Rouge ? Son hospitalité n'est-elle pas aussi différente que sa demeure ?

Si l'homme et la femme enceinte se fussent présentés à Stadaconé, cette nuit-là, il y aurait eu place pour eux dans le fort palissadé. L'homme se fût assis sur la plus belle natte, et la femme se fût reposée, dans le wigwam de l'agouhanna, sur la plus belle de ses peaux d'ours. On eût placé la chaudière sur le feu, et dans la chaudière ce que les chasseurs avaient tué de meilleur comme gibier. On les eût promenés de cabane en cabane, et de festin en festin. Les plus considérables de la bourgade les eussent visités et les auraient priés de raconter des nouvelles de leur lointain pays. Quand bien même on

(1) Honguedo : (*le bout de la terre*), nom sauvage primitif de Gaspé.

(2) Bethléem.

aurait reconnu qu'ils débitaient, comme toi, des mensonges, personne n'aurait osé les contredire.

— Pourquoi ? La vérité ne souffre pas qu'on l'insulte devant ses témoins.

L'interprète répondit simplement :

— C'est l'usage (1)

Puis il ajouta, après un intervalle de silence qui me parut bien long :

— Une autre coutume est celle-ci : quand l'étranger qui fut notre hôte témoigne le désir de s'en aller, nous lui donnons, à son choix, un présent de vivres ou de pelleteries. C'est peu offrir, mais que veux-tu, Robe Noire, nous sommes si pauvres ! Le cadeau du Visage Pâle est-il plus riche : que donne-t-il à son compatriote qu'il chasse de la cabane : un coup de pied, un coup de bâton, un coup de couteau ? à son choix, comme nous ?

Parlant ainsi, Domagaya fixait sur Laverdière un regard mauvais. Et le sombre visage de l'interprète s'éclairait graduellement d'un hideux sourire, chargé d'une telle expression de mépris que la cruauté même du sarcasme, précis et mordant, m'en parut atténuée.

Mais l'Iroquois en fut pour ses frais de persifflage et d'ironie car Laverdière, affectant n'avoir rien entendu, poursuivit gravement le récit évangélique :

— L'homme et la femme enceinte entrèrent donc dans une étable. Et là, au milieu de la nuit, la femme accoucha d'un petit enfant si beau, si beau, que de la splendeur de ses yeux et de la blancheur de sa chair il s'échappait une lumière éclairant toute l'étable, comme en plein jour. L'homme et la femme se mirent à genoux et adorèrent Dieu, Sauveur du Monde, le seul Véritable, qui venait de naître dans le sang et la chair de l'Homme.

Près de là, il y avait des bergers gardant des troupeaux dans une plaine, et dans cette plaine une tour, haute comme trois fois les palissades de Stadaconé et d'Hochelaga, d'où l'on

(1) L'hospitalité tenait un rang distingué dans l'estime des Sauvages et ils l'exerçaient à la manière des patriarches. L'étranger, quelque inconnu qu'il fût, recevait, dans la cabane où il entra, l'accueil le plus fraternel. . . . Les hommes les plus considérables lui rendaient visite ; on l'invitait à tous les festins, où il faisait les frais de la conversation et était prié de donner des nouvelles de son pays. *Quand on aurait reconnu qu'il débitait des mensonges, personne n'aurait osé le contredire, et tous écoutaient ses discours en silence et avec attention.*"

Cf. Ferland : *Cours d'histoire du Canada*, tome I, page 131.

voyait venir les lions et au sommet de laquelle, la nuit, on allumait de grands feux pour les épouvanter.

Et les pâtres aperçurent tout à coup dans le ciel une grande lumière, si grande que les étoiles s'éteignirent toutes à la fois, en un clin d'œil, comme les feux d'un camp de guerre en pays ennemi. La nuit était devenue jour, soudainement—sans aube, sans aurore—et ce jour, plus aveuglant que le soleil fixé à midi, ne venait pas du soleil.

A ce moment les interprètes iroquois s'arrêtèrent et regardant mon guide, ils levèrent silencieusement la main dans la direction du pôle. Une admirable aurore boréale venait d'ouvrir son éventail magique, frangé, comme d'un duvet soyeux, de lueurs bleuâtres, électriques, palpitantes et frissonnantes comme s'il eût soufflé quelque brise formidable dans les régions supérieures de l'atmosphère.

— Oui, frères, s'écria Laverdière, répondant au geste des Peaux-Rouges, ému par la splendeur de cet incomparable spectacle. Seulement, cette grande lumière inondait les bergers de ses rayons comme la pluie d'un orage et les effrayait de sa beauté, qui leur faisait peur tant elle était parfaite. Et dans cette grande lumière, cuisante, comme les charbons d'un brasier, pour ces yeux encore pleins de sommeil, apparut, encore plus radieux, un ange—un bon oki—qui disait :

“ Ne craignez point, je vous apporte une bonne nouvelle qui sera le sujet d'une grande joie. Il vous est né un Sauveur qui est le Christ et le Seigneur.” Et aussitôt une troupe céleste se réunit à l'Ange, louant le Grand Esprit et chantant : “ *Gloire à Dieu au-dessus des plus hautes étoiles !* ”

— Tu nous a déjà conté cela, l'an dernier (1) remarqua Domagaya, quand nous étions dans ton pays.

Cette observation me stupéfia d'étonnement. Que se passait-il donc ? Comment les interprètes de Jacques Cartier pouvaient-ils connaître Laverdière ? J'en demeurais confondu de surprise quand soudain je réfléchis que Taiguragny et Domagaya causant avec “ mon fantôme ” croyaient parler à l'un des aumôniers de Cartier. De toute évidence Laverdière était alors pour eux le sosie de Dom Antoine ou de Dom

(1) Quand les vaisseaux (*de Jacques Cartier, voyage de 1535*) eurent doublé la pointe occidentale d'Anticosti, les deux Gaspésiens menés en France l'année précédente, Taiguragny et Domagaya, reconnurent les lieux ; ils désignaient les montagnes du pays de Honguedo, d'où ils étaient partis et où ils avaient laissé leurs parents.

Cf. Ferland : *Cours d'histoire du Canada*, vol. I, page 23.

Guillaume Le Breton. Auquel des deux ressemblait-il aussi parfaitement, la suite de cette prodigieuse aventure me l'apprendrait sûrement.

Entre temps la conversation se poursuivait comme si les trois interlocuteurs eussent été de vieilles connaissances.

— Taiguragny a raison, disait Domagaya. Je me rappelle : les anges étaient des esprits qui n'avaient point de corps, mais une robe blanche, une tête d'enfant et des ailes d'oiseau. Seulement, j'ai oublié quelque chose. Quand il m'arrive de pêcher dans la Rivière du Canada un poisson inconnu, je me demande aussitôt : d'où vient-il ?—A-t-il descendu la Mer Douce ou remonté le Grand Lac Salé jusqu'à Stadaconé ? De même, pour les anges : d'où venaient-ils ? Tombaient-ils du ciel comme la pluie, la neige ou les étoiles, ou bien s'élevaient-ils de la terre comme les allouettes lorsque le firmament devient aurore ?

— Ils venaient du ciel.

— Mais alors, comment pouvaient-ils apparaître dans la ressemblance et avec la figure de l'homme qu'ils n'avaient jamais vu ?

— Ils n'étaient pas l'image de l'homme—étant créés avant lui—mais la ressemblance de Dieu, du vrai Dieu, du seul Dieu qui a fait le ciel et la terre, et l'homme “à son image et à sa ressemblance.” Tous les deux Lui ressemblent donc comme l'enfant à son père.

— Ce que tu dis, Robe Noire, est peut-être la vérité, remarqua Domagaya, mais comme elle est difficile à comprendre. Pourquoi ne nous as-tu point fait voir des anges dans ton pays, comme tu nous a montré des bergers vêtus, comme nous autres, Sauvages, de peaux de bêtes, des bœufs portant des cornes comme nos jongleurs lorsqu'ils invoquent le Manitou, des ânes ayant des oreilles longues comme la feuille du pétun que nous fumons dans nos calumets.—C'est une belle histoire que la tienne, je l'aime presque autant que celle des *Danseuses*. T'en souviens-tu, Robe Noire ? Dis-moi que tu l'as oubliée pour que je te la raconte encore une fois.

— C'est bon, grand enfant ; je ne m'en souviens plus pour te faire plaisir. Ma mémoire tombe de sommeil. Parle.

— Ne t'endors pas, mais écoute.

“ Sept petits Indiens d'autrefois avaient coutume d'apporter, le soir, à la cabane, le maïs qu'ils avaient récolté pendant le jour. Ils en faisaient un monceau, comme les Visages Pâles une gerbe, autour duquel ils dansaient aux chansons d'un des leurs placé au sommet du tas de blé.

“ Un jour, ils résolurent de préparer une meilleure bouillie que d'ordinaire ; mais leurs parents refusèrent de leur donner tout ce qu'il fallait pour cela.

“ Alors ils se mirent à danser sans avoir soupé.

“ Un d'eux chantait.

“ Devenus de plus en plus légers à mesure qu'ils bondissaient, ils commencèrent à s'élever de terre. Les parents s'alarmèrent ; mais il était trop tard. La ronde, tournoyant de plus en plus haut autour du chanteur, on ne vit bientôt plus que six étoiles brillantes, la septième—celle du chanteur—ayant perdu de l'éclat par suite du désir qu'il avait éprouvé de retourner vers la terre.”

Domagaya cessa de parler. Tout aussitôt Laverdière répéta après lui avec émotion, je dirais même avec ferveur, comme une phrase de prière : “ le septième ayant perdu son éclat à cause du désir qu'il avait éprouvé de retourner vers la terre ! ” Délicieux ! délicieux ! quel symbole !

— N'est-ce pas ? Robe Noire, remarqua le Sauvage avec une naïveté charmante.

Laverdière ajouta, s'adressant à moi :

— Comparez à la légende iroquoise la mythologie des *Pliéades* et l'idéal de la fable grecque en sera tout défloré. Pourquoi, me direz-vous, cette fantaisie de l'imagination indienne produite-elle en moi une pareille intensité d'émotion ? C'est que la théorie des *Danseuses* renferme un symbolisme moral bien supérieur en beauté à son allégorie littéraire. Cette étoile qui s'éteint en plein firmament parce qu'elle désire retourner sur la terre, n'est-elle point l'image du chrétien qui regretterait d'avoir une âme et préférerait les joies de ce monde aux bonheurs du ciel ?

Ce fut à mon tour d'être remué par la belle pensée de Laverdière que je lui proposai de traduire aux interprètes. Mais le prêtre s'y refusa disant :

— Rappelez-vous les paroles du Divin Maître à ses disciples : “ A vous il est donné de connaître les mystères du royaume de Dieu. Pour les autres, cela ne leur est accordé qu'en paraboles, en sorte qu'en voyant ils ne voient pas, et qu'en entendant ils ne comprennent pas.”

Et sans plus s'occuper de moi davantage, Laverdière poursuivit son dialogue avec l'interprète de Cartier.

— Ainsi, tu crois à la migration de l'âme dans les étoiles ?

— Tu crois bien, toi, à la venue du Grand Esprit dans le corps d'un petit enfant !

Le Sauvage ajouta :

— Quand je serai parti pour le grand village du Soleil Couchant, quand je chasserai l'original, l'ours et le caribou avec mes ancêtres dans les territoires de l'Ouest, mes parents vêtiront mon cadavre de robes de castor, lui pendront au cou des colliers de porcelaines, l'enfermeront dans un cercueil d'écorce, avec mon arc, mes flèches, ma hache et mon couteau.

— Et pourquoi ? demanda Laverdière .

— L'âme s'absente mais ne meurt pas, le corps meurt mais renaît comme le feuillage des arbres, et après un temps, quand mon esprit, comme l'âme de la petite étoile, regrettera la terre, il reviendra éveiller mon corps qui dormait et qui s'éveillera, dispos et armé, prêt à recommencer, dans les forêts du Canada, les chasses éternelles.

— Mais alors tu crois à l'immortalité de l'âme et à la résurrection de la chair ?

— Egalement.

— Mais alors, pourquoi ne croirais-tu pas au vrai Dieu ?

— Quel est-il ?

— Celui-là même qui est né cette nuit, pour ton salut, le mien, celui de tous les hommes.

— Qui naît aujourd'hui ne vivait pas hier et mourra demain. Or le Manitou est éternel. Ton histoire n'est pas la bonne.

— Tu ne crois pas à la présence du Grand Esprit dans le corps d'un petit enfant, et tu adores Cudragny (1) dans le corps du Grand Lièvre, de l'Ours et du Castor. Tu le vois dans le Soleil, dans la Lune et dans l'Eclair ; il parle pour toi dans le Tonnerre et dans le Vent. Tu rêverais d'une pierre, qu'à ton réveil tu en ferais un dieu.

Ici Laverdière fit une pause, et regardant avec une expression de tristesse infinie les deux Sauvages iroquois marchant silencieux à ses côtés, il ajouta :

— Mes frères Peaux-Rouges ressemblent à leurs idoles : ils ont des yeux qui ne voient pas et des oreilles qui ne peuvent entendre. Ou plutôt : vos idoles vous ressemblent, car l'enfant

(1) "Ils appellent leur dieu Cudragny"—verso [du feuillet 47 de la *Relation du Voyage de Jacques Cartier*, 1535-36.

ressemble à son père, et non pas le père à l'enfant. Avant d'être idoles vos dieux n'étaient que troncs d'arbre ou blocs de pierre que vous avez façonnés en manitous. Egalement le Soleil, la Lune, les Etoiles, le Tonnerre et le Feu ne sont dieux que parce que vous le dites. Si l'Ours est dieu, pourquoi lui fais-tu la chasse, Domagaya ?—Et le Castor, et la Tortue, et le Grand Lièvre que tu pries, Taiguragny, ne les as-tu pas tués, maintes fois, à coups de flèche ?

— Tu as bien cloué ton dieu sur une croix ! riposta Taiguragny.

Puis crachant dans la neige, en signe de mépris, le Sauvage ajouta :—La bouche et le cœur de mon frère la Robe Noire sentent mauvais ; la vérité s'y gâte. Plût à Cudragny que les oreilles de Domagaya fussent de pierre, et ses yeux de bois comme les images de ses dieux, il n'éprouverait pas de dégoût à regarder le Français ni de colère à l'entendre.

Sans transition, l'interprète demanda :

— A qui donc ressemble ton dieu, Robe Noire ?

— Je l'ignore, mon frère, je ne l'ai jamais vu. (1) Je sais seulement que mon âme lui ressemble, car il l'a créée à son image, et qu'après elle, le visage de l'homme et l'harmonie de sa voix rappellent le mieux le souvenir permanent de son invisible présence. Le vrai Dieu est si beau que si mes frères iroquois le voyaient tout à coup, avec leurs yeux de chair, Domagaya et Taiguragny mourraient.

— Tu dis que chacun de nous lui ressemble ?

---

(1) Samuel de Champlain raconte, dans ses *Voyages*, qu'ayant rencontré (le 9 juin 1603) à Tadoussac le grand sagamo des Algonquins, Anadabijou, il lui demanda s'il n'avait point vu ou entendu dire par ses ancêtres que Dieu fût venu en ce monde.

“Il me dit qu'il ne l'avait point vu ; mais qu'anciennement il y eut cinq hommes qui s'en allèrent vers le soleil couchant, qui rencontrèrent Dieu qui leur demanda : “Où allez-vous ?” Ils dirent : “Nous allons chercher notre vie.” Dieu leur répondit : “Vous la trouverez ici.” Ils passèrent sans faire état de ce que Dieu leur avait dit ; lequel prit une pierre et en toucha deux qui furent transformés en pierres, et dit derechef aux trois autres : “Où allez-vous ?” Et ils répondirent comme à la première fois ; et Dieu leur dit derechef : “Ne passez plus outre, vous la trouverez ici.” Et voyant qu'il ne leur venait rien, ils passèrent outre. Et Dieu prit deux bâtons, et il en toucha les deux premiers, qui furent transformés en bâtons. Et le cinquième s'arrêta, ne voulant plus passer outre. Et Dieu lui demanda derechef : “Où vas-tu ?”—“Je viens chercher ma vie.”—“Demeure, et tu la trouveras.” Il demeura, et Dieu lui donna de la viande, et il en mangea. Après avoir fait bonne chère, il retourna avec les autres Sauvages et leur raconta tout ce que dessus.”

Cf. *Les Voyages de Samuel de Champlain* : 1603, ch. III, pages 14 et 15, tome II, deuxième édition, Québec 1870.

— Oui, par son âme, qui se reconnaît en Lui, quand elle est baptisée.

— Pourquoi baptisée ?

— Quand tu te regardes dans l'eau d'une rivière, il faut, n'est-ce pas, que cette eau soit non seulement claire, mais éclairée, pour y voir ton visage. Or, le péché du premier Visage Pâle, que Dieu créa, d'un souffle, du limon de la terre, ce péché est le nuage qui obscurcit les eaux de la rivière. La grâce du baptême, c'est la lumière qui dissipe les ténèbres de la nuit, éclaire ton âme, lui permet de voir et de comprendre le bon Dieu, et Lui de te regarder en même temps et de t'écouter avec complaisance. Et de même que ta figure regardée dans une eau courante, demeure immobile et toujours ressemblante, ainsi passera le temps durant l'éternité ; mais ton bonheur ne passera pas, il restera permanent, immuable comme la vision du ciel que tu auras méritée en croyant au vrai Dieu.

Tout d'abord, Domagaya ne répondit rien. Il continua de marcher en silence, regardant, sans les voir, et la neige du sentier et les arbres de la forêt rangés en bataille ; il ralentissait même le pas comme pour donner à quelque tardive réflexion le temps de rejoindre son intelligence angoissée d'incertitude. Comme si le corps chez lui, partageant d'instinct l'anxiété de l'âme, eût cherché, en s'attardant, à reculer l'heure d'une catastrophe inconnue, pressentie fatalement, et, fatalement aussi, inévitable. Or, moi seul étais en mal d'imagination ; l'interprète marchait fort tranquillement, pour le plaisir de prolonger la conversation en même temps que la promenade.

— Continue donc, Robe Noire, dit-il enfin, continue donc à parler. Je crois m'entendre maintenant quand je t'écoute, car tu penses comme moi. Notre agouhanna Donnacona, mon frère Taiguragny, le sagamo paralytique d'Hochelaga, et quelques autres du royaume de Saguenay avec moi croient que le Grand Esprit ne s'incarne pas dans les ours, les tortues, les lièvres ou les castors. Comme toi nous pensons que le Grand Esprit, s'il descendait sur la terre—s'il y est descendu, pour te faire plaisir—se ferait homme tout d'un coup, comme il se fait Eclair, Tonnerre ou Vent quand il nous apparaît l'été, dans les colères d'un orage. Nous croyons qu'il se créerait un corps adulte, développé dans toute la force de ses membres et la hauteur de sa stature, comme ceux des premiers hommes qu'il fit aux commencements de la Terre. Mais que le Grand Esprit, qui est éternel, vint à naître, comme nous, d'une femme ; qu'il fût d'abord un petit enfant, qu'il eût froid, qu'il eût faim, qu'il

souffrit enfin comme le plus pauvre né dans la plus misérable de nos bourgades, qu'on le vit grandir lentement comme un arbre, Lui qui peut, en un clin d'œil, apparaître géant, cela je ne le crois pas, cela, je ne le croirai jamais!

— Non plus qu'il soit mort pour toi, pour moi, pour tous ? demanda Laverdière, d'une voix implorante.

— Non plus ! Celui qui est éternel ne meurt pas.

— Mort cloué sur une croix, en pardonnant aux bourreaux qui raillaient son agonie ?

— Il pardonnait à ses bourreaux ? Et tu persistes à dire que cet homme était Dieu ?

— En vérité ! en vérité ! je vous le jure sur ma part d'héritage au Paradis et sur le péril de mon salut éternel !

— Tu mens ! s'écrièrent les deux interprètes dans un éclat de voix simultanément : celui qui pardonne une injure n'est pas digne d'être dieu !

Prêcher à des Sauvages non baptisés le pardon des injures ! quelle maladresse irréparable ! J'en demeurais consterné, étonné jusqu'à la stupéfaction quand, presque aussitôt, je me rappelai que celui qui l'avait commise n'était pas Laverdière, mais Dom Antoine ou Guillaume Le Breton. Ce qui expliquait et excusait du même coup cette erreur de tactique fatale à l'issue de la discussion.

En effet, les aumôniers de Jacques Cartier prenant contact, pour la première fois, avec le Peau-Rouge de l'Amérique du Nord, ignoraient absolument sa mentalité propre, la nature de son paganisme, très différent de celui de la Race Cuivrée du Mexique. Chez l'Iroquois, l'Algonquin, le Huron, la "vengeance de l'outrage" constituait le dogme unique, comme le précepte formel de la religion, essentiellement haineuse, de ces farouches aborigènes. (1)

(1) Tout autre était le procédé d'évangélisation de Jean de Brébœuf, le Martyr Aux Iroquois de son temps (1634-1649) il prouvait l'existence de Dieu par l'existence de l'enfer. Un Dieu qui se souvient des outrages reçus et qui les venge, un Dieu qui hait les pécheurs et qui les brûle éternellement dans une fournaise ardente, ce Dieu-là allait bien au tempérament comme au caractère de ces féroces catéchumènes. Le difficile, pour le missionnaire, c'était de leur faire admettre, plus tard, que ce même Dieu, commandait le pardon des injures, l'amour du prochain, de son ennemi, qu'il fallait regarder comme un autre soi-même. La pensée de rendre le bien pour le mal, leur était particulièrement insupportable. Bref, les Iroquois croyaient, mais au Dieu de l'Enfer seulement : un autre avait dû créer le Paradis. Ils se convertissaient par crainte, nullement par amour. Telle était la mentalité religieuse de ces barbares : elle n'allait pas plus loin.

Aussi Brébœuf, très averti, prêchait-il incessamment sur l'enfer. C'était le thème unique de ses sermons. Si bien que les idolâtres obstinés et les apostats l'appelaient, par dérision, *Echon* : l'Enfer !

De toute évidence, la bataille évangélique me semblait perdue pour le missionnaire. Le terrain de la discussion lui échappait, avec la confiance de ses auditeurs. Comment chercherait-il maintenant à rétablir le combat ? Mais Laverdière n'était pas homme à lâcher pied devant l'ennemi et ce fut sur le ton agressif d'une feinte indignation qu'il riposta avec une extrême vivacité d'accent et de geste :

— Je mens, dites-vous ? Eh ! qui de nous trois a menti le premier ? Qui se déguisait en démons pour tromper les Français ? Qui disait que la Rivière du Canada ne valait rien au delà de Stadaconé ? Qui disait que Cudragny avait parlé à Hochelaga ? Qui disait que le fleuve, l'an dernier, à la saison des raisins mûrs, était encombré de neige et de glaces ? Qui prophétisait la mort aux Visages Pâles ? Et qui venait aux caravelles, les yeux au ciel et les mains jointes dire à l'agouhanna des Français : *Jésus ! Maria ! Jacques Cartier ! nous apportons piteuses nouvelles ?*—Qui donc de nous trois a menti le premier ?

Ainsi parlant, Laverdière mimait avec une exagération comique, toute de sarcasme, les gestes mêmes de ces beaux parleurs, qui n'étaient autres que Taiguragny et Domagaya en personne. (1)

Laverdière attendait une réplique. Mais les deux Sauvages gardèrent un silence obstiné. Ils demeuraient impassibles. Ils exagéraient même jusqu'au sourire l'expression de leur flegme habituel : comme s'ils n'eussent rien compris à ce discours outrageant, ni remarqué la provocation des attitudes. Poussant à la querelle, Laverdière ajouta :

— Les Visages Pâles ont-ils dit : "*Tu mens !*" à Donnacona lorsqu'il racontait à leur capitaine avoir vu, au royaume du Saguenay, des hommes qui n'avaient qu'une jambe, et d'autres qui vivaient sans manger ? Et cependant, les histoires merveilleuses de l'agouhanna n'étaient-elles pas, et de beaucoup, plus incroyables et plus étonnantes que le miracle des anges aperçus dans le ciel la nuit de la naissance temporelle du Christ ?

Laverdière, parlant ainsi, se grisait à sa propre éloquence, déclamaient avec violence, et sa voix, s'élevant à la chaleur de la discussion, avait atteint un diapason très élevé.

Ce fut Domagaya qui répondit, lentement, avec une paresse de voix calculée, trop calme pour n'être point dédaigneuse :

— Les Visages Pâles reprochent aux Peaux-Rouges d'être trop lents à réfléchir ; ne crois-tu pas, au contraire, que le

(1). Cf. *Relation du Voyage de Jacques Cartier, 1535*—verso du feuillet 18.

Visage Pâle est trop prompt à parler ? Tu me trouves taciturne, pourquoi ne dirais-je pas que tu es bavard, que tu parles trop haut et que tu lèves trop souvent le bras en l'air ? Quelqu'un qui te verrait de loin croirait que tu me frappes avec un couteau. Cela pourrait te nuire, si ce témoin-là était un Sauvage. Et si maintenant un espion écoutait derrière les arbres du voisinage, aurait-il grand mérite à comprendre ? Crois-moi, Robe Noire, les gestes empêchent l'intelligence de voir comme le bruit des paroles empêchent la saine raison d'écouter.

La réflexion, vois-tu, ressemble à un oiseau captif. Quand elle chante en nous-mêmes sa voix appelle les idées heureuses qui ressemblent, celles-là, aux oiseaux libres du ciel. Elles accourent à tire d'ailes, tourbillonnent et finissent par s'abattre sur l'intelligence comme les tourtes affamées sur nos champs de maïs, à la chute des feuilles. Mais, comme les oiseaux libres du ciel, les pensées heureuses sont aussi très farouches. Au bruit d'un rire, d'un mot inutile, ou d'un cri de colère, elles se lèvent et s'envolent avant que la Mémoire ait eu temps de fermer son filet.

Tu sais maintenant pourquoi on éloigne non seulement les femmes et les enfants du feu des grands conseils, mais encore les jeunes gens irascibles et impétueux, pourquoi les sagamos de la tribu fument en silence leurs calumets et comment il leur vient d'étonnantes pensées de sagesse ou de ruse.

— Tu as raison, Taiguragny, répondit modestement Laverdière, je vais parler plus bas et mes deux bras seront de pierre. Et maintenant, écoute :

— Avant que d'avoir traversé le Grand Lac Salé, quand Jacques Cartier les amena, l'an dernier, d'Honguedo en France, mes frères Taiguragny et Domagaya savaient-ils ce que c'était qu'une maison, une église, un château, une ville ? Connaissaient-ils des animaux comme le cheval, le bœuf, l'âne ou le mouton ? Auraient-ils jamais compris, sans les avoir vus, ce qu'étaient un miroir, une roue, une serrure, une vitre, une cloche, une arquebuse ? Mes frères savent ce qu'il en a coûté de paroles, de comparaisons et d'images dessinées sur le papier pour faire voir à leur intelligence toutes ces choses que leurs yeux n'avaient pas encore regardées.

Quand l'agouhanna des Français disait à mes frères Peaux-Rouges : avec de la chaux, du sable et de l'eau, je cimente des pierres plus solidement que le froid ne colle ensemble les glaçons flottants de vos rivières ;

Quand l'agouhanna des Français disait : je mesure le temps

de la vie avec une poignée de sable, il me suffit d'en avoir plein la main pour compter toutes les heures des jours et tous les jours de l'année ;

Quand l'agouhanna des Français disait : les clochers de nos maisons de prière sont plus hauts que les plus grands sapins du Canada, et le sommet de nos tours regarde plus loin que le rocher de Stadaconé ;

Quand l'agouhanna des Français disait : il y a dans mon pays une boisson rouge comme du sang, qui fait rire, et une autre, claire comme l'eau, qui donne le délire sans fièvre ;

Quand l'agouhanna des Français disait encore : les armes de mes guerriers parlent, leur voix est plus forte que le tonnerre, elles font un écho si terrible que les larmes tombent d'elles-mêmes des yeux des femmes et des petits enfants comme la pluie d'un nuage crevé par l'éclair.

Alors, mes frères Peaux-Rouges riaient, disant : " l'agouhanna se vante," ou bien encore : " l'agouhanna s'amuse et se moque de nous," ou bien encore : " l'esprit du Visage Pâle est malade, retournons à Honguedo chercher un jongleur pour lui administrer une suerie."

Telles étaient les paroles de mes frères Peaux-Rouges au temps de la traversée. Mais lorsque le vent eut soufflé jusqu'en France dans les ailes de nos grands canots, la vérité devint lumière. Alors, Domagaya et Taiguragny comprirent, car ils burent le vin des Français et goûtèrent à leur eau de feu. Puis ils regardèrent à loisir fabriquer le mortier, bâtir des murs, tourner et retourner les sabliers, tirer le canon aux ramparts des citadelles. Ils virent à quelles hauteurs planaient dans le ciel les croix de nos clochers ou flottaient au vent les drapeaux sur les tours. Alors, Domagaya et Taiguragny son frère, rendaient témoignage à la franchise des Visages Pâles et à la vérité de leurs discours.

— Jamais ! s'écrièrent les deux interprètes dans un nouvel éclat de voix simultané qui rappelait bien celui de tout à l'heure, où ils avaient crié : Tu mens !

— Parce que tu nous as dit la vérité sur les merveilles d'un pays inconnu, riposta sèchement Domagaya, faut-il croire à ce que tu nous racontes du monde invisible ? Qu'en sais-tu plus que nous, Robe Noire ?

Quand nous étions en France, l'hiver dernier, aurions-nous eu grand mérite à te dire :

Mes frères Peaux-Rouges mettent tant d'art à peindre la

nudité de leurs corps que les Visages Pâles, à première vue, les croiraient vêtus d'habillements véritables (1) ;

Ou bien encore : Mes frères Peaux-Rouges hérissent leurs cheveux comme la hure des sangliers que les Visages Pâles chassent dans leurs forêts de France ;

Ou bien encore : Les femmes Peaux-Rouges suspendent, comme des nids d'oiseaux, aux branches des arbres, les berceaux de leurs petits enfants ;

Ou bien encore : Mes frères Peaux-Rouges courent sur la neige fraîchement tombée avec la vitesse et la légèreté du lièvre, sans y enfoncer, comme la patte des allouettes marque la vase ou le sable des grèves ;

Ou bien encore : les Peaux-Rouges s'emplissent le corps de fumée, il leur en sort à volonté par la bouche, le nez et les oreilles, tant et tant que l'on croirait à la présence d'un feu véritable brûlant au dedans d'eux-mêmes ?

Aurions-nous eu grand esprit de rire des Visages Pâles parce qu'ils ignoraient, avant de remonter la grande Rivière du Canada, ce qu'étaient un tatouage, une raquette, un totem ou un calumet ? Et nous doivent-ils de la reconnaissance pour leur avoir expliqué l'usage d'une chose qui se comprend rien qu'à la regarder ?

Taiguragny ajouta :— Il n'y a pas de mensonges pour les yeux à moins qu'ils ne soient aveugles, et les nôtres voient très loin. Tu parles trop, Robe Noire, pour être sincère. Toutes tes belles phrases ne disent rien ; elles ne sont que le bruit d'une eau souterraine. Est-elle limpide ou vaseuse, superficielle ou profonde ? Je l'ignore. Ton cœur et ton esprit ressemblent à cette eau cachée. Ton langage, c'est encore le murmure d'une rivière que l'on entend couler la nuit ; quel est le sens de son courant ? Ainsi de tes paroles : j'en écoute le bruit, mais j'ignore le sens de ta pensée.

La Vérité ressemble au Vent : comme lui elle souffle en tous sens, et comme lui on ne sait pas d'où elle vient quand elle se lève. Qu'est-ce que le Vent ?—Un bruit de feuilles. Qu'est-ce

---

(1) La manière dont les Sauvages se peignent les changent tellement qu'un missionnaire qui faisait un présent à chaque père de famille, le fit cinq fois au même individu avant de pouvoir le reconnaître, parce que chaque fois il avait changé sa toilette si habilement qu'il paraissait un tout autre homme. Comme quelqu'un l'accusait et que le missionnaire n'y pouvait croire, celui-ci lui dit :

— Avoue-moi franchement si ce que l'on dit de toi est vrai, et je te donnerai une part de plus. Le Sauvage avoua sa ruse, et reçut la part promise.

Cf. Ferland : *Cours d'histoire du Canada*, Vol. I, page 121.

que la Vérité? Un bruit de paroles. Et le Mensonge? Un autre bruit seulement. Ces deux bruits se confondent souvent quand tu parles, mais je les distingue toujours aussi facilement qu'un chasseur écoute en même temps un caribou casser les branches avec son panache et fouler la neige sous ses sabots. Ainsi quand tu me dis : "Cudragny n'est qu'un démon malfaisant ; le seul dieu véritable est l'Homme Cloué. Et nous autres, Robes Noires, avons traversé la Mer uniquement pour vous annoncer cette grande et bonne nouvelle !"

Tu cherches toi-même "la grande et bonne nouvelle" que tu prétends nous annoncer ! Ton secret est celui d'une route aux pays de l'or que les Visages Pâles, tes frères, imaginent être là-bas, là-bas aux terres inaccessibles du Soleil Couchant. Tel est le but de ton voyage ici ; ton évangile n'est qu'un prétexte, qu'un subterfuge, tu mens au profit des marchands et des traiteurs ! Voilà pourquoi Domagaya et moi, et avec nous tous les autres Peaux-Rouges ne croyons pas à la naissance humaine de ton Christ.

L'interprète poursuivit encore, sarcastiquement :

— Que m'offres-tu en retour si je t'apprends le chemin de la Chine ? Celui du Ciel ? Mais il n'y a qu'un seul ciel pour toute la terre. Sur quelques points que tu marches ou dans quelques directions que tu t'éloignes, les étoiles demeurent les mêmes au-dessus de ta tête. J'ai revu en France les *Danseurs* et les *Danseuses*, l'*Immobile*, l'*Ours* et les *Trois Chasseurs*. (1) Rien, comme le spectacle du firmament et celui de la neige tombant silencieuse sur la plaine ne m'ont plus consolé du regret de ma forêt absente; ils nous rappelaient la terre et le ciel de notre pays. T'en souviens-tu, Domagaya ?

— *Canisa ! Canisa !* (2) répondit l'Iroquois d'une voix harmonieuse comme le mot qu'il prononçait.

(1) Chez les Iroquois les *Pléiades* étaient les *Danseurs* et les *Danseuses* ; la *Voie lactée* portait le nom de *Chemin des âmes*. La *Grande Ourse* portait le même nom.

"Ils nous raillent, écrivait le Père Lafitau dans ses *Mœurs des Sauvages*, de ce que nous donnons une grande queue à la figure d'un animal qui n'en a presque point, et ils disent que les trois étoiles qui composent la queue de la *Grande Ourse* sont trois chasseurs qui la poursuivent. La seconde de ces étoiles en a une fort petite, laquelle est près d'elle : celle-là est la chaudière du second de ces chasseurs, qui porte le bagage et les provisions des autres."

L'*Etoile Polaire* était désignée comme l'*étoile qui ne marche point* : elle servait à diriger les Sauvages dans leurs longues marches à travers les forêts et au milieu des grandes prairies de l'Ouest.

Cf. Ferland : *Cours d'histoire du Canada*, Vol. I, page 140.

(2) "Ils (les Sauvages) appellent la neige, *canisa*."

Cf. *Voyage de Jacques Cartier*, 1535-36, verso du feuillet 48.

Canisa ! Tous deux le répétèrent d'une voix émue, comme se parlant à eux-mêmes. Et ils regardaient loin devant eux, et haut dans le ciel, comme si la neige de leurs visions d'exil se fut reprise à tomber des étoiles.

— Les Français, dit Laverdière, rompant le silence. . .

— Pardon, Robe Noire, je n'ai pas fini de parler. Ecoute encore : " Les Français, dis-tu, veulent nous apprendre la route du ciel." Quand la montagne est visible, est-il besoin d'un guide pour la gravir ? Et quand le rivage apparaît, faut-il un ancien de la bourgade à l'arrière du canot ? Les Visages Pâles se vantent ; nous connaissons avant eux le *Chemin des âmes*, et pour le suivre, nous n'avons pas besoin d'une Robe Noire qui marche en avant. Depuis un nombre incalculable de lunes, Cudragny a étoilé jusqu'aux régions du Soleil Couchant le sentier solitaire et lumineux des morts.

Disant cela, Taiguragny montrait du geste cette colossale nébuleuse de notre ciel astronomique, les huit millions de soleils de la *Voie Lactée*, mondes si prodigieusement éloignés que leurs rayonnements intenses n'arrivent plus à nous qu'en lueurs tremblottantes et blafardes, éteintes à demi par d'incommensurables espaces.

Le *Chemin des âmes*, pour la *Voie Lactée* ! avouons que l'idolâtrie des aborigènes du Canada avait encore mieux trouvé que la mythologie du paganisme grec !

\* \* \*

— Mon frère, qui explique tout, demanda Laverdière, me dira-t-il pourquoi les Français, à l'avant dernière chute des feuilles, érigèrent une croix de bois à Honguedo (1) ; pourquoi, remontant la *Grande Rivière du Canada* (2) ils en plantèrent une autre à Fouez (3) et pourquoi, à la prochaine feuillée des arbres, ils en dresseront une troisième sur le rivage même de Cabir-Coubat (4) en face de votre bourgade ?

— Quand nous allons l'hiver dans la forêt, répondit Domagaya, et qu'il nous faut revenir à Stadaconé par la même route, nous observons de casser, de distances en distances, les petites branches des arbres ou d'entailler l'écorce de leurs troncs avec

(1) Honguedo : *Gaspé* ; la croix élevée dans la baie de Gaspé, en juillet 1534.

(2) Premier nom du fleuve Saint-Laurent.

(3) Fouez : la rivière de Fouez, aujourd'hui *le Saint-Maurice*.

(4) Cabir-Coubat, c'est-à-dire la rivière Sainte-Croix, aujourd'hui la rivière Saint-Charles. Jacques Cartier y éleva une croix le 6 mai 1536.

nos hachots. Car la neige soulevée par le vent couvrirait l'empreinte des raquettes comme elle referme la piste du gibier.

— Et cela veut dire ? demanda Laverdière.

— Que les croix marqueront encore mieux la route aux Visages Pâles qui veulent revenir chez nous (1) car chacune d'elles porte le totem de l'agouhanna des Français.

— Eh ! crois-tu franchement qu'il faille aux Visages Pâles planter des croix sur ses rivages pour retrouver demain la Rivière du Canada ? Ces croix de bois, tu peux les jeter au feu ou à la mer ! Que leur importe maintenant ! Les chemins de ton royaume, de ta bourgade, de ta cabane, ils les savent mieux que toi-même aujourd'hui ; ils sont ouverts à tous venants.

— Comment cela ? bégaya Taiguragny, tressaillant de colère.

L'impassible Domagaya remarqua négligemment :

— Le froid mord cette nuit ; la voix de mon frère Taiguragny frissonne comme sa chair.

Un rire silencieux crispa le sinistre visage de l'irascible interprète, l'illumina brusquement, à la façon de ces éclairs muets zébrant à l'horizon de lointains nuages.

Quant à Laverdière, il s'était, brusquement aussi, arrêté de marcher. Son regard interrogeait le ciel poudré d'étoiles, cherchant à y reconnaître une constellation. Et tout à coup, levant la main droite avec lenteur, il pointa du doigt la Polaire :

— Voyez-vous l'*Immuable*, demanda-t-il ?

— Oui, répondirent ensemble les deux Sauvages.

— Eh bien ! dites à Cudragny, votre dieu, d'éteindre au plus tôt cette étoile.

— Pourquoi ?

— Il y va de la ruine ou du salut de votre pays.

— Et comment ?

— De même que l'*étoile qui ne marche point* dirige vos partis de chasse dans les prairies interminables de l'Ouest et du Sud,

(1) Cette réponse de Domagaya est celle même que Jacques Cartier fit au chef de la bourgade cabanée au Bassin de Gaspé :

“ En après leur donna-on à entendre par signes que ceste croix estoit là plantée pour donner quelque marque et cognoissance pour pouvoir entrer en ce port, et que nous y voulions retourner en bref, etc., etc.

Cf. *Voyage de Cartier* 1534, par M. H. Michelant, page 58, édition 1865. Le texte de cette phrase diffère quelque peu dans l'édition de 1867, (Paris, Librairie Tross) publiée par H. Michelant et A. Ramé :

“ Et puis leur montrasmes par signe que la dite croix avoit été plantée pour faire merche et ballise pour entrer dedans le hable et que nous y retournerions bien tost, etc., etc.”

Cf. *Voyage de Cartier*, 1534, page 42.

de même, dans l'Est, elle oriente les navires des Visages Pâles sur le Grand Lac Salé. Infailliblement ils retrouveront, par elle, la route du Canada (1). Ils en tiennent le secret comme vous, avec vous ou contre vous, peu importe ! Il vous est maintenant aussi impossible de le reprendre qu'à nous de retrouver sur la mer le sillage des trois navires qui nous ont amenés jusqu'ici.

Laverdière ajouta :—Croyez-moi, mes amis, vous feriez mieux de laisser nos croix debout. Les traiteurs blancs, basques ou français, remonteront bientôt jusqu'à Stadaconé. Ils se rappelleront peut-être, en les apercevant, l'histoire de l'Homme Cloué, mort sur elle pour expier les meurtres, les vols, les ivrogneries, les rapines, les parjures et les fraudes provoqués et commis par l'exécrable amour de l'or et la soif inextinguible de l'argent. Ils s'empêcheront à cette pensée de crever vos canots, de piller vos fourrures, d'assassiner vos gens et de tuer leurs âmes en leur brûlant l'intelligence avec l'eau de feu.

Parlant de la sorte, la voix de Laverdière s'était voilée d'une tristesse pénétrante comme le silence de la forêt et la mélancolie de son paysage. Mais cet affaissement ne fut que temporaire et presque aussitôt il dit, d'un accent de vibrante et ferme autorité :

— Laissez la croix de l'Homme Cloué debout sur vos rivages ; ses bras étendus protégeront encore mieux votre pays que nos arquebuses ou vos idoles.

— Tu oses commander, s'écria l'impétueux Taiguragny, tu oses commander et nous parler en maître, toi, notre prisonnier ? Prends garde !

— Moi, ton prisonnier ? Je ne te comprends pas, interprète.

Domagaya répartit :—As-tu rêvé ou pensé seulement ce que tu viens de dire ?

— Quelle en serait la différence ?

— Si tu l'as rêvé, l'esprit de Cudragny t'a visité sûrement pendant le sommeil, car tu prophétises comme lui.

— Qu'est-ce à dire ?

— Ecoute. Il y a douze lunes, Cudragny, notre dieu, parlant

(1) " Ce domaine de Limoilou situé sur la limite des paroisses de Paramé et de Saint Coulomb, à mille mètres environ de la côte, est une vraie station de navigateur, établie comme un observatoire au point culminant d'un mamelon qui s'abaisse d'un côté jusqu'à Saint Ideuc, de l'autre jusqu'à l'Océan. De là, dans la direction de l'étoile polaire qui l'avait guidé aux plages inconnues du Canada, Cartier voyait la Pointe de la Varde," etc.

Cf. Alfred Ramé : *Note sur le manoir de Jacques Cartier*, page 70.

Librairie Tross, Paris, 1867.

à Hochelaga par la bouche de nos jongleurs, a prédit que le jour où nous verrions des Visages Pâles vêtus de robes noires remonter la grande rivière du Canada, le pays serait perdu, et avec lui, tous les Peaux-Rouges des trois royaumes (1) T'expliques-tu maintenant pourquoi nous t'avons empêché, toi et ton compagnon, de remonter la rivière au-dessus de Stadaconé ? Pourquoi nous t'avons retenu avec lui auprès de Donnacona, notre chef, sous prétexte de l'amuser en lui racontant l'histoire de l'Homme Cloué ? Ce qui doit arriver arrive et Cudragny ne ment jamais. Il voit l'avenir de plus loin que le soleil ne regarde la terre. Seulement, nous voulons retarder, le plus qu'il nous sera humainement possible, l'accomplissement de l'oracle. Aussi longtemps que des Visages Pâles vêtus de robes noires ne remonteront pas la rivière jusqu'à Hochelaga, aussi longtemps la catastrophe sera conjurée. Ne cherche donc pas à t'échapper, toi ou ton compagnon, encore moins à remonter la rivière : vous seriez morts tous deux avant d'arriver même à Achelai (2).

— A quoi bon m'assassiner maintenant, répondit tranquillement Laverdière, tu commettrais un meurtre inutile. Vous n'avez pas retardé d'une heure l'accomplissement du présage. Cette année même, à la chute des feuilles, le capitaine Cartier, revêtant notre sacerdoce, a lu la Passion du Christ,—l'histoire de l'Homme Cloué—et proclamé l'Évangile à Hochelaga ! Seulement les jongleurs ont mal interprété les mots de la prophétie. Elle ne disait pas que le pays serait perdu pour les Peaux-Rouges. Le pays est perdu, cela est vrai, mais pour Cudragny seulement, c'est-à-dire pour le Démon que tu adorais dans les astres, les éléments, les animaux et les idoles. Le Paganisme est vaincu, son règne terminé, son empire anéanti ; celui de la Vérité Eternelle commence, il n'aura pas de fin.

N'aie crainte pour ton pays, Domagaya, l'Homme-Cloué n'est pas un conquérant, il est le Rédempteur, le Sauveur des hommes, le Prince de la Paix qui ne te demande que ton cœur, ta bonne volonté, ton âme. Que ferait-il de ton pays ? Son royaume n'est pas de ce monde, et son Paradis t'appartiendra, si tu reçois le baptême.

Et Laverdière, pris soudain d'un accès d'attendrissement inexplicable, s'écria d'une voix chevrotante d'émotion : *Apparuit, hodie, benignitas et humanitas Salvatoris !*

(1) Saguenay, Canada, Hochelaga.

(2) Achelai, Ochelay ou Achelacy (feuillelet 20 de la *Relation*), aujourd'hui la Pointe du Platon, paroisse Sainte-Croix, comté de Lotbinière.

Ici Taiguragny marcha sur le pied de Domagaya. Les deux Iroquois échangèrent un regard rapide. Et tout aussitôt Domagaya s'écria avec un accent très naturel de feinte surprise :

— As-tu entendu, frère ?

— Entendu quoi ? demanda Taiguragny.

— Ecoute, commanda impérieusement Domagaya : l'envolée des oiseaux ! les voix des petits enfants, la grêle de pierres qui tombe ! les flèches qui sifflent !

Et, précipitamment, laissant à nos conjectures le soin de deviner la raison de cet étrange dialogue et de ce brusque départ, les interprètes de Jacques Cartier coupèrent à angle droit le sentier suivi jusqu'alors, et s'enfoncèrent dans la forêt, sans nous dire adieu, ni même détourner la tête, marchant toujours sur les bruits imaginaires qu'eux seuls semblaient entendre.

Laverdière voulant les rappeler, les héla de sa voix la plus vibrante, une voix dont l'écho intelligent semblait grandir en se prolongeant comme s'il eût voulu les poursuivre encore davantage. Un instant nous crûmes qu'ils allaient revenir ; leurs grandes silhouettes s'étaient arrêtées. Mais notre fausse joie fut courte. Presque aussitôt le crissement de la tobagane glissant sur la neige recommença, tantôt régulier, tantôt saccadé par autant de chocs que de troncs d'arbres heurtés au passage. Puis nous n'entendîmes plus rien, rien que le silence de cette immense forêt solitaire se rendormant de terreur et reprenant une fois de plus dans son sommeil léthargique son éternel rêve.

\* \* \*

Alors Laverdière étendit la main dans la direction où Taiguragny et Domagaya avaient disparu :

— L'Iniquité, dit-il, qui se ment à elle-même.

Je lui demandai s'il avait compris les Sauvages lorsqu'ils avaient parlé tout à l'heure d'oiseaux envolés, d'une grêle de pierres et de petits enfants entendus rire.

— Oui, dit-il, et vous les auriez compris vous-mêmes si vous vous étiez rappelé à temps la théorie des Sauvages sur les états de l'âme humaine après la mort. Ainsi les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord croyaient que les âmes demeuraient quelque temps près des cadavres qu'elles avaient vivifiées et les suivaient au tombeau dont elles hantaient les alentours. Pendant la nuit elles revenaient se promener dans les bour-

gades, entraient dans les cabanes et s'y nourrissaient des vivres oubliés au fond des chaudières. A la Fête des Trépassés—qui avait lieu tous les dix ans—les âmes quittaient les cimetières parées des robes neuves et des colliers de porcelaines déposés dans les fosses par la piété des vivants. Alors les plus viriles de ces âmes, âmes de jeunes gens ou de guerriers robustes morts dans toute la force et la vigueur de l'âge, partaient de compagnie pour un grand village situé vers le Soleil Couchant. Quant aux âmes des vieillards et des petits enfants elles n'osaient entreprendre un si long voyage, mais demeuraient dans le pays où elles habitaient des villages particuliers ; aussi entendait-on souvent le bruit des portes de leurs cabanes et les voix des enfants chassant les oiseaux. Elles semaient les champs abandonnés et, si quelques bourgades devenaient la proie des flammes elles allaient recueillir dans ses cendres leurs provisions de maïs rôti. Je vous récite là une des plus jolies pages de l'historien Ferland, mon frère d'études et de sacerdoce ; elle mérite d'être retenue. (1)

Taiguragny et Domagaya, en compères madrés et retors, ont imaginé entendre la voix des petits enfants chassant des oiseaux à coups de pierres et de flèches et feignent de les suivre à l'écho. Ils cherchaient un prétexte de s'en aller ; ils ont trouvé celui-là, et l'escomptent avec adresse. Ils ne voulaient plus m'entendre parler du vrai Dieu, encore moins le reconnaître. Mon sermon les ennuyait. Avez-vous jamais lu quelque part que Taiguragny et Domagaya aient été baptisés ?

Laverdière ajouta, avec un sursaut de colère :

— Les misérables ! oh ! les misérables !!

Je crus, tout d'abord, qu'il songeait aux deux interprètes iroquois. Mais un mot subséquent m'avertit de mon erreur en me dévoilant toute la pensée de mon interlocuteur.

— Pourquoi sont-ils venus avec les missionnaires ? dites-moi, le savez-vous ?

Evidemment c'était les trafiquants européens que Laverdière anathématisait ainsi. Et avec quelle véhémence !

— O commerce ! commerce !! amour maudit du gain, de quelles épouvantables responsabilités tu charges tes vaisseaux ! Ils sont encore plus lourds de malédictions que d'or ! Et l'on s'étonne qu'ils sombrent en mer !

Ambitions sacrées de l'Évangile, convoitises invouables du Lucre, abnégations enthousiastes des Missionnaires, appé-

(1) Cf., Ferland : *Cours d'histoire du Canada*, Vol. I, pages 100 et 101.

tits grossiers du Négoce, religion de l'Argent, apostolat du Crucifix, tout, tout, absolument tout s'est confondu dans l'intelligence ombrageuse et préjugée des farouches aborigènes de l'Amérique du Nord.

L'Iroquois de Cartier, et après lui le Huron de Champlain, et après eux les Iroquois de Brébœuf et de Jogues n'ont vu chez les Robes Noires et les Traiteurs, qu'un seul et même homme, le Blanc, l'Européen, songeant autant à la conversion de leurs castors qu'à la conquête de leurs âmes. (1) Oui, je vous l'atteste, ces malheureux n'ont vu en eux que l'étranger, l'ennemi, perfide, malhonnête, abominable, acharné à leur poursuite, et ne s'intéressant, ne s'ingéniant qu'à les exploiter, les tromper, les corrompre davantage, si possible. Voilà pourquoi les peuplades indigènes du Canada païen, assises à l'ombre de la mort, sont demeurées incrédules à la parole de Dieu. Les parjures et les fourberies des marchands l'ont emporté sur la droiture et la sincérité des missionnaires, les vertus admirables de nos apôtres contredites par les vices des coureurs de bois, mis à la solde des compagnies (2), stérilisées par l'odieux de leurs mauvais exemples sont demeurées inutiles, perdues comme le sang et l'héroïsme de nos martyrs.

N'allons pas cependant nous étonner jusqu'au scandale de ce que Dieu ait permis que le missionnaire et le marchand fussent amenés sur nos rivages par le même navire.

Que savons-nous de ses desseins ? Qui de nous expliquera les secrets de la Providence ! Qui peut sûrement affirmer que tel ou tel événement de notre vie soit une récompense, un bonheur, une infortune ? Que cette infortune elle-même

(1) " Pour vous parler franchement ils (*les Jésuites*) songent autant à la conversion du castor qu'à celle des âmes ; car la plupart de leurs missions ne sont que pures moqueries."

Hélas ! c'est Frontenac qui a osé écrire cette phrase abominable, calomnieuse au premier chef. Elle constitue un véritable outrage historique.

(2) En particulier ceux des Compagnies de Rouen et de Montmorency. — " Les gens de Caen—de 1621 à 1628—étaient plutôt du type des boucaniers dont l'histoire du Brésil nous raconte les curieuses et inutiles aventures. Agissant sous la direction des commerçants, leurs patrons, ils s'abouchaient avec les indigènes dans le seul intérêt de la traite, sans songer, ni de près ni de loin, à la géographie, à l'examen des ressources du pays ou à son avenir. . . . Les individus de cette classe plurent médiocrement aux missionnaires et c'est pourquoi le Frère Sagard, parlant des vertus et de la conduite exemplaire de Champlain, dont les Sauvages gardaient le souvenir, dit qu'on avait malheureusement sous les yeux de quoi faire perdre A JAMAIS le prestige chrétien dans la personne des aventuriers nouvellement introduits au milieu des bourgades païennes. "

Cf. *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 1907, page 110. Etude sur *Etienne Brulé*, par M. Benjamin Sulte.

soit une épreuve ou un châtimeut ? Connaissez-vous les voies de son infinie Sagesse, et distinguez-vous entre ses conduites de grâce, de justice ou de miséricorde ? Ne jugeons pas les actes éternels à la lumière de notre pauvre raison humaine. Hélas, ce serait répéter la Fable de l'Aveugle choisissant les couleurs.

Vous me direz : N'eût-il pas mieux valu pour le salut des peuplades idolâtres que le missionnaire vint seul au Canada, cent ans plus tôt que les Basques et les Français ? Je vous réponds : l'Eglise n'eût pas compté un baptisé de plus ! Songez au redoutable mystère de la prédestination, et demandez à Dieu qu'il ait pitié de votre âme, " car vous ne savez point si vous êtes à ses yeux un objet d'amour ou de haine."

Cette parole terrible de Paul, l'apôtre, m'en rappelle une autre de Paul, le missionnaire, prononcée sur notre pays à une heure exceptionnellement solennelle et grave. Ragueneau (1) rendant compte de son apostolat au supérieur des Missions de la Nouvelle-France, écrivait :

" Nous avons annoncé l'Evangile à toutes les nations iroquoises ; de sorte qu'elles demeureront sans excuses quand Dieu prononcera sur elles au dernier jugement ! "

Dussé-je vous scandaliser, je m'inscris en appel de cette sentence inexorable. Il est une excuse que les nations iroquoises incrédules invoqueront en ce jour de colère, excuse trop faible sans doute pour leur éviter la condamnation fatale, mais suffisante néanmoins à leur obtenir, non point hélas ! une remise, mais une atténuation des peines du dam. Et cette excuse tiendra précisément dans le mystère, impénétrable à la sagacité humaine, de cette rencontre du missionnaire et du marchand sur le chemin de leurs destinées éternelles. Encore, si cette rencontre n'eût été que fortuite et brève, mais elle s'est prolongée de tout le temps nécessaire à notre civilisation prétendue chrétienne pour conquérir le Nouveau Monde. La rencontre accidentelle est devenue promiscuité permanente, et permanente aussi la tentation d'incrédulité pour les aborigènes du Canada. (2)

(1) Paul Ragueneau, jésuite, missionnaire chez les Hurons, de juillet 1637 à juillet 1650.

(2) Ceux-là qui ont eu la bonne fortune d'entendre à l'Institut Canadien de Québec, (conférence du 20 octobre 1909) le saint évêque-missionnaire de l'Athabaska-Mackenzie, Monseigneur Emile Grouard, n'oublieront jamais, tant il était saisissant de pathétique et de simplicité, le récit d'un naufrage moral qui eut pour théâtre les régions de la Mer Glaciale.

En 1907, deux baleiniers américains, faisant la pêche à l'extrême nord

Autrefois, en Judée, le Rédempteur sachant, de prescience éternelle, que les Pharisiens refuseraient de croire à l'Évangile, même s'ils l'eussent compris, ne leur parlait qu'en paraboles, obscures pour eux, mais rayonnantes pour les disciples. Les eût-il initiés, comme les Gentils, qu'ils n'en fussent devenus que plus coupables, fermant alors et délibérément et obstinément les yeux à cette Lumière "*apparue pour éclairer tout homme venant en ce monde.*" C'est le miracle de la Miséricorde de Dieu ne contredisant pas mais atténuant sa Justice envers les pécheurs plutôt incrédules qu'impénitents. Ce miracle, Notre-Seigneur le répète aujourd'hui pour Taiguragny, Domagaya et les milliers d'autres Sauvages qui, comme eux, eussent probablement accepté le baptême, sans le scandale intolérable de la rencontre des saints missionnaires et des infâmes traiteurs sur la route de leur conversion.

Eh ! voilà ma protestation de confiance en Dieu ! Elle n'est hélas ! qu'une hypothèse de théologien, qu'un rêve d'optimiste, que l'illusion d'un désespéré voulant croire quand même à la miséricorde, infinie comme la justice, d'un Dieu dont les jugements sont des abîmes.

\* \* \*

Cependant nous marchions tout le temps qu'il parlait ainsi. Soudain j'aperçus, sur ma gauche, un grand espace libre, large d'au moins vingt toises. On eût dit une route, un chemin de colonisation ouvert par un groupe de hardis pionniers dans l'épaisseur de l'immense forêt. C'était un cours d'eau qui venait se jeter dans la rivière Saint-Charles.

Ce qui me frappa le plus particulièrement dans la physionomie de ce ruisseau fut l'élévation de la rive gauche s'avancant sur la grève, et jusque dans la rivière, comme un soc de charrue gigantesque. Ses flancs rectangulaires étaient nus et verticaux comme des pans de muraille. Évidemment, la main de l'homme

---

de l'Alaska, hivernèrent chez les Esquimaux. Les équipages de ces navires se composaient de matelots pourris de vices. Leurs six mois de séjour parmi les Sauvages furent une orgie permanente. Si bien, qu'au retour du missionnaire dans la bourgade, les catéchumènes que le bon Père oblat avait évangélisés avec tant de peine, refusèrent avec indignation de recevoir le baptême, disant : " Nous ne voulons pas de ton sacrement, il nous rendrait ivrognes et impudiques comme les Blancs ! "

Mgr Grouard, ajoutait :—" Le missionnaire pleurait à chaudes larmes en me racontant cette catastrophe. Son travail perdu représentait dix ans d'apostolat ! Mais il ne regrettait rien, que la ruine de ces âmes païennes, scandalisées par des chrétiens, par des hommes baptisés qui les révoltaient au point de leur faire rejeter l'Évangile "

avait essarté le sol à cet endroit, abattu les sous-bois, brûlé les buissons d'épines et rasé les broussailles du rivage.

Au sommet de l'éminence, sur le plateau même de la berge, une large trouée avait été pratiquée dans les arbres. Le rayon d'abattis était à ce point régulier qu'il dessinait dans l'épaisseur de la futaie un demi cercle parfait. Le compas européen avait dû prendre là des mesures. La coupe symétrique de ce déboisement attestait indéniablement la main d'œuvre, car les ouragans et les cyclones, malgré leurs vieilles méthodes et leurs terribles habitudes de travail, n'ont pas encore acquis une telle précision géométrique. Bourgade indienne ou campement de Blancs, peu importait ce qu'elle fût, il y avait certainement à cet endroit une habitation d'hommes, car là-haut sur le fond clair-obscur du ciel étoilé se dessinait une palissade aiguë faite de pieux taillés en dents de scie, un rempart véritable que les blancheurs de ces poutres équarries signalaient au loin, et qui couronnait l'enceinte de cette esplanade naturelle. Avec quelques pièces d'artillerie, cette petite place forte eût facilement commandé les deux rivières et leurs alentours, résisté victorieusement peut-être à toute la puissance du pays. Et la pensée me vint que je me trouvais alors "*en ces lieux que le dict Jacques Quartier yverna au temps de ses découvertures,*" comme il est écrit dans les *Voies du sieur de Champlain*.

J'en étais là de mes réflexions quand Laverdière, d'une voix blanchée d'émotion, s'écria :

— Les trois vaisseaux de Jacques Cartier !— Ici, les caravelles, là-bas, le galion ! Regardez !!

**Ernest Myrand.**

---

# A l'assaut des institutions Canadiennes-françaises

---

## VI

### Un incident acadien.

Tout le monde sait, à Québec, que vers la fin du Concile, Mgr Sbaretta a fait distribuer aux journaux catholiques — la REVUE et aussi, paraît-il, l'*Action Sociale*, exceptées — une note recommandant et " au besoin ordonnant " de ne pas traiter de la question ruthène. Son Excellence le Délégué craignait que cette question, discutée dans les journaux n'amènât parmi les catholiques une division (?) capable d'entraver l'apostolat parmi les ruthènes. Le premier résultat fut d'abord de faire taire les journaux et ensuite de ramener un peu de sérénité dans la vie d'un certain Dr Burke, attaché à l'organisation de la *Canadian Church Extension* qu'il était venu rejoindre à Toronto, après avoir évangélisé le diocèse de Charlottetown. L'incident fit jaser, mais il fut bientôt relégué avec les quelques faits extra-conciliaires qui défrayèrent pendant plusieurs semaines les conversations des québécois, puis tout rentra dans le silence et l'oubli. Le concile terminé, les choses reprirent leur cours, à commencer par un dernier article de Raphaël Gervais qui vint terminer dans la *Nouvelle-France* une série d'études du plus grand intérêt sur nos questions nationales. C'est à peine si l'on s'attardait, dans quelques cercles, à exprimer les craintes ou les espérances inspirées par le choix très problématique du futur archevêque d'Ottawa (1).

Mais voici que le 25 novembre dernier, le *Moniteur*, de Shédiac, après nous avoir averti qu'il en avait été prié, publiait l'extraordinaire lettre suivante adressée le 30 août précédent à M. V. A. Landry, directeur de l'*Évangéline*, de Moncton; N.B. :

---

(1) La nomination du Père Fallon au siège de London vient de donner une plus troublante actualité à cette question. Voir " Revue des faits et des œuvres.

OTTAWA, le 30 août 1909.

M. V.-A. LANDRY,  
*Directeur de l'Évangéline,*  
 Moncton, N.-B.

Monsieur,

On m'a adressé plusieurs numéros du journal que vous dirigez, et j'ai vu avec regret que certains articles contiennent des insinuations regrettables contre l'autorité religieuse, que tous les fidèles ont le rigoureux devoir de respecter et de faire respecter dans la mesure de leurs forces.

Le journaliste catholique ne peut s'écarter des règles données à maintes reprises par les Souverains Pontifes aux écrivains publics. Dans l'Encyclique *Longinqua Oceani* du 6 janvier 1896, Léon XIII déclarait que "les écrivains font, au lieu d'une œuvre utile et fructueuse, œuvre défectueuse et nuisible, chaque fois qu'ils osent déférer à leur propre jugement les résolutions ou les actes des Evêques ; et dépouillant le respect qu'ils leur doivent, les critiquer, les censurer ne voyant pas quelle perturbation de l'ordre et quels maux engendre leur conduite. Qu'ils se souviennent donc de leur devoir, et qu'ils ne franchissent pas les justes bornes de la modestie. Il faut obéir aux évêques qui sont à un très haut degré de l'autorité, et leur rendre l'honneur qui convient à la grandeur et à la sainteté de leurs fonctions ; ce respect, auquel personne n'a le droit de manquer, et qui principalement chez les journalistes catholiques doit briller, et pour ainsi dire, être affiché pour servir d'exemple.

Je regrette encore que votre journal ait condamné en termes violents des associations catholiques, et qu'il déclare qu'elles doivent "être fuies comme une peste." Tous les fils de l'Eglise ont reçu un esprit de grâce et de liberté, qui ne peut être entravé, aussi longtemps qu'ils agissent selon la loi de Dieu. *Les catholiques de quelque origine ou de quelque langue qu'ils soient ont le droit d'entrer dans toutes les sociétés approuvées par l'Eglise.* (1)

En juillet 1908, j'ai déjà écrit au Rédacteur de l'Évangéline pour lui demander de cesser ses attaques contre les groupes catholiques de nationalités différentes. Ces attaques sont funestes et mettent la division dans nos rangs, alors que toutes les forces des catholiques devraient être concentrées pour la défense de leur Mère commune la Sainte Eglise. C'est encore la ligne de conduite tracée par Léon XIII : "Que les journalistes considèrent que l'œuvre de la presse sera sinon nuisible, du moins fort peu utile à la religion, si l'accord ne règne pas entre ceux qui tendent au même but. Ceux qui veulent servir l'Eglise utilement, ceux qui désirent sincèrement défendre par leurs écrits la religion catholique doivent combattre avec un parfait accord, et pour ainsi dire, en rangs serrés. Ainsi, ceux-là paraîtraient plutôt déclarer la guerre que la repousser, qui dissiperaient leurs forces par la discorde."

J'espère que vous suivrez fidèlement cette direction qui vous est donnée aujourd'hui. Dans le cas d'une désobéissance, je me verrai contraint de prendre, bien qu'avec peine, des mesures plus rigoureuses.

Vous savez que le Saint Siège est disposé à faire tout ce qui sera possible pour satisfaire les légitimes aspirations du peuple acadien. Ces écrits ne peuvent que nuire à la cause que vous voulez défendre.

De tout cœur je vous bénis.

Votre dévoué en J.-C.,

† DONATUS,  
 Délégué Ap.

(1) Note du Directeur.—Nous soulignons nous-même certains passages essentiels.

Le directeur de l'*Evangeline* publia à son tour la lettre, mais en faisant observer qu'elle lui était venue recommandée, ce qui, à son avis, le dispensait d'un accusé de réception, et que s'il ne l'avait pas publiée plus tôt c'est que personne ne l'en avait prié. Il publiait en même temps un article de soumission dont voici le principal paragraphe :

“ Nous répudions tout ce que nous pourrions avoir écrit et qui pût être considéré comme une attaque contre l'autorité religieuse et nous acceptons et croyons, comme nous avons toujours cru et accepté, tout enseignement des Pontifes Suprêmes dans leurs Encycliques, ou dans tout document émanant de Leurs mains vénérées, et voulons être fidèle à tous leurs enseignements comme à tout autre de notre Mère la Sainte Eglise, particulièrement en ce qui concerne les Sociétés, nous conformant avec la plus absolue obéissance aux règles tracées par S. S. Léon XIII à ce sujet dans l'Encyclique *Humanum genus*, de 1884, et aux instructions de Mgr Sbarretti ; et, quant aux droits des langues, à toutes les Encycliques aux Orientaux, notamment celles de l'immortel Pie IX et de S. S. Léon XIII.”

Mais un fait intéressant, c'est que le 26 novembre, le lendemain de sa publication dans le *Moniteur*, la lettre de Mgr Sbarretti paraissait, traduite en anglais, dans le *Globe* de Saint-Jean, sous les titres “Sévère reprimande à un journal de Moncton,” “les vues de Son Excellence le Délégué Papal.” Même le journal de St-Jean, qui était évidemment inspiré, faisait précéder la lettre des commentaires suivants :

“ Depuis plusieurs années *L'Evangeline*, un journal hebdomadaire publié à Moncton, critique les autorités de l'Eglise catholique, attaque la race irlandaise et dénonce les *Knights of Columbus*. Pourquoi cette organisation est plus particulièrement prise à parti, c'est ce qui n'est pas clair. Ce n'est pas une société irlandaise. Elle comprend des descendants d'Anglais, d'Ecosais, de Français, d'Allemands et d'autres races aussi bien que des Irlandais. Un de ses principaux officiers nationaux, M. J. C. Pelletier de Boston, élu récemment procureur du district de Suffolk, Mass., est le fils d'un Canadien-Français. L'ordre a des centaines sinon des milliers de membres dans la province de Québec. Il compte quelques Acadiens dans le Nouveau-Brunswick. C'est une société fraternelle d'où la politique est absolument bannie. L'intérêt qu'elle porte aux choses religieuses est prouvé par le fait qu'elle travaille en ce moment à prélever une somme d'un demi-million de dollars pour venir en aide à l'Université Catholique de Washington. En Canada, récemment, de ses membres ont souscrit quelques milliers de dollars pour décorer la résidence du Délégué Papal, ce qui a fait dire à *L'Evangeline*, et à un ou deux autres journaux, que leur but était de s'assurer le concours de Son Excellence pour faire nommer un Irlandais archevêque d'Ottawa ! Bien que cette sorte de choses fût assez agaçante, personne ne prêta attention, dans le Nouveau-Brunswick, à la tactique du journal de Moncton. Il semble, cependant, que la conduite de l'*Evangeline* a été observée par le Délégué Papal, parce que nous trouvons l'article suivant dans le *Moniteur Acadrien* de Shédiac :

“ Le directeur de l'*Evangeline* n'ayant ni publié ni même fait au Représentant du Souverain Pontife un accusé réception de la lettre que lui adressait il y a quelques mois Son Excellence Mgr Sbarretti, Délégué Apostolique au Canada, le *Moniteur* a été prié de publier, pour l'information des fidèles, le document qui suit :” (*Suit la lettre du Délégué.*)

Pressé de dire qui lui avait demandé de publier la lettre du Délégué, le directeur du *Moniteur*, M. Robidoux—est-ce bien là le brave et distingué compatriote que nous avons rencontré à la convention de St-Basile ?—s'est contenté de répondre : " M. Landry doit savoir que s'il ne nous a pas communiqué lui-même la lettre de Mgr Sbarette, elle ne pouvait venir que d'une autre source." C'est se tirer habilement d'une situation difficile. Il eut été plus loyal de rendre public tout simplement le communiqué demandant de publier la lettre du Délégué. Il est des circonstances où il ne faut pas craindre de donner des noms, et c'en était une excellente. D'autre part, il eut épargné au public qui sympathise avec le petit peuple héroïque qu'est le sien, l'attristant spectacle de voir leurs divisions exploitées contre leur cause, de voir leurs ennemis trouver contre eux des armes jusque dans leur propre maison.

Pour notre part, nous refusons de croire que cette demande ait été faite au *Moniteur* par le Délégué lui-même, pas plus qu'il n'eut voulu faire pareille demande au *Globe* de Saint-Jean. Et de tous ceux qui ont observé l'incident, il ne sera peut-être pas le moins étonné de voir combien on s'est empressé de travestir la lettre qu'il adressait à M. Landry en une réclame habile pour la société des *Knights of Columbus*. C'est comme si le mouchard qui a renseigné les ennemis des Acadiens avaient craint qu'on ne saisît point dans le public toute la portée de la lettre de Mgr Sbarette.

Les *Knights of Columbus* en cette affaire ! Nous ne pouvons guère l'espérer ; mais, puisqu'ils y sont, prenons-les tels qu'ils sont. Ce qui nous étonne le plus, c'est qu'au nom de M. Pelletier de Boston, ils n'aient pas accolés ceux de Mgr Roy, de Québec, de Mgr Faguy ou d'autres membres distingués du clergé de la province de Québec. C'est une réclame qu'ils ont promeneé —sans succès, heureusement !—dans tous les centres de la Nouvelle-Angleterre. Pour le moment, ils se contentent de citer M. Pelletier, un canadien de Boston qui ne parle pas le français et dont toute la carrière patriotique consiste, depuis quelques années, à servir d'enseigne à une société qui est peut-être approuvée par l'Eglise—ce qui n'est pas très sûr—et qui se proclame non pas une société catholique, mais une *société de catholiques*. Et les *Knights* ont leurs raisons pour maintenir cette nuance entre les deux termes. C'est leur affaire, et quand nous nous plaignons du recrutement qu'ils font parmi les nôtres, c'est moins pour les blâmer de cette initiative que pour signaler à nos gens combien ils sont imprudents de prêter ainsi leur

influence à une œuvre qui tournera contre eux ici au pays et qui est déjà tournée contre un million de nos compatriotes franco-américains.

J'ai entendu, plus d'une fois, des *Knights* Canadiens de Québec dire que ceci n'était pas encore prouvé. Si Dieu nous prête vie, cette preuve sera faite et très prochainement. Du reste, il importe peu aux Acadiens qu'il y ait un Canadien-français de plus ou de moins dans une association de langue anglaise dont ils ont à se plaindre. Il ne leur importerait pas davantage de connaître tout le bruit que fit il y a quatre ou cinq ans la découverte, à la mort d'un de ces catholiques d'élite, qu'il était un franc-maçon haut gradé. Autant de faits qui nous entraîneraient trop loin de la question que nous voulons traiter plus spécialement, savoir que beaucoup de nos réclamations, même vigoureuses, sont prises pour des attaques quand elles sont tout simplement la défense que nous opposons, en plein jour, aux attaques sournoises et fourbes que l'on nous a portées dans l'ombre. Que cela gêne les assimilateurs, c'est assez facile à comprendre, mais ils ne referont pas notre nature ou notre goût dans le choix des procédés. D'ailleurs, nous serions mal venus de prétendre confier nos réponses à des *Searchlights*, ou à des mémoires comme celui de 1905, aux mains qui ont réussi à les garder une couple d'années sous le manteau.

C'est ce que notre vaillant confrère de l'*Evangéline* a très bien compris et c'est bien pour cela que dans la situation honorable, si elle est délicate, où les événements viennent de le placer, nous nous empressons de leur apporter le témoignage de notre très cordiale et fraternelle sympathie.

Nous ne savons pas jusqu'à quel point il a pu mériter le reproche de s'être attaqué aux autorités ecclésiastiques. Le silence gardé sur son compte par ses supérieurs immédiats était pourtant de nature à nous rassurer ; et nous ne cachons pas que l'intervention subite dont il a été l'objet de la part d'une autorité supérieure nous a jeté dans un émoi profond. Son acte de soumission, qu'il a su faire avec autant de dignité que de franchise, a proprement remis les choses au point. C'est un acte qui l'honore et nous l'en félicitons.

Nous comprenons tous les dangers auxquels s'expose le journaliste qui entreprend de traiter nos questions nationales et religieuses. La situation qui nous est faite, dans Ontario, dans l'Ouest, dans les provinces maritimes, rapprochent tellement les sujets de conflit, elle prête si souvent aux abus de critique comme aux abus de pouvoir, que les juges eux-mêmes, entraînés

par les préjugés ou une conception fausse des droits et devoirs de chacun, courent grand risque de faire pencher la balance du mauvais côté. Est-ce à dire, pour cela, qu'il faille s'abstenir de travailler au triomphe de la vérité et de la justice ? Tout au contraire. Il ne faut pas oublier qu'une situation n'est jamais si près d'une solution définitive que lorsqu'elle est le plus tendue. C'est le temps où se mesurent la sincérité et la force de caractère de ceux qui luttent.

On cite à M. Landry les encycliques de Léon XIII sur les devoirs des journalistes pour l'engager à cesser toute discussion au sujet des sociétés catholiques, et dans l'espèce il s'agit des sociétés de langue anglaise manifestement hostiles ou au moins nuisibles à tout mouvement français. A ce compte-là nous n'en finirions plus si nous voulions citer les encycliques du même Pape sur le respect que les religieux doivent aux évêques, sur les droits des nationalités, et ce ne serait guère amusant pour les auteurs du *Searchlight* ou encore du *Mémoire* de 1905.

Et qu'on ne vienne pas invoquer le respect dû à l'autorité pour nous forcer au silence sur des questions où nous trouvons l'autorité aussi oublieuse de ses devoirs que jalouse de ses droits. Ce ne sont pas ceux qui souffrent toutes les vexations, tous les empiètements, tous les assauts, depuis un demi siècle, qui songent à manquer de respect pour l'autorité, même si cette autorité les regarde froidement se débattre contre les mille dangers dont on les entoure ou qu'on leur suscite, pendant qu'elle les pousse lentement à l'abîme et souvent hélas ! es-compte les profits à retirer de leur mort nationale. La lutte même qu'ils soutiennent pour la langue et les traditions de leurs ancêtres, montre l'attachement qu'ils ont toujours pour la vieille foi héroïque en la bonté de Dieu qu'ils ont emportée dans leur exil et dont ils illuminent leurs foyers depuis des générations. Ils mourraient avec joie pour venger le caractère sacré de leurs prêtres ; et jusque dans l'évêque persécuteur qui passe dans leurs rangs, aux jours des grandes solennités paroissiales, ils voient encore le Maître dont l'amour console leur affliction et les fait espérer en des jours meilleurs.

*Les nationalités sont de droit divin.* (1) A la plupart on ne l'a jamais dit, mais il le sentent de toute la force de ce sentiment, dont parle De Bonald, (2) et qui rend les races invincibles jusque dans la mort.

(1) Deloche, p. 31.

(2) " Ce sentiment profond (le caractère national) endormi dans la jouissance uniforme et tranquille d'une longue prospérité, se réveille aux jours

Et, certes, c'est trop leur demander que de vouloir les engager à baiser amoureusement leurs chaînes et à accepter sans murmure une politique qui est leur arrêt de mort. Ce n'est plus l'autorité religieuse qui parle alors, mais les politiques mal avisés qui croient fortifier la nation en arrachant de l'âme du peuple les idéaux dont il se plaît à orner la patrie. Et quand ils protestent de leur attachement à la vie nationale, quand ils supplient de les laisser prier Dieu comme le priaient leurs pères, on les traiterait en rebelles, en mauvais fils, en fauteurs de discorde ? Non, on n'a pas le droit de demander pareille chose à des gens de cœur ! Avant de punir la souffrance, avant de châtier l'épreuve qu'on s'attaque d'abord à l'injustice, même s'il faut monter plus haut pour l'atteindre. Les protestations doivent durer comme la cause qui les provoque.

Montalembert l'a dit fort éloquemment au sujet de la Pologne malheureuse :

“ Ces protestations consacrent essentiellement la distinction éternelle du droit et du fait. Si l'on contestait en principe l'utilité de ces protestations, même quand elles ne doivent pas être suivies d'un effet immédiat, on confondrait maladroitement le droit et le fait, c'est-à-dire la justice éternelle, avec la politique souvent mesquine et insignifiante des événements contemporains.” (1)

On a pu reprocher à ceux qui revendiquaient les droits des Acadiens ou ceux des Franco-Américains des paroles d'une excessive sévérité—et encore cela peut être discuté—mais les faits, les faits brutaux, persistants, qui les a niés ? Et si l'autorité est en cause, qu'est-ce qu'elle a à craindre de la vérité ? Est-ce qu'on aura étouffé le droit parce qu'on aura fait taire les victimes ?

Léon XIII lui-même, souvent cité aux journalistes, se déclarait pour la lumière lorsqu'il disait à Dom Gasquet : “ *Publiez des archives du Vatican tout ce qui a quelque valeur historique, que cela jette du crédit ou du discrédit sur les autorités ecclésiastiques. Si les Evangiles étaient écrits de nos jours, on justifierait*

---

du malheur, et, si la terreur en comprime momentanément les effets, il se replie sur lui-même, et caché au fond du cœur, il y vit de souvenirs, de regrets et d'espérances et n'en acquiert que plus d'énergie, semblable à ces ressorts dont on décuple la force en les resserrant. Véritable trésor qu'un gouvernement sage doit accroître avec persévérance, ménager avec habileté, employer avec mesure ; principe de cette force de réaction qui peut rétablir une nation des crises les plus désespérées. Le caractère national est plus ou moins fortement prononcé selon qu'une nation est plus ou moins séparée des autres par une langue ou des mœurs particulières, qu'elle est réunie plus longtemps sous un même culte, une même dynastie, dans les mêmes limites.

(1) 12 janvier 1842, discours devant la Chambre des Pairs.

*le reniement de Saint Pierre et on passerait sous silence la trahison de Judas pour ne pas offenser la dignité des Apôtres."*

En 1890, Mgr O'Brien invita les Acadiens réunis en convention à la baie Sainte-Marie à l'oubli du français en faveur de l'anglais. Selon lui, là était l'avenir des Acadiens. "Ceux qui sont convaincus de ce fait, disait-il, et qui ne craignent pas de l'avouer, en s'efforçant d'inculquer sa pensée dans l'esprit de ceux qui doivent en bénéficier, *que la chose leur soit agréable ou non*, (1) sont les vrais guides du peuple et ses vrais amis."

Les Acadiens ont-ils manqué de respect envers cet évêque en protestant, par des résolutions, contre le conseil qu'il leur donnait ?

Et les journaux acadiens font-ils autre chose quand ils protestent contre les tentatives d'assimilation dont leurs groupes nationaux sont l'objet ? Bien plus, ils voudraient donner à leur pensée, à leur dévouement, une autre direction qu'ils tomberaient, naturellement, sans pouvoir même se plaindre, sous le coup de l'instinctive réprobation de toutes les âmes honnêtes qui attendaient d'eux la direction qui sauve ou même la parole vengeresse du droit outragé. Pour eux aussi, il y a des devoirs, souvent aussi lourds que les droits, et pour eux aussi existe cette loi inéluctable qui mesure la gravité des devoirs à l'importance des pouvoirs possédés et maintient entre ces deux forces l'admirable, le nécessaire équilibre sans lequel il n'y a plus de justice. Et, du reste, il faut voir dans les campagnes de presse qui se poursuivent—peut-être un peu tard—sur nombre de questions nationales, autre chose qu'un esprit factieux ou un désir d'agiter inutilement les esprits. Le caractère de ceux qui luttent, la nature même des sacrifices que représente chaque numéro de nos petites mais vaillantes publications les défendent suffisamment contre toute imputation malséante. Et on le sait bien.

Ah ! surtout, c'est bien en Acadie qu'on le comprend peut-être plus qu'ailleurs, au milieu de ce petit peuple ressuscité qui devait de nos jours, et sous nos yeux, souffrir la persécution, être traité comme un étranger dans son pays, sinon tout-à-fait comme un ilote, par les gardiens mêmes de cette foi pour laquelle il a enduré la déportation, l'exil, la mort, pour laquelle, dans un drame tel que le monde n'en a pas vu de pareil, il continue toujours de porter, en chantant des prières à son " étoile ",

(1) Mémoire sur les missions de la Nouvelle-Ecosse, du Cap Breton et de l'île du Prince Edouard, de 1760 à 1820.

cette croix sublime qui pèse si lourdement sur ses épaules et dont le Cyrénéen se montre bien lent à venir le soulager. Abandonnés de tous, voués à l'extinction nationale, repoussés de ceux-là mêmes dont ils justifient l'élévation, après des années de prières ardentes pour le triomphe de leur droit, les Acadiens" ont espéré dans leurs mains." (1) Qui les blâmera ?

Jusque dans le succès qu'on leur fait entrevoir se mêle encore, par je ne sais plus quelle force de l'implacable destin qui les poursuit, l'amère pensée que l'on va leur trafiquer, contre le reniement de leur propre organisation nationale, les décrets libérateurs que Rome leur prépare.

On leur dit : " Vous savez que le Saint-Siège est disposé à faire tout ce qui sera possible pour satisfaire les légitimes aspirations du peuple acadien. Ces écrits ne peuvent que nuire à la cause que vous voulez défendre."

Et cela, après leur avoir demandé, à eux qui se défendent, de cesser leurs attaques contre les groupes catholiques de nationalités différentes. Ce pluriel est de trop, car la seule nationalité dont il peut être question, ce sont les irlandais. Certes, ce ne sont pas les Polonais, ni les Galiciens qui ont rédigé le *Searchlight* ou le mémoire de 1905, qui ont combattu la création d'un évêché acadien à Moncton, qui veulent un évêque irlandais à Ottawa, qui en veulent un autre à Regina, qui en voudraient un à Québec, à Montréal. (2) Et si l'on veut parler des sociétés dans lesquelles les catholiques ont le droit d'entrer, de quelque langue ou de quelque origine qu'ils soient, il est facile d'observer qu'il ne s'agit point du Central Verein allemand. Du reste, le *Globe* de St-Jean nous l'eut dit tout aussi bien qu'il s'est empressé de nous froter la lettre du Délégué sous le nez en nous expliquant qu'elle arrivait fort à point pour les *Knights of Columbus*.

Nous nous arrêtons. Les faits que nous venons de grouper nous entraîneraient trop loin, et l'espace nous fait défaut.

Il est évident que les événements se précipitent, dans notre vie canadienne avec une rapidité prodigieuse. Et pour celui

(1) *Omnes in manibus suis speraverunt.*

(2) " Hélas ! ceux qui devraient être le modèle de la perfection chrétienne, poursuivent les richesses, les honneurs, la puissance temporelle ; et sont plus attentifs à leur bien-être qu'au soin des âmes pour lesquelles j'ai versé tant de sang. Lorsqu'un évêché est vacant, la terre et le ciel savent, par combien d'injustices et d'injures, on cherche à l'obtenir, et, comme cet abus est devenu un usage, Dieu permet que les choses arrivent selon leur désir." *Œuvre du B. Henri Suzo. Colloque spirituel des neuf rochers, p. 250.*

qui observe avec soin la marche très sûre—plus sûre que jamais à cause du secret patronage dont elle semble profiter—des tendances assimilatrices, il n'est plus guère douteux que le cercle destiné à limiter à la seule Province de Québec tout nouveau développement de l'influence française en Amérique se resserre de plus en plus et que, si le jour était venu de donner le dernier tour de vis au plan que nous avons commencé de dévoiler et qui est destiné à nous perdre, il se trouverait une main, il s'en trouverait plusieurs, prêtes à accomplir gaiement cette besogne.

**J. L. K.-Laflamme**

---

# Le Réveil de Québec

(*Fantaisie.*)

Louis Veullot écrivait, un jour, à sa sœur :

“ En ce temps-là, je n'avais point de châteaux sur la terre ; mais quels châteaux seront jamais tels que j'en avais dans les nuages. Je peux bien me dire pauvre quand je songe aux richesses de ce temps-là... Donnez-moi en toute propriété tous mes châteaux dans les nuages et mettez dedans chacun le coffre-fort du juif ; ce ne sera que pauvreté, surcharge dans la pauvreté. J'ai été ruiné à plat le jour où j'ai perdu les nuages.”

Québec aussi sera ruiné à plat le jour où il perdra les nuages avec tous les châteaux qu'il y possède. Le nombre de ces châteaux est vraiment prodigieux. Songez que, chaque année, trois ou quatre constructions gigantesques s'y édifient au crédit de Québec. Et Québec existe depuis trois cents ans ! Ah ! quelles richesses égaleront jamais sur la terre celles que la vieille cité possède dans les nuages ! . . .

A vrai dire, Québec ne possède, sur la terre qu'un château ; c'est quelque chose, mais c'est peu quand on songe à tous ceux qui s'élèvent là-haut, dans ton enceinte vaporeuse, ô Québec des nuages ! . . . Et pourtant, chaque printemps, dans la fortunée capitale que Champlain a fondée sur la terre d'“immenses travaux, pouvant donner de l'ouvrage à des milliers d'hommes” doivent commencer. Le chantier de ces travaux n'existe toujours qu'au royaume de la Lune. Aujourd'hui, c'est une rue nouvelle ou un long boulevard bordé d'arbres qui doit s'ouvrir ; demain, c'est un hôtel monstre près duquel le Château Frontenac ne sera plus qu'un kiosque qui, en un endroit déjà désigné, s'offrira aux regards des Québécois tout fiers et des touristes médusés ; ou bien c'est une gare cyclopéenne, un théâtre monumental ; ou bien enfin, c'est... c'est... quoi encore ? L'année dernière, à l'occasion des inoubliables fêtes du Tricentenaire, c'était toute une cité nouvelle, dans la vieille, qui allait s'élever sur le vieux et rude promontoire. Québec se décidait enfin à secouer ses langes et à sortir de ses ruines avec des monuments, des palais, des

musées, des châteaux,—réels—des jardins et des parcs, dont un, celui des Batailles devait faire verdier de dépit le *Garden Park* des Anglais et le Bois de Boulogne des Français. Tout cela est allé se loger dans les nuages. Cette année, comptons bien sur nos doigts, les architectes américains... de Québec vont nous exhiber les plans d'une gare centrale, d'un grand hôtel, d'un marché, d'un théâtre, d'un parc, du prolongement de la Terrasse dont on parle depuis quarante ans, du fameux Pont qui, lui, ne s'obstine pas à monter dans les nuages, mais aime mieux faire le plongeon dans le fleuve, et, si le ciel favorise, enfin, les vœux d'une partie de la population, du parachèvement du bureau de poste de Saint Roch dont le projet est sur le tapis depuis au moins cent quatre-vingt lunes. Il est fort à parier que toutes ces constructions, à part le pont, aillent, elles aussi, s'édifier là-haut...

Québec, celle de la terre, est une pauvre vieille dame qui se rengorge dès qu'on lui parle de son prestige passé ; elle affecte des airs athéniens et aime beaucoup les études classiques. Aussi bien, parmi beaucoup d'heureuses et de brillantes qualités qui ont été son lot, jusqu'ici, en ce monde, il n'est point resté de place pour la modestie ; et l'on ne se cache pas pour la dire orgueilleuse... à sa façon. Mais on voudra bien ne voir là que propos de détracteurs jaloux.

Pour dire vrai, elle est le conservatoire des vieilles traditions de la vieille France, et elle n'est fière seulement que du nimbe de poésie et de légende qui l'enveloppe et la transfigure. Ah ! elle est contente aussi de ce que l'épopée de son histoire se raconte tout entière et nous parle par toutes les pierres de ses bâtisses, par toutes les figures de ses monuments : vieilles choses brûlées de soleil, vibrantes dans le poudroiement des midis d'été ou émergeant tristement des neiges de nos rudes hivers. Et elle doit, à la vérité, fièrement enveloppée dans ce manteau de gloire ancestrale.

C'est, de nouveau, la Belle au Bois dormant.

Mais il viendra, "un jour qui n'est pas venu," un Prince Charmant qui la réveillera de son sommeil trois fois séculaire. Cette réalité choquera sans doute ses romantiques admirateurs, ceux qui chérissent dans le monde de Québec une illusion de dilettante située dans un passé trop légendaire et partant un peu chimérique ; mais, vraiment, le réveil sera fort heureux et venu à point. Un peu plus tard et les arbres recommençaient à pousser dans les rues de la vieille ville, et les touristes émer-

veillés auraient pu surgir des carrefours d'authentiques indiens. Vive donc le Prince Charmant !

Or, ce Prince Charmant se trouvera être le genre humain lui-même, et son arrivée s'effectuera de façon très naturelle. Voici comment.

Les principaux centres d'activité humaine sont situés dans l'hémisphère boréal : Chicago, Montréal, New-York, Paris, Londres, Vienne, Moscou, Constantinople, Berlin, Saint-Petersbourg, etc. Et la raison de ce fait est facile à comprendre. C'est que la plus grande partie de la terre habitable est au nord de l'Équateur. Des esprits sérieux ont rêvé que le Nord exercerait bientôt encore une attraction nouvelle et, si ces rêves se réalisent, comme il est très probable, plusieurs des centres actuels pourraient bien s'en sentir, notamment Québec relativement assez voisin du Pôle Nord. Voici :

Dans quelques années, le genre humain prenant plus complètement possession de son domaine, et se mettant, pour ainsi dire, en communication avec lui-même, se sera fait tout autour de notre boule un chemin commode sur lequel l'électricité, le gaz et la vapeur se disputeront l'honneur de l'entraîner à des vitesses toujours plus vertigineuses. Ce chemin gigantesque, auquel des peuples travaillent depuis des siècles, traversera les continents dans leur plus grande largeur—Naturellement, les aéroplans et les ballons dirigeables s'en moqueront bien et lui feront des pieds-de-nez par-dessus les montagnes.—Ainsi, partant de la côte occidentale de l'Irlande et passant par Londres, Paris et Saint-Petersbourg, il traversera les steppes glacés de la Sibérie et gagnera la pointe la plus avancée de cette presqu'île très allongée " qui est comme une main que l'Asie viendrait tendre à l'Amérique par-dessus le détroit de Behring." Sautant ce détroit, il suivra le Yukon et passera à travers le Klondyke. Rendu là, il faudra bien s'occuper un peu du Pôle Nord qui a enfin poussé la complaisance envers ses découvreurs jusqu'aux extrêmes limites du possible. C'est vraisemblablement en cet endroit, par un chemin de ceinture que Peary ou Cook voudront bien lui tracer, que le genre humain prendra sa provision de glace. Du Yukon, il descendra à Winnipeg. Puis, de Winnipeg, le genre humain prendra son élan pour l'Atlantique, et, touchant au nord du Lac Supérieur, au lac Abbittibi et au Lac Saint Jean, où il s'approvisionnera de bluets, il descendra le Saguenay où, de là, il ne fera qu'un saut, s'il le veut, jusqu'à l'extrémité la plus orientale du Labrador pour y prendre sa

provision de morues et de harengs. Il retournera ensuite le fleuve et s'arrêtera finalement à Québec fort essoufflé, comme on peut se l'imaginer, après une pareille course.

Voilà ce rêve grandiose. Supposons maintenant qu'il se réalise, on voit les conséquences qui en résulteront sur la distribution du commerce et de la population, ici, en Amérique.

En effet, que ce rêve se réalise et Winnipeg devient la plus grande ville de l'Ouest parce que c'est là que l'immense trafic que centralise aujourd'hui Chicago, ira rencontrer le genre humain arrivant d'Asie avec, dans les mains, toutes sortes de produits, y compris l'or du Klondyke. Ainsi, le centre commercial de l'Ouest se déplacera de beaucoup vers le Nord et montera de Chicago à Winnipeg. Au nord du Lac Supérieur, il se formera une ville considérable attirant à elle le commerce des lacs et achevant de détrôner Chicago. On y transportera le commerce des cochons et des conserves. Montréal, New-York et Boston, naturellement, seront bien obligés de s'occuper du genre humain qui descend, là-bas, du Labrador. Et, comme ces villes ne sont pas sans savoir que le genre humain est beaucoup trop considérable pour aller chez elles, par voie d'eau, à cause du peu de profondeur du fleuve, en été, et, en hiver, à cause de la Clef du Cap Rouge, et par terre, eu égard aux trop longs retards du Pacifique et de l'Intercolonial, elles viendront elles-mêmes l'attendre à Québec et faire des affaires avec lui. A Québec aboutira, en outre, un autre chemin de fer arrivant directement de la Baie James, après avoir traversé des plaines fertiles qui se changeront vite en champs de blé, comme au Manitoba.

Comme on le voit, Québec deviendrait, ni plus ni moins, le rendez-vous du genre humain. Il serait le centre commercial du monde entier. Il attirerait à lui tout l'or du Klondyke, tout le blé du Manitoba, tout le beurre et le fromage de Montréal, tout le coton des Etats-Unis, toutes les fourrures de Nijni-Worgorod. Il deviendrait une ville énorme, monstre ; et pensez s'il serait fier. Lévis, Sillery, Limoilou, Beauport, Charlesbourg, Montmorency s'annexeraient à la nouvelle ville et deviendraient de populeux quartiers. Les routes de ces différents villages seraient transformées en somptueux boulevards. On finirait le Parc des Batailles de Lord Grey, où, à côté de la statue de l'Ange de la Paix que l'on construirait trois cents pieds plus haut, on élèverait des monuments à Laurier, à Gouin, à Bourassa, à tous les ministres et à tous les députés

depuis la Constitution. La Terrasse s'étendrait jusqu'au Cap Rouge et une gare centrale couvrirait toute la Basse-Ville d'aujourd'hui. Bref ! on aurait tellement agrandi la ville que la chute Montmorency deviendrait un jet d'eau qui cascaderait en face d'un monumental édifice qui serait le bureau de poste de Saint-Roch, et où le genre humain, de passage à Québec, viendrait chercher son courrier et écrire des cartes postales à ses amis d'Europe, d'Afrique et d'Asie. . .

Voilà ce que sans penser on pense de Québec si, un jour, le Prince Charmant venait réveiller la petite ville de province d'aujourd'hui qui dort si profondément sur la terre. Au reste, on voudra bien faire aux esprits sérieux qui ont fait ce rêve le sensible plaisir de trouver vraisemblables les conséquences que pourraient avoir ce rêve, s'il se réalisait.

**Jean Yves.**

---

## Acadiens déportés à Boston, en 1755.--- (Un épisode du Grand Dérangement)

(Suite)

Un comité fut, encore une fois, institué pour s'enquérir des faits.

Dans son rapport nous le voyons se prononcer contre l'idée d'offrir aux Acadiens des terres pour s'y établir, quoiqu'il y en eut en abondance, n'attendant que des colons. Cependant il reconnaît que " dans l'état où se trouvent les détenus, ils sont dans un danger immédiat de périr, s'ils ne sont pas secourus," et termine en recommandant qu'on leur alloue des vivres pour deux mois, jusqu'au printemps.

La Chambre des Représentants, à qui ce rapport fut soumis, y souscrivit en partie. Comme les Acadiens mouraient littéralement de faim et qu'ils étaient dans l'impossibilité absolue de se procurer des vivres, ne possédant plus ni outils ni rien, elle eut la largesse de leur voter des rations pour quatre jours ! Sa générosité ne s'arrêta pas là. Ayant décrété qu'ils seraient encore une fois séquestrés dans leurs anciennes limites, elle fit, aux frais de la province, enterrer les morts et transporter en voiture, jusqu'à la porte de leur prison, ceux et celles qui ne pouvaient plus marcher ! Quoiqu'ils fussent sortis de leurs geôles sans le passeport exigé par la loi, étant en veine de magnanimité, elle ne les fit pas mettre au bloc, et ne les condamna pas, comme ils en étaient passibles, à être fouettés publiquement, hommes et femmes, garçons et filles, le buste nu jusqu'à la ceinture. Ils furent purement et simplement reconstitués prisonniers.

Et c'est ainsi qu'en l'an de grâce 1765, on traitait, à Boston, en pleine paix, des sujets anglais... ou français, quand c'était des Acadiens.

A partir de ce jour la situation de ces malheureux fut plus lamentable encore qu'auparavant. Jusque là, c'était le purgatoire avec l'espérance finale du ciel ; désormais ce fut l'enfer, l'enfer du Dante, refermé sur eux, et scellé.

Allaient-ils donc tous périr, de plus de douze cents qu'ils avaient été dans le Massachusetts ? Mourir de faim, de froid,

sous les coups, ces pères et ces mères profondément chrétiens s'en seraient consolés ; car, après tout, ce n'était qu'abandonner une vie mortelle et misérable. Mais vivre et mourir sans le secours des sacrements consolateurs de l'Eglise ; mais voir leurs enfants, ceux qu'on leur ravissait, élevés dans une religion dont les membres étaient aussi inhumains, pour devenir à leur tour des Puritains, cette pensée leur était intolérable.

Cependant, le gouverneur Fra Bernard cherchait toujours le moyen de les sauver, et il ne s'en présentait aucun.

Douze mois s'écoulaient, durant lesquels on n'entend plus parler des prisonniers du Massachusetts, désormais oubliés de l'univers entier. Même Thomas Hutchinson, l'homme charitable et juste, leur ami, que nous connaissons, ne peut rien faire pour eux dans le court espace de temps où il remplit les fonctions de lieutenant-gouverneur. De son côté, la Législature ne prend plus même la peine de répondre, quand ils s'adressent à elle pour quelque nécessité urgente.

Il leur arrivait, toutefois, des nouvelles du dehors, de temps en temps ; et ils trouvaient moyen de communiquer entre eux et de se concerter.

C'est ainsi qu'ils apprirent, au commencement de 1766, que le gouverneur Murray avait, l'année précédente, par proclamation royale, ouvert le Canada aux immigrants d'Angleterre et à tous ceux des colonies anglaises qui désiraient s'y établir. Cent arpents de terre seraient accordés aux chefs, et cinquante à chaque enfant, de toute famille, qui en ferait la demande, gratuitement, les deux premières années, et, ensuite, moyennant une redevance annuelle de deux schellings.

Disait la proclamation : "Ceux qui voudront s'établir dans le bas de la province, comme sur la baie de Gaspé, la baie des Chaleurs et places adjointes, auront (en outre) l'avantage de la pêche."

Les prisonniers décidèrent de tenter un suprême effort de ce côté-là.

En conséquence, huit d'entre eux, Jean Trahan, Alexandre Breau, René Landry, Isaac Gourdeaux, Augustin Leblanc, Isidore Gourdeaux, Jean Hébert et Joseph Manzerol, remirent, le 8 février 1766, une pétition au gouverneur, le priant, au nom des Acadiens de Boston, de les faire transporter par mer, eux et leurs familles, au Canada, avec des provisions pour un an, vu qu'ils étaient sans ressources. Ils le priaient en même temps, d'écrire au gouverneur Murray pour lui demander de les recevoir et de leur donner des terres.

Le gouverneur Bernard communiqua cette pétition aux Chambres, l'accompagnant d'un message au cours duquel il disait : " J'ai toujours eu, depuis que je suis gouverneur de cette province, beaucoup de compassion pour ce peuple. Comme vous le savez tous ce sont les dures nécessités de la guerre plutôt qu'aucune faute imputable à eux qui les ont arrachés à une situation où ils vivaient dans l'aisance, dans l'abondance même, pour les plonger dans la pauvreté et le servage, d'où ils n'ont aucun moyen de sortir. A plusieurs reprises j'ai cherché à améliorer leur sort et à faire d'eux d'utiles sujets de la Grande-Bretagne ; mais j'ai chaque fois failli à la tâche.

" Voici que vous avez l'occasion de faire, sans qu'il vous en coûte beaucoup, qu'ils ne soient plus à charge à la province ni à eux-mêmes, et deviennent, au contraire, une source de richesse et de force pour l'Empire, en Amérique. Il est bien certain que s'ils avaient des terres, sans lesquelles aucun cultivateur ne peut vivre, ils se tireraient d'affaire. J'espère donc qu'ils pourront profiter de l'offre du gouverneur Murray ; donnez-leur en le moyen, et vous ferez un acte d'utilité publique en même temps que de charité."

Pour réponse, la Chambre des Représentants, sur la recommandation de toute la cour, ordonna que ceux des Acadiens qui étaient venus à Boston présenter la pétition, s'en retournassent immédiatement dans les villes et villages qui leur avait été assignés, et, s'ils refusaient, que les vivres leur fussent coupés.

Ils avaient le choix : retourner prendre leurs chaînes, ou mourir, à Boston, de faim.

C'en était trop. Le gouverneur et le conseil refusèrent de ratifier cette dernière infamie. Ils étaient éceurés.

Il s'en suivit un *dead-lock* entre la Chambre des Représentants et le Conseil. A la fin, ce fut la Chambre qui céda, et, le 20 février 1766, elle autorisa le lieutenant-gouverneur " à écrire à Murray pour l'informer que les Acadiens étaient prêts à passer au Canada, s'il consentait à les recevoir."

Vingt louis sterling furent votés pour envoyer porter le message par deux Acadiens, le lieutenant-gouverneur ne se souciant apparemment pas de confier à des Bostonais cette délicate mission.

Voici la réponse du gouverneur Murray, telle que rapportée par l'un des deux envoyés :

“ Monsieur, j’ai reçu, il y a déjà quelque temps, votre lettre du 25 février à propos des Acadiens de votre province. Je suis d’avis qu’il est de l’intérêt de l’empire britannique en général et du Canada en particulier, que ce peuple s’établisse ici sur le même pied que les nouveaux sujets Canadiens de Sa Majesté ; par conséquent, je n’hésite pas à les recevoir. Mais comme ils ont autrefois refusé de prendre le serment d’allégeance et d’apostasie (*abjuration*) et comme par leur requête à moi adressée ils semblent s’attendre à être maintenus aux frais du gouvernement, jusqu’à ce qu’ils puissent se suffire à eux-mêmes, je crois nécessaire de vous communiquer ma réponse à leur pétition, vous priant de la leur passer, afin que personne ne puisse plaider ignorance. Ceci pour prévenir toute rancœur et tout reproche de côté et d’autre.”

Cette réponse montre combien il s’en fallut de peu que Murray ne leur refusât l’entrée du Canada. Quelqu’un les avait évidemment desservis auprès de lui. Ce quelqu’un-là, disons-le sans hésiter, c’était Wilmot, digne successeur de Lawrence et de Belcher. Ce trio de gouverneurs avait passé par des trances mortelles en apprenant, quelques années auparavant, que Murray était disposé à laisser les déportés de la Nouvelle-Ecosse s’établir sur les côtes de la Gaspésie. Pour l’en détourner, ils lui avaient écrit, les uns après les autres, pis que pendre des Acadiens. Les établir dans le fond du Haut-Canada, passe encore ; mais dans le golfe, à portée de leurs anciens établissements, jamais ! Leurs cris avaient retenti jusqu’en Angleterre. “ Je suis d’avis, écrivait Wilmot au Lord de Halifax, que l’établissement d’une colonie d’Acadiens, soit dans les provinces maritimes, soit sur le long du fleuve Saint-Laurent, exposerait le pays aux plus fâcheuses conséquences. Ce sont des français fanatiques, des papistes irréductibles. . . . Qu’on les disperse plutôt, par petits groupes, et préférablement à tout autre endroit, aux Antilles françaises.”

Murray, et c’était là l’essentiel, leur ouvrait les portes du Canada ; il y avait sous le soleil un coin de terre où il leur serait permis de vivre et de mourir en hommes libres. Mais on les prévenait qu’aucune assistance ne leur serait donnée. Comment, avec cette perspective, entreprendre le long voyage, sans ressources, dénués de tout et exténués par des années de privations et de souffrances ?

Ils se jettent aux pieds du gouverneur et des membres du Conseil, et les conjurent d’avoir compassion au moins des veuves

chargées d'enfants, des vieillards, des malades ; de leur procurer à tous le moyen de passer au Canada, et, rendus là, de leur donner de quoi subsister quelque temps, sans quoi ils ne partiraient que pour mourir de faim.

Poussés par le désespoir : " Vous avez toujours été prêts, ajoutent-ils, à nous venir en aide, et nous n'avons que vous, messieurs, à qui nous adresser pour nous tirer de l'abîme de misère où nous avons été jetés."

Quant au serment d'allégeance, celui qui leur avait été maintes fois proposé en Acadie, attendu qu'il n'y avait pas là, comme autrefois à Port-Royal, aux Mines, à Beaubassin et à Piguit, de casuiste pour leur faire entendre qu'il y allait du salut de leur âme, s'ils consentaient volontairement à devenir les sujets d'un prince hérétique et les menacer d'excommunication, ils se déclarent d'avance tous prêts à le prendre.

Ceci se passait à Boston, le 2 juin 1766, onze ans après leur déportation de l'Acadie.

Aucune aide quelconque ne leur fût accordée ; tout au contraire, la Chambre passa une résolution spéciale interdisant qu'il leur fût fait aucune avance : *to prevent the Neutrals being supplied any further*. C'était une autre manière de les empêcher de partir. C'était se montrer plus inhumain que les Egyptiens ne l'avaient été pour les Hébreux ; car, lorsque ceux-ci sortirent de la captivité d'Egypte, ils purent emprunter des païens des vêtements et autres objets nécessaires à la vie.

Que faire dans ces conditions ? Des messages furent envoyés dans toutes les localités où il se trouvait des prisonniers, afin de prendre l'avis de chacun et d'agir de concert.

Le sentiment fut unanime de passer au Canada, de s'en aller à tout prix, de sortir de l'enfer. Mais les vieillards, les infirmes, les malades, ne pouvaient pas entreprendre le trajet. Allait-on les laisser en arrière ?

Il y avait dans le port de Boston des vaisseaux en partance pour Halifax et Québec, qui pouvaient très bien les prendre à leur bord.

Il y avait aussi des goëlettes et des barges de pêcheurs inoccupées, que les Acadiens s'offrirent de manœuvrer eux-mêmes et de ramener, si on voulait leur en prêter quelques-unes. Ils n'essuyèrent partout que des refus.

Jean Labordore, que nous connaissons pour l'avoir vu, au sacrifice de ses biens et au péril de sa vie, sauver un navire et un équipage anglais à Mirliguêche (Lunenburg), avant le

Grand Dérangement, rappelle une seconde fois ce service et supplie le gouverneur de lui fournir le moyen de prendre passage, lui et ses huit enfants, sur un vaisseau qui doit partir, le samedi suivant, 20 juillet, pour Québec. Sa prière est rejetée.

Quelques-uns vont à pied, au travers des bois, jusqu'à Québec, solliciter quelque secours de leurs frères canadiens, Edouard Benoit, entre autres, dont la femme est malade, et l'un de ses deux enfants aveugle. Ils s'en reviennent désespérés.

Tout ce qu'il est humainement possible de faire, ces malheureux le tentent pour se procurer un passage au Canada. Un petit nombre seulement y parviennent.

Il ne restait aux autres que l'alternative, ou d'attendre tous ensemble, en captivité, la mort trop lente à venir ; ou, pour ceux qui étaient forts et bien portants, de s'en aller, à pied, sans ressources, sans armes, sans tentes, sans vivres, à travers quatre cents milles de forêt, avec la perspective de mourir de faim, soit en route, soit rendus à destination.

Les plus misérables poussaient à partir ceux qui pouvaient entreprendre le voyage. Ils mourraient libres, au moins, ceux-là : cela valait mieux, disaient-ils, que de vivre et mourir esclaves tous ensemble.

Le tableau des scènes qui se passèrent alors dans les cent vingt-cinq villes et municipalités où les prisonniers avaient été jusque-là retenus, scènes d'héroïsme, de générosité, de pleurs, de résignation chrétienne, de désespoir, peut à peine se concevoir, encore moins se décrire.

Il s'en trouva un peu plus de huit cents en état de partir. Ils laissèrent dans chaque localité des hommes valides, et surtout des femmes, pour prendre soin des infirmes et leur fermer pieusement les yeux ; et les autres, la mort dans l'âme, rentrèrent, morne procession, dans la sombre forêt.

La caravane prit, pour se rendre à Montréal, où ils avaient résolu d'aller, la route du lac Champlain. On eut pu suivre leurs traces aux croix de bois qu'ils laissaient derrière eux sur des fosses péniblement creusées ; ce qui a fait dire à Longfellow :

Aux pierres des tombeaux leur histoire est écrite.

— Ceux qui parvinrent au Canada s'établirent au sud de Montréal, dans les comtés de Saint-Jean et de Laprairie, le plus grand nombre dans un endroit qu'ils nommèrent pieusement l'Acadie :

... *Et dulcis moriens reminiscitur Argos.*

Ils ne se dirigèrent pas tous du côté du Canada. Un groupe d'environ deux cents, hantés par la nostalgie de leur chère Acadie, poussés par la folie du retour, prirent, à tout hasard, le chemin de la Nouvelle-Ecosse, sans savoir comment ils seraient reçus à leur arrivée et sans s'arrêter à cette pensée.

Quoique les autorités d'Angleterre eussent, deux ans auparavant, notifié le gouverneur Wilmot qu'il eut à permettre aux Acadiens de s'établir à la Nouvelle-Ecosse au même titre que les autres colons, c'est-à-dire en prêtant au roi le serment d'allégeance ordinaire, la loi passée durant l'été de 1759, par Lawrence, son Conseil et la Chambre d'Assemblée, déclarant nulle toute action prise devant les tribunaux pour le recouvrement des biens immobiliers autrefois possédés par les Français, n'en demeurerait pas moins en vigueur, en 1766 ; et également une autre, du printemps de la même année, qui décrétait d'emprisonnement et de bannissement les prêtres catholiques (*papist priests*) appréhendés dans la province de la Nouvelle-Ecosse, et condamnait à une amende de cinquante louis sterling ou au pilori, toute personne qui leur donnerait asile.

Qu'ils fussent ou non au courant de ces lois passées en contravention du traité d'Utrecht, rien n'ébranla leur inébranlable résolution. L'Acadie était plus éloignée de Boston que le Canada ; pour y arriver c'était la même forêt à franchir, mais plus inextricable encore ; les mêmes difficultés à surmonter, mais plus grandes, à cause des rivières à traverser ; les mêmes dangers à affronter, mais accrus par le voisinage des hommes. Ils partirent quand même.

Les péripéties de leur odyssée ne sont pas consignées aux archives de Halifax, ni dans les procès-verbaux de la Législature de Boston.

Afin de ne donner que des faits strictement historiques et documentés, je laisse la parole à Rameau de Saint-Père, l'un des auteurs les plus consciencieux qui aient écrit sur l'Acadie. Il tient les faits suivants de la bouche même " des fils de ces enfants de la douleur," comme il les appelle.

" Ce fut, dit-il, dans le printemps de 1766 que se forma l'héroïque caravane dont nous suivrons les pas. A pied et presque sans approvisionnements, les pèlerins acadiens affrontèrent les périls et la fatigue d'un retour par terre, en remontant les côtes de la baie de Fundy jusqu'à l'isthme de Shediac, à travers cent quatre-vingts lieues de forêts et de montagnes inhabitées : des femmes enceintes faisaient partie de ce misé-

nable convoi, qui accouchèrent en route. Nous avons connu quelques-uns de ces fils de la douleur, et c'est de leur bouche que nous tenons le récit que leur avaient transmis leurs pères, nés pendant cette douloureuse traversée.

“ Jamais on ne saura tout ce que souffrirent ces malheureux, abandonnés et oubliés de tous, en se frayant une route dans le désert.

“ Dans les sentiers sauvages qui serpentaient parmi les interminables forêts, cette longue file d'émigrants cheminaient péniblement ; c'étaient de petites troupes de femmes et d'enfants traînant le mince bagage de leur misère, tandis que les hommes, dispersés çà et là, cherchaient dans la chasse, dans la pêche et même parmi les racines sauvages, quelques ressources pour les alimenter. Il y avait des petits enfants tout petits, marchant à peine, que l'on menait par la main ; les plus grands les portaient de temps en temps ; plusieurs de ces malheureuses mères tenaient un nourrisson dans leurs bras ; les cris de ces pauvres enfants rompaient seuls, par leurs échos plaintifs, le silence sombre et lugubre des bois.

“ Combien sont morts en route : d'enfants, de femmes et même d'hommes ? Combien ont expiré, accablés par la lassitude, souffrant la faim ou la soif, assis et oubliés pour toujours dans un sentier perdu, sans prêtre, sans consolations, sans amis ?

“ A mesure que la triste caravane s'avavançait, il s'en trouvait, en effet, dont les forces défaillantes se refusaient à les porter plus loin ; tous ne succombaient point cependant, et il s'échelonna ainsi le long de la route quelques groupes, qui demeurèrent comme des noyaux de colonies à venir. C'est ainsi que, sur les bords du fleuve Saint-Jean, plusieurs familles se fixèrent sur les ruines des établissements qu'avaient occupés les Français dans ce district, à Jemsek et à Ecoupag, dans les environs de Fredericton.

“ Lorsque la colonie des proscrits, éclaircie par les fatigues du voyage, atteignit les bords du Pecoudiak, il y avait quatre mois qu'ils étaient en route. . . .

“ Après le premier mouvement de joie ressenti en retrouvant des parents et des amis, ils eurent à éprouver un grand serrement de cœur. On leur apprit que dans le pays des Mines et de Port-Royal, toutes les habitations avaient été brûlées, les terres confisquées et distribuées à leurs persécuteurs. Ce grand et pénible voyage qu'ils venaient de faire se trouvait inutile : il n'y avait plus pour eux ni patrimoine, ni patrie.

“ Cent vingt d’entre eux s’installèrent au milieu des Acadiens qu’ils venaient de retrouver et les autres, soixante environ, reprirent de nouveau leur route, hommes, femmes et enfants. Ils tournèrent le fond de l’ancienne baie française, devenue *Fundy Bay* ; ils visitèrent successivement Beaubassin, Pigiguïd, les Mines ; mais Beaubassin s’appelait *Amherst*, Cobeguit avait pris le nom de *Truro* ; Pigiguïd celui de *Windsor*, et les Mines avec Grand-Pré se nommaient *Horton*.

“ Ils effrayaient les enfants qui regardaient passer la lamentable caravane ; ils inquiétaient les femmes et les hommes, comme une menace sortie du tombeau ; on s’irritait contre eux, et les malheureux se traînaient de village en village, harassés par la fatigue et par un désespoir qui s’accroissait à chaque étape. La dernière fut à Port-Royal, désormais *Annapolis-Royal*, où ils furent encore plus mal reçus qu’ailleurs.”

Pour se débarrasser de ces spectres, les autorités anglaises d’Annapolis les dirigèrent sur les bords inoccupés de la baie Sainte-Marie, où vivent aujourd’hui et prospèrent leurs fiers descendants.

Ne vont-ils pas enfin trouver le repos, ces malheureux fugitifs de Boston, ces pâles pèlerins de la mort ? Reste-t-il au fond de la coupe quelque amertume qu’ils n’ont pas encore bue ? Ne sont-ils pas parvenus à la dernière station de la voie douloureuse, d’où l’on aperçoit les lointains du ciel ?

Non, pas encore.

Les infirmes et les malades qui avaient été abandonnés à Boston, parce qu’ils ne pouvaient pas suivre la caravane dans son exode, n’avaient pas encore tous rendu le dernier soupir que la guerre de l’Indépendance des colonies anglaises d’Amérique contre la mère-patrie éclata.

Un certain nombre d’Anglo-Américains, plutôt que de s’engager dans une guerre fratricide, abandonnèrent leur pays et leurs biens pour se retirer au Canada et dans les provinces maritimes, restés fidèles à l’Angleterre. Il fallait reconnaître un si beau geste patriotique—le geste même des Acadiens vis-à-vis de la France—et établir convenablement les nouveaux arrivés. Mais où ? On s’était distribué entre soi et les amis toutes les terres des Acadiens déportés et leurs si riches prairies. Des terres en bois debout, ce n’était pas une récompense digne d’être offerte aux Loyalistes, comme s’intitulaient ces partisans de l’Angleterre fuyant les colonies en révolte contre la métropole.

Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse leur donna, entre autres morceaux princiers, les établissements fondés à Jemsek et à Ecoupag, sur la rivière Saint-Jean, en 1766, par le détachement d'Acadiens que nous avons vu s'acheminant si péniblement à travers les interminables forêts du Massachusetts, du Maine et du Nouveau-Brunswick.

Le nouvel établissement commençait à prospérer. Ses habitants en furent dépossédés et chassés, tout comme autrefois de Grand-Pré et de Port-Royal.

Tout ceci ressemble à de la fiction ; à un lointain mirage ; à une vision de larmes et de sang, apparue en songe dans la nuit, plutôt qu'à un récit sévèrement historique.

Un enchaînement si inconcevable de maux ne saurait être l'effet du seul hasard, ni non plus de la seule méchanceté de quelques hommes. La volonté de Dieu, mystérieuse et adorable, est là, manifeste. Dieu s'est visiblement détourné de nos pères. *Etait-ce châtement ? Etait-ce expiation ?*

Nous, les héritiers de leur ruine, croyons qu'ils étaient des hommes remplis de foi religieuse et de crainte de Dieu, pacifiques, sobres, chastes, charitables, justes ; il nous semble même que, par la simplicité et la pureté de leur vie, ils se rapprochent des premiers chrétiens ; à nos yeux leurs souffrances égalent en durée, et souvent en intensité, celles des martyrs. Leur courage nous paraît aussi grand et leur foi la même. Mais nous sommes leurs descendants, et notre jugement peut n'être pas impartial.

On les avait, sans mauvaise intention sans doute, mais enfin on les avait mal éclairés et mal dirigés, dans leurs démêlés avec les gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse. Ils avaient été induits en erreur sur la doctrine touchant les choses qu'il faut rendre à Dieu et celles que le citoyen a le droit inaliénable, le devoir même, en certains cas, de rendre à César. Ils avaient été trompés, d'abord, sur leurs droits ; ils s'étaient, ensuite, trompés eux-mêmes sur leur devoir de l'heure présente, en ne s'armant pas d'indépendance, et en ne prenant pas sur eux de prêter quand même, au roi d'Angleterre, hérétique ou non, à qui le roi de France, très chrétien et très dissolu, les avait livrés corps et biens, le serment d'allégeance que tout prince, que tout gouverneur régulier, a le droit incontestable d'exiger de ses sujets. Si les Acadiens de 1755 avaient suivi leurs propres conseils politiques, leurs descendants, français et catholiques jusqu'au dernier, formeraient aujourd'hui l'immense

majorité de la population des provinces maritimes, comme les Canadiens le sont dans la province de Québec.

Ils reposent tous, depuis longtemps, dans les bois, au fond de la mer, dans les cimetières protestants de l'Angleterre et des Etats-Unis, au Canada, et quelques-uns en la terre bénie de l'Acadie.

Lawrence, aussi, est mort, et Belcher, et Wilmot, et Boscowan. Il reste aux uns et aux autres l'éternité, plus longue à franchir que de Boston à Port-Royal et à Laprairie, à travers les bois.

**Pascal Poirier.**

FIN

---

## Revue des faits et des œuvres

---

### Un jury d'honneur

C'est la grave proposition que fait en ce moment M. le Chanoine LePailleur, de Montréal, aux journaux qui l'ont mêlé à l'affaire du diocèse de Burlington. Pour faire suite à la lettre qu'il nous adressait, il y a quelques semaines, ainsi qu'à la *Vérité*, de Québec, et l'*Union* de Woonsocket, il propose à ceux qui auraient mal interprété les explications qu'il a déjà données sur ce sujet, un arrangement auquel nous lui devons, en toute justice, de donner toute la publicité possible.

Voici donc le communiqué qu'il nous adresse et qui a déjà fait, d'ailleurs, son tour de presse dans la Nouvelle-Angleterre et en Acadie :

“ Les sentiments ne se discutent pas, ils ne discutent même pas. Et quand ces sentiments touchent aux fibres si délicates de la famille ou du patriotisme, ils peuvent dans l'amour ou la haine créer des héros ou faire des victimes.

“ Je ne m'explique pas autrement les injures dont on accable en ce moment un homme, qui a conscience de n'avoir pas forfait à l'honneur, un Prêtre qui a voulu n'avoir au cœur que de l'amour et du dévouement, un Canadien-Français qui n'a voulu que du bien aux siens tout en respectant les droits des autres.

“ Je demande à mon caractère sacerdotal de m'empêcher de répondre par la colère à des attaques cruelles, injustes et fausses.

“ La réponse que j'ai voulu faire calme et modérée autant que loyale et sincère, n'a pas eu le don d'apaiser ceux que trompent des informations incorrectes. Par ailleurs, je sais qu'esprit préjugé ou prévenu tout aussi bien que cœur aigri ou irrité ne peut donner qu'une interprétation hostile aux affirmations les plus honnêtes, aux paroles les plus loyales, aux faits les plus simples.

“ En ces conditions, moi qui ai voulu la fédération des Sociétés Canadiennes et Acadiennes, je ne descendrai pas dans l'arène si vite passionnée et si facilement fratricide de la discussion dans les journaux.

“ Comme toutefois il importe que mon silence qui voudrait être pacifique ne soit pas pris pour un aveu et une lâcheté, je veux soumettre toute la cause à un “ JURY D'HONNEUR ”.

“ Et pour qu'on ne m'accuse pas de chercher partialité aucune, je prie de faire partie de ce “ JURY D'HONNEUR ” des hommes dont les noms seront agréables à mes adversaires. Je veux parler des Présidents généraux et des Auteurs Spirituels de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, de l'Association Canado-Américaine et de la Société de l'Assomption. Bien plus, si ces Messieurs veulent appuyer leur décision sur un autre nom, j'oserai solliciter de Son Excellence le Gouverneur Pothier qui ne me refusera pas cette insigne faveur.

“ Par ce choix même, on verra bien que je ne redoute pas les accusations • Quant aux accusateurs, il y a plus de vingt ans que j'ai appris la sagesse pratique de cette maxime : “ Les amis d'hier peuvent être les ennemis d'aujourd'hui et les ennemis d'aujourd'hui peuvent être les amis de demain.”

G. M. LE PAILLEUR,  
*Chan. Curé.*

Montréal, 1 décembre 1909.”

On admettra que cette affaire prend une singulière tournure en tenant tout le monde à peu près aussi éloigné de la vérité que dans ses commencements, si tant il est possible que M. le Chanoine LePailleur ait été calomnié.

LA REVUE a publié dans son dernier numéro la réponse de M. le Chanoine et elle a dit très franchement ce qu'elle en pensait.

Maintenant, M. le Chanoine LePailleur demande un jury d'honneur sans trop bien définir la question à juger. Ses bonnes intentions ? Nous admettons qu'il a pu être sincère tout en se trompant. Le conseil qu'il a donné aux prêtres franco-américains du Vermont ? L'opportunité de nommer un évêque franco-américain à Burlington ? Il ne doit pas en douter lui-même.

L'*Union* de Woonsocket explique très bien dans un article cité plus loin que cette proposition de jury est peut-être “ un joli coup de scène ”, mais n'offre guère de côtés pratiques. Et c'est surtout le cas pour le jury tel que M. LePailleur s'est empressé de le constituer lui-même. Ce n'est pas, certes, que nous doutions de l'impartialité des juges qu'il propose ; ils ont un passé qui les met au-dessus de tout soupçon, mais nous croyons qu'il est peu sage, pour ne pas dire peu généreux, d'entraîner, par exemple, les chapelains des sociétés franco-américaines et acadiennes, dans un débat qui peut leur attirer les plus grands désagréments. Si M. le Chanoine LePailleur connaît bien la situation franco-américaine, s'il connaît également la situation acadienne, il sera le premier à admettre que sa proposition pêche au moins de ce côté. Et que s'il a mis beaucoup d'empressement à choisir nos juges, il n'a pas manqué assurément de les choisir de manière à prendre très peu de risques. Quel que soit le résultat de ce procès—car, c'en serait un—personne n'ira le déranger à Montréal.

Dans la Nouvelle-Angleterre, des conditions différentes de vie et d'organisation ne laissent pas la même sécurité aux amis de la cause franco-américaine. Et nous aurions tort vraiment de les exposer à des tracasseries inutiles pour le simple

plaisir de procurer la satisfaction d'un jury à un monsieur qui se défend d'avoir rédigé des mémoires en faveur d'un candidat irlandais au siège de Burlington, mais approuve ceux qui font cette besogne, même s'il appelle cela "vouloir du bien aux siens tout en respectant les droits des autres."

Du reste, tout ceci est encore le plus long chemin pour trancher une difficulté que M. le Chanione LePailleur peut résoudre lui-même, sans phrase et sans jury.

Qu'il nous dise tout simplement si, oui ou non, à la place des prêtres franco-américains qui ont demandé son avis, il eut, lui, voulu un évêque franco-américain pour Burlington. Et pourquoi ?

Qu'il nous dise cela en dix lignes. Nous le croirons, et le débat sera vidé.

### L'évêque de London, Ont.

Les journaux ont annoncé, le 16 décembre, l'élévation du Très R. Père Fallon au siège épiscopal de London, Ont., vacant depuis plusieurs mois.

En même temps que la dépêche annonçant cette nomination, le *Star*, de Montréal (16 déc. 1909), en publiait une autre datée de London, Ont., et se lisant comme suit :

"La nouvelle de l'élévation du Père Fallon au siège épiscopal de London plaît aux catholiques de cette ville. En certains quartiers on croyait que le choix d'un prêtre des Etats-Unis ne serait pas vu d'un bon œil, mais bien qu'il soit à peu près inconnu du clergé et des laïques du diocèse, le Père Fallon sera bien accueilli. On croit généralement ici que la publicité donnée au choix proposé du Père Hand ou du chanoine Mahoney, est la raison qui les a empêchés d'être élevés à l'épiscopat. Le Père Fallon était autrefois curé de la paroisse St-Joseph d'Ottawa et vice-recteur de l'Université. C'est une autorité en fait de *football*." (1)

Il est fort heureux que le Père Fallon soit un expert en autres choses, sans quoi l'observation du *Star* serait d'une ironie singulièrement piquante. Mais passons.

Des faits autrement graves méritent en ce moment de fixer l'attention.

Dans le diocèse de London, il y avait en 1901, 30,701 catholiques anglais, écossais, irlandais, italiens, etc., et 28,249 Canadiens-Français, ceci basé sur les recensements faits de 1881 à 1901. Ces mêmes statistiques démontrent que dans les derniers vingt ans les catholiques de langue anglaise ont diminué de

(1) He is a Rugby football authority.

5,801 tandis que les Canadiens-français ont augmenté de 3,993. On trouvera que, dans les circonstances, ces chiffres ne manquent pas d'à-propos. Ils feront comprendre aussi que dans le diocèse de London—surtout si le mouvement de la population catholique n'a pas changé de cours—la nomination du Père Fallon pourrait bien être interprétée de diverses manières.

Elle le sera assurément dans la province d'Ottawa où le nouvel évêque est plus connu et où il trouvera, en rentrant au pays, des souvenirs encore très vivaces de son passage à l'Université et de son départ pour Buffalo. Chez plusieurs sa nomination fera espérer le triomphe d'une politique de mémoires secrets et d'ambitions habilement défendues tandis que pour d'autres elle sera le présage de jours sombres pour l'Eglise canadienne et de tracasseries nouvelles pour les fidèles canadiens-français que la bonne foi et de multiples préoccupations apostoliques ont empêché de surveiller d'aussi près qu'ils auraient dû les menées hostiles dont ils ont déjà commencé de souffrir.

Il suffit de se rappeler la façon dont Mgr Falconio reçut une délégation d'irlandais d'Ottawa qui l'était venu relancer à Québec afin de maintenir le Père Fallon à l'Université d'Ottawa malgré la volonté de ses supérieurs, pour comprendre qu'il y a quelque chose de changé dans la direction de nos affaires religieuses. Où cela nous mènera-t-il ? Il est assez difficile de le dire avant que le prochain évêque d'Ottawa ait été choisi. Pour le moment, nous ne voulons retenir que l'avertissement discret donné par le correspondant du *Star* lorsqu'il nous prévient que le Père Fallon est "une autorité en matière de *football*." Il est heureux, en somme, que pour les nôtres aussi ce jeu ne soit pas tout à fait inconnu.

### "Enfin"

C'est le titre que donne la *Vérité*, de Québec, à l'appréciation qu'elle fait des récents articles, mémoires, publiés par la REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE. C'est un précieux hommage rendu à notre œuvre et nous ne résistons pas au désir de le citer en entier. Voici :

"Le numéro de décembre de la REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE nous arrive plein de commentaires concis et appuyés de chiffres d'une éloquence, il faudrait dire brutale, touchant le célèbre mémoire irlandais adressé en 1905 à Son Eminence le cardinal Merry del Val, la succession de Burlington, et le fameux *Searchlight*.

"Ceux qui connaissaient déjà ces questions, mais qui, pour une raison

ou pour une autre, devaient garder le silence, éprouvent une joie intense à la pensée que la vérité est enfin vengée. Ceux qui les ignoraient ont ouvert de grands yeux. Parmi ceux-là il en est qui s'effraient : ceux qui s'étaient imaginés que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes, que la vie des catholiques de la Puissance devait s'écouler dans la quiétude, cette quiétude qui repose sur la justice immanente des choses et des événements, et qui découvrent maintenant que le repos n'est pas la vertu toute spéciale qu'il leur importe souverainement de pratiquer à l'heure actuelle de notre histoire. Les autres remercient cordialement la rédaction de la vaillante REVUE de leur avoir révélé des trames jusque-là insoupçonnées.

“ Puissent ces quelques articles réveiller les énergies assoupies, raviver au cœur national les ardeurs atténuées ! Formuler ces désirs, ce n'est pas provoquer à la guerre, c'est travailler pour la paix, cette paix qui n'est autre chose que “ la tranquillité de l'ordre ”, la quiétude dans la justice, dans la vérité, ou, comme qui dirait, l'effet de la mise de chaque chose en son lieu et place.”

### Circulaire au Clergé

S. G. Mgr l'Archevêque de Québec est parti lundi pour un voyage de quelques mois en Europe.

Avant son départ, Mgr Bégin a adressé à son clergé une circulaire dont nous tirons les extraits suivants :

“ Les grandes démonstrations religieuses auxquelles notre premier Concile Plénier a donné lieu à Québec resteront gravées dans la mémoire de tous ceux qui en ont été les heureux témoins. La foi de notre peuple s'est manifestée plus vive que jamais ; j'en ai éprouvé de la joie et j'en ai rendu grâce au bon Dieu. Nos Seigneurs les Evêques ont bien voulu me redire combien souvent ce spectacle de religion profonde les avait émus et édifiés ; ils se sentaient en pays vraiment catholique. Puissions-nous conserver toujours au cœur de notre population les sentiments chrétiens, la fidélité au devoir, l'attachement et la docilité à l'autorité religieuse qui ont acquis à la ville de Québec le beau renom dont nous sommes tous fiers et que nous croyons mériter !

Je vous envoie avec la présente circulaire, non pas les décrets du Concile qui devront recevoir auparavant la sanction du Saint-Siège, mais la Lettre collective de l'épiscopat canadien aux catholiques de tout notre pays. Après un labeur assidu de plus de six semaines, sous les regards de Dieu et dans l'union parfaite des esprits et des cœurs, les évêques ont résolu de leur adresser cette Lettre remplie d'une affection toute paternelle et dans laquelle leur sont tracés les devoirs que leur impose la vie chrétienne dans la famille et la société.

Vous la lirez par parties à vos fidèles ; vous la leur expliquerez et la commenterez de manière que les enseignements qu'elle renferme soient bien compris de tous et puissent être mis en pratique. Ce grave et solennel document de tous les chefs de notre Eglise canadienne ne peut manquer de produire une profonde et excellente impression sur nos chers ouailles.”

Mgr l'Archevêque annonce que le règlement du prochain carême sera le même que celui de l'année dernière.

A noter aussi le passage suivant qui a trait aux sociétés secrètes :

“ Dans un bon nombre de paroisses, les pasteurs profitent de la circons-

tance solennelle de la première communion ou de la confirmation pour enrôler tous les enfants dans la société de tempérance et leur faire promettre de ne jamais, pour quelque motif que ce soit, devenir membre de la franc-maçonnerie ou d'une société secrète quelconque. Je désire que cette excellente pratique devienne tout à fait générale."

Mgr Bégin termine en donnant les raisons de son voyage et en se recommandant aux prières des fidèles :

"Ma pauvre santé est encore chancelante et exige un repos complet avec traitement spécial. Je partirai pour l'Europe lundi, le 13 décembre, et m'embarquerai à New-York le 16. Mon retour s'effectuera le plus tôt possible. Durant mon absence, Mgr Roy, mon digne auxiliaire, administrera le diocèse. Je me recommande à vos bonnes prières et à celles de tous mes bien-aimés diocésains."

### Les catholiques allemands aux Etats-Unis

La *Catholic Fortnightly Review* (Vol. XVI, No. 23) rapporte qu'un religieux de la province du Rhin, a déclaré récemment, dans une réunion tenue à Erfurt, qu'il y avait aux Etats-Unis entre quatre et sept millions d'allemands catholiques. Après avoir fait observer que ces chiffres dépassent les plus élevés dont elle ait jamais entendu parler, et qu'ils ne sont tout au plus qu'une simple supposition, la *Review* ajoute :

"Personne ne sait combien il y a d'allemands catholiques en ce pays, parce qu'il n'y a pas de statistiques précises sur ce sujet et les suppositions que l'on a pu faire, à cause des conditions particulières à presque toutes les parties du pays, sont fort vagues et méritent à peine qu'on leur donne le nom d'estimation. Lorsque la *Review*, en 1895, voulut renseigner M. l'abbé F. X. Chagnon sur le nombre probable des catholiques allemands aux Etats-Unis dans le temps, nous nous adressâmes au Rév. J. N. Enzberger, décédé depuis, qui, à son titre de rédacteur du *Deutschamerikanischer Schematismus* (un almanach des prêtres de langue allemande) était exceptionnellement qualifié pour se former une opinion sur ce sujet. Il porta le nombre probable des Allemands catholiques à un chiffre variant de 1,500,000 à 1,800,000. (Voir *The Review*, vol. ii, No. 26, p. 6). Ce chiffre fut trouvé trop bas par quelques-uns, mais parmi ces derniers, si nous avons bonne mémoire, pas un ne voulut dépasser le chiffre de 2,000,000."

M. Preuss espérait que l'article consacré par M. Schirp aux catholiques allemands dans la *Catholic Encyclopedia* (Vol. VI, p. 481) contiendrait des données précises sur ce point. M. Schirp s'est contenté de dire qu'en l'absence de statistiques précises on pouvait se former une idée générale de la population catholique allemande par le fait que "sur les 15,655 prêtres inscrits dans l'Almanach Eclésiastique des Etats-Unis, environ un tiers portaient des noms allemands."

Et la *Review* ajoutait que pour éviter les malentendus, l'auteur aurait dû noter que nombre de prêtres portant des noms

distinctement allemands ne parlent point la langue allemande et ne peuvent être classifiés comme allemands que pour ce qui est de leur parenté ou de leur origine. La même observation peut encore s'appliquer à beaucoup de catholiques portant des noms allemands : ils sont allemands de nom et d'origine.

C'est ce qui porte M. Preuss à exprimer le vœu que le *Central Verein* catholique entreprenne un jour la tâche de déterminer le nombre des catholiques allemands aux Etats-Unis. Et pour cela, il faudrait résoudre certaines questions que le rédacteur de la *Review* résume ainsi :

“ Qu'est-ce que l'on entend par catholiques allemands ? Des catholiques nés dans les limites actuelles de l'Empire Allemand ? Ceci excluerait tous les catholiques de langue allemande venus des parties allemandes du royaume Austro-Hongrois et de la Suisse, et les américains nés de parents immigrés d'Allemagne. Ou cela veut-il dire les catholiques, peu importe le lieu de leur naissance, qui professent leur religion dans la langue allemande ? Beaucoup de jeunes américains de parenté allemande appartiennent encore à la paroisse de langue allemande de leurs parents bien qu'ils n'en possèdent pas parfaitement la langue. (Dans un grand nombre de nos églises allemandes, des sermons en anglais sont prêchés régulièrement pour les jeunes gens.) Ces derniers ne peuvent pas être classifiés comme catholiques de langue allemande bien qu'ils soient descendants d'allemands et membres de paroisses dénommées allemandes. Et puis il y a beaucoup de catholiques d'origine allemande, qui parlent l'allemand et restent sincèrement attachés aux traditions de race et autres de leurs ancêtres teutons et qui, pour une raison ou pour une autre, appartiennent à des paroisses de langue anglaise. Ainsi, le rédacteur de la *Catholic Fortnightly Review*, bien que fils d'une mère née aux Etats-Unis, parle l'allemand à ses enfants et cherche à leur inspirer l'amour de l'idiome exquis et de la merveilleuse littérature de la puissante race d'où ils tirent leur origine. Cependant il n'est pas membre d'une paroisse allemande, parce qu'il ne s'en trouve pas dans le district qu'il habite.”

Le directeur de la *Review* pose assurément des questions sur lesquelles il faudra d'abord s'entendre avant de jeter les bases du recensement de ses compatriotes. Pourtant, si nous avons bonne mémoire, une règle de travail est déjà fournie par les explications données au sujet du dénombrement des races par le directeur du recensement américain de 1900. Les chiffres que cette règle permet d'établir avec le recensement (officiel) peuvent ensuite assez facilement être complétés avec les recensements paroissiaux. Dans tous les cas, il ne fait pas de doute que les catholiques américains apprendraient avec intérêt le chiffre à peu près exact de leurs coréligionnaires de langue allemande. Il en est de même pour les autres et il est bien sûr qu'en définissant bien les groupes qui composent l'Eglise américaine, on mettra fin à une foule de malaises profonds et déjà vieux.

Mais à peu près dans le temps que nous sommes venus demeurer en Canada, on parlait aux Etats-Unis d'un nouveau recensement catholique qui devait être fait sous la surveillance d'un évêque pour le compte de l'autorité fédérale à Washington. Est-il sorti quelque chose de ce projet ?

### A propos de jury

Voici comment M. J. A. Caron, rédacteur de l'*Union*, de Woonsocket, R. I., et secrétaire-général de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique accueille la proposition de M. le Chanoine LePailleur mentionnée plus haut :

“ Ce jury d'honneur est un splendide coup de scène, mais d'une réalisation fort peu possible, surtout quand la question en litige est du domaine public.

“ Il y a quelques années un vieux missionnaire franco-américain, M. le curé J. B. Parent, de Lynn, Mass., crut bon de critiquer la décision prise par les Artisans-Canadiens-Français, à l'effet d'organiser des conseils de femmes, comme il l'avait fait d'ailleurs pour l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique ; le secrétaire et un des directeurs des Artisans publièrent à son adresse des lettres moins que polies et M. l'aumônier des Artisans crut sage de ne pas intervenir.

“ Pourquoi nos prêtres franco-américains iraient-ils aujourd'hui s'exposer à des tracas de toutes sortes pour rectifier nos malentendus avec M. le chanoine LePailleur ?

“ Depuis la publication de la seconde lettre ouverte de M. le chanoine LePailleur, il s'est produit un incident qui modifie considérablement la situation. M. le chanoine a eu la condescendance de venir rencontrer à Manchester les directeurs du *Canada-Américain* et de l'*Union*. On a pu s'expliquer longuement sur les divergences d'opinion qui existent actuellement. La haute personnalité de M. le chanoine LePailleur, la démarche qu'il a bien voulu faire pour donner des explications en cette affaire ne nous permettent pas de douter de sa bonne foi. Nous voulons croire, comme nous l'avons admis d'ailleurs dans notre article “ Des Aveux ”, que M. le chanoine LePailleur a toujours été animé des meilleures intentions à notre égard. Mais à travers les difficultés sans nombre et toujours renaissantes que nous avons à surmonter, en face des luttes si pénibles que nous avons à soutenir, les bonnes intentions, sans la connaissance parfaite de nos besoins et des circonstances si difficiles où nous vivons, peuvent compromettre irrémédiablement notre cause et ruiner à jamais les efforts combinés de notre élément.

“ Ce qui est souverainement regrettable, c'est que trop de nos compatriotes du Canada nous regardent du haut de leur grandeur et semblent convaincus que nous sommes incapables d'efforts sérieux. Ils s'imaginent connaître notre situation quand ils en ont fait une étude plus ou moins superficielle et n'admettent qu'avec beaucoup de réticences que nous ayons des griefs à faire redresser.

“ Ils nous traitent un peu comme ils ont traité les malheureux Acadiens. Si nous exposons la situation qui nous est faite, ils disent que nous sommes des insubordonnés ; quand nous signalons des dangers, ils nous montrent comme des fanatiques, des gens à vue étroite. Et si, écrasés sous le fardeau, nous osons appeler au secours, ils prennent nos cris de détresse pour des cris de révolte et nos sanglots pour des injures.

“ Oui, si l'on nous connaissait mieux dans la Province de Québec ; si l'on voulait bien nous reconnaître un peu de sincérité et étudier avec nous la

situation qui nous est faite, on pourrait nous rendre des services inappréciables qui mériteraient notre reconnaissance éternelle et nous attacheraient davantage à nos traditions ancestrales.

“ Comme on n'a pas, dans la Province de Québec, à faire redresser les griefs que nous avons ici, on ne veut pas croire à la lutte et ce qui est encore plus regrettable, on ne se demande pas si telle ou telle démarche sera préjudiciable aux Franco-Américains ou aux Acadiens.

“ Quand on nous affirme sérieusement que là-bas, dans la Province de Québec, on croit que les *Knights of Columbus* et les *Catholic Foresters* vont régénérer la religion catholique, ou que nos gens s'enrôlent dans ces sociétés pour les canadianiser, nous avons lieu de désespérer de notre élément en Amérique. Comme cette mentalité explique bien les agissements suspects de certaines gens et le fait que des amis bien intentionnés peuvent nous causer des torts irréparables.

“ D'après nous, le journaliste n'est pas une simple machine dont le rôle consiste à enregistrer au fur et à mesure les événements de chaque jour ; il doit être comme la sentinelle avancée qui veille scrupuleusement à la sûreté de l'armée. S'il aperçoit un danger, c'est son devoir de donner l'alarme, sans même aller demander aux chefs et surtout avant que l'ennemi ait pénétré dans le camp.

“ Les journaux en cause, conscients de leurs devoirs, ont jeté le cri d'alarme ; il appert maintenant que ceux qu'ils avaient pris pour des ennemis ou des traîtres protestent de leur amitié à notre égard ; nous en sommes heureux et nous saluons avec respect ceux qui veulent nous aider dans notre cause, mais dans les circonstances nous n'avons pas à regretter la poudre que nous avons brûlée.

“ Cet incident, tout regrettable soit-il à certains points de vue, aura cependant beaucoup de bon. Il fera comprendre que nous avons des sentinelles vigilantes à nos avant-postes et que nous ne craignons pas de marcher au feu pour la défense de nos droits, quelque pénible que doive être la lutte.

“ Dans la Province de Québec, on laisse entrer dans le camp les premiers venus sans leur demander le mot de passe, sans même sonder les intentions. Puisse le réveil n'être pas trop terrible !

“ Les intrigues qui se jouent actuellement autour des sièges épiscopaux d'Ottawa et de l'Ouest, pourront-elles dessiller les yeux de quelqu'un ? Feront-elles comprendre que non seulement il nous est permis, mais que c'est pour nous un devoir sacré d'être sur nos gardes, d'être susceptibles même, quand il s'agit de nos plus chers intérêts.”

### Langage d'apôtres !

Les journaux ont parlé d'un article paru dans l'*Extension*, de Chicago, organe de la société dite *Church Extension* des Etats-Unis, article dans lequel le directeur de la *Nouvelle-France* était vulgairement insulté. Nous avons eu la curiosité de lire cette pièce qui était intitulée “ Mauvais goût et plus mauvaise religion.” C'est à faire sécher de dépit les auteurs du *Searchlight* ! Nos lecteurs nous en voudraient de ne pas les édifier en leur traduisant le plus fidèlement possible ce langage vraiment exquis de nos apôtres modernes. Voici :

“ Il y a quelques semaines nous avons reçu de Québec un magazine et un journal. L'un s'appelle la *Nouvelle-France* et l'autre *La Croix*. Le premier est publié à Québec et l'autre à Montréal. Tous les deux contenaient

une attaque virulente de Canadiens-Français contre leurs concitoyens catholiques de langue anglaise, et ces deux attaques étaient remplies de telles insultes que seule la grâce de Dieu pouvait empêcher de les payer par des coups (1) ; à une époque moins pacifique elles auraient pu causer l'effusion du sang. Nous n'avions pas l'intention de parler de ce qui n'était pas tout particulièrement de nos affaires, mais, en face de la situation Ruthène, nous croyons devoir attirer l'attention des deux rédacteurs sur le fait qu'ils ont à accomplir une tâche beaucoup plus importante que d'insulter leurs coréligionnaires qui travaillent d'arrache-pied à aider les évêques français du Nord-Ouest à sauver la foi des milliers d'immigrants qui leur arrivent. C'est absolument la limite du mauvais goût qui vient d'être montrée par ces deux journaux.

“ Pour l'un des deux—la feuille de Montréal—nous expliquons son attitude par le fait qu'il n'est pas un organe catholique approuvé et qu'il est rédigé par un indépendant responsable à personne autre qu'à lui-même de ses écrits. Quant au magazine, la façon dont il s'est départi de cette courtoisie qui a toujours distingué les Français peut s'expliquer par le fait que son rédacteur lui-même n'a, ni par le sang ni par le nom, le droit de pratiquer la politesse française, qualité proverbiale de la race à laquelle il a imposé sa personne et ses talents aventureux. Messieurs, vous feriez mieux de vous occuper du soin d'âmes précieuses, et laisser Dieu régler la question du gouvernement de son Eglise à sa bonne manière et quand il voudra.”

Ce poulet vient de Chicago—une ville d'où il sort beaucoup d'autres choses—et nous avons tenu à le montrer à nos lecteurs, avec toutes ses plumes.

L'article faisait suite à une longue tirade du même journal, et probablement du même auteur, sur la question ruthène dans l'Ouest Canadien. Et il est intéressant de constater que si les journalistes canadiens reçoivent de leur Délégué Apostolique des instructions très précises à ce sujet, les opinions qu'ils combattaient n'ont qu'à traverser la frontière pour retrouver leur arrogance.

Si le rédacteur de l'*Extension* a voulu par ce qui précède répondre aux articles de Raphaël Gervais, il a oublié une chose essentielle, c'est de citer les articles. C'est bien ce que nous le défions de faire tout aussi bien que d'y répondre. Rien n'est prouvé par cette riposte de pugiliste qui se sent à 900 milles de ses adversaires et dont le langage serait répudié par le premier serre-freins venu de l'un des *chapel-cars* de la pétulante société américaine.

Il ne faut pas trop en vouloir à ces messieurs d'être à côté du chemin dans cette question ruthène, lorsque nous songeons qu'ils n'ont peut-être encore pour se renseigner que les discours de notre abbé Burke ou de M. Charles Fitzpatrick. Ce n'est pas, sans doute, une excuse pour parler comme ils viennent de le faire. C'en est une assurément pour ceux qui connaissent

(1) Ah ! go along, what are talking about !

la question de leur dire sur le ton même qu'ils prennent :  
*Prove your case or shut up !*

### Un "vœu national" qu'on a craint de formuler

Le *Pionnier*, de Nomingue, publie le texte d'une résolution qui devait être présentée au congrès annuel de la Fédération des Sociétés Nationales tenu à Montréal il y a quelques mois, mais qui a été retirée à la dernière minute "sur représentation, de la part de l'un des personnages dirigeants du Congrès, qu'une telle démarche pourrait, en l'occurrence, manquer d'opportunité." Voici la résolution, et on verra, en la lisant, que la prudence qui l'a empêchée d'être soumise au Congrès est exactement de celles qui permettront à ses auteurs de traverser la vie sans se trop compromettre :

"Que ce premier Congrès annuel de F. C. S. C. et A. F. Can. et E. U. formule et transmette à N. T. S. P. le Pape X l'expression de sa filiale reconnaissance pour les marques de paternelle sollicitude dont Sa Sainteté a daigné honorer nos tout premiers efforts : que ce premier Congrès proteste, avec une énergique sincérité, de son profond attachement à la personne auguste du successeur de Pierre, non moins que de son entière et constante déférence à tous les enseignements et directions de l'Eglise.

Que ce Congrès, enfin, profitant de l'occasion favorable, dans un esprit de parfaite soumission aux décisions souveraines du Père et Docteur de la catholicité, exprime le vœu que le Saint Père ait pour agréable de conserver à cette section de la famille catholique américaine que représente notre Congrès les soins et les attentions de sa paternelle vigilance, en dotant les églises particulières, diocèses, du Canada et des Etats-Unis, où notre élément compte pour une notable majorité des fidèles, diocèses qui sont présentement à pourvoir, ou pourront le devenir, de chefs qui soient en sympathie, ou par leur origine commune avec la nôtre, autant que possible, ou, du moins, par leur mentalité, leurs tendances et leurs aptitudes bien éprouvées, avec les aspirations nationales qui nous sont chères et nous tiennent si intimement au cœur, ratifiant ainsi l'ardent souci qui nous anime de notre préservation nationale et religieuse. Et veuille le Saint Père approuver à un sentiment dont il a plu à Sa Sainteté reconnaître déjà la légitimité, dans le cas, notamment, des catholiques franco-américains de Manchester, E. U., des catholiques allemands, des catholiques polonais et des catholiques ruthènes de l'Amérique septentrionale.

Le tout soumis à la discrétion vénérée de Notre Très Saint Père."

Le *Pionnier* assure que cette résolution, si elle eût été présentée, n'eût pas manqué d'être adoptée avec enthousiasme. Elle est peut-être la seule qui donnait un sens véritable aux délibérations des congressistes. Elle n'a pas été adoptée... mais elle aurait pu l'être. Coup de feu après la bataille ! Et pourtant il est facile de comprendre qu'on juge moins les congrès

par ce qu'ils ont voulu faire, ou ce qu'ils auraient pu faire, que par ce qu'ils ont fait.

\* \* \*

### Les Canadiens-Français d'Ontario

Des préoccupations nouvelles autant que nombreuses nous ont empêché de donner jusqu'aujourd'hui toute l'attention que nous aurions voulu au Congrès des Canadiens-Français d'Ontario. Ce Congrès se réunira à Ottawa le 18 janvier prochain, et à la seule lecture des noms de ceux qui constituent son comité d'organisation, on peut prévoir qu'il va marquer une étape importante dans l'histoire de nos compatriotes de la province voisine. Il sera vraiment un congrès national et si on lui a donné un autre nom, c'est qu'on a voulu insister sur une des questions vitales qui feront la base de ses délibérations ; c'est qu'on a voulu mettre de l'avant cette question de l'école qui, pour nous autres Canadiens-Français, et surtout pour nos groupes établis en dehors de la Province de Québec, contient toutes les autres.

Nous avons lu et relu avec émotion son manifeste de convocation et rien ne peut égaler le plaisir que nous avons éprouvé en y retrouvant cette ardeur patriotique qui est à la fois un signe de vie nationale et la promesse d'un avenir fécond en revendications et en victoires. Nous en citons les principaux passages :

“ Or, l'éducation est la grande force des nations civilisées. Elle appelle à elle, aujourd'hui, toutes les convoitises et toutes les énergiques aspirations des gouvernements, quand elle ne provoque point sur sa tête innocente les plus odieuses tyrannies. De cette force nous ne voulons nullement que l'on vienne nous dépouiller ; c'est bien l'éducation de nos pères qui nous a faits ce que nous sommes, c'est par l'éducation que nous entendons rester dignes de notre belle mission, dignes des traditions que nous ont léguées nos ancêtres. Depuis 150 années, notre gloire nationale, s'identifie avec l'éducation domestique, scolaire, classique ; pas un fleuron ne doit être détaché de cette couronne, tressée au prix de tant de zèle obscur, de sacrifices innombrables, d'inexprimables immolations. Si nous voulons être un peuple, nous le serons par notre éducation et par notre enseignement ; sans l'une et l'autre, nous irions à la ruine et à la mort. Qui de nous voudrait voir périr sa nation ?

“ Et c'est par la langue de nos pères que nous prétendons vivre, nous instruire, nous développer, progresser, à côté de nos compatriotes de langue anglaise ou autres. Pour elle, donc, nous aurons à nous dévouer, à lutter peut-être, en vue de lui obtenir au grand soleil de Dieu une place d'honneur qu'elle a conquise et qu'elle mérite de conserver. Ici, dans notre pays, tous les droits sont égaux, comme le sont tous les devoirs. Et nos droits,

après tout, sont insérés et gravés dans l'airain de nos Constitutions. Quels blâmes et quels reproches peut encourir quiconque exige et maintient son droit ? A qui fait-on injure ? Est-ce que le droit n'est pas imprescriptible partout ?

“ Il nous est donc facile de conclure que l'enseignement du français mérite et exige qu'on le reconnaisse et qu'on le recommande dans nos écoles.

“ Il nous faut, en raison de la population canadienne-française de la province, requérir la plénitude de nos droits, le légitime usage de notre langue, dans tous les degrés de l'enseignement et de la formation intellectuelle de la jeunesse.

“ Il nous faut, en vertu de nos principes et de nos traditions religieuses, compter sur le zèle et la sympathie du clergé de langue française, sur son concours actif, bienveillant, pratique, sans aucune exception.

“ Il nous faut, en vue des grands résultats à obtenir, pouvoir nous compter, serrer nos rangs, collaborer à la plus unanime cohésion, depuis les hommes éminents de la magistrature et des carrières libérales jusqu'au plus humble instituteur ou au citoyen de la classe laborieuse et intelligente, tous soucieux de coopérer à l'œuvre, dans la concorde et l'harmonie.

“ Il nous faut, enfin, assurer par le Congrès, la solidité d'une entreprise morale, religieuse, patriotique, de la plus indéniable importance pour le présent et l'avenir de notre nationalité si vigoureuse et si admirable.”

Pour quelqu'un qui a suivi de près le mouvement national en dehors de la Province de Québec—où les manifestations patriotiques du dehors provoquent à peine l'intérêt d'un fait divers publié dans les journaux—ce langage n'est pas inconnu. Nous l'avons entendu à plus d'une reprise dans la Nouvelle-Angleterre où il n'était encore pour les hommes de notre génération que l'écho grossi de revendications déjà vieilles d'un demi siècle, qu'une manifestation nouvelle de la fécondité conquérante de notre race pour les œuvres civilisatrices. Et pas un des nôtres, à chacune de ces manifestations d'énergie vivante de la part de l'un ou l'autre de nos groupes, ne peut refouler au fond de sa conscience, même si d'autres intérêts ont déjà pris le meilleur de son affection, l'invincible sentiment de fierté qui arrachait à M. Maurice Barrès ce cri d'admiration amoureuse pour sa race : “ C'est une graine emportée par le vent et qui peut fleurir sur le meilleur ou le pire terrain, mais elle y portera nos qualités héréditaires et montrera aux étrangers ce que vaut la plante lorraine.”

Toute l'histoire de nos groupes est contenue dans cette phrase d'un patriote de génie. Et c'est peut-être ce que nous ne comprenons pas assez. Dans tous les cas, le congrès de nos compatriotes d'Ontario, en nous rappelant toutes ces choses, nous donnera en même temps l'exemple utile et touchant d'une volonté ferme et d'un indestructible attachement aux traditions qui ont fait notre salut depuis la conquête. Il ne ferait pas autre chose qu'il faudrait bénir l'idée qu'on a eue de le convoquer.

Mais il fera<sup>7</sup> plus, et c'est bien ce qui nous porte à offrir à ses organisateurs tous nos vœux de succès avec l'assurance de notre entier dévouement.

### Les écoles américaines

Les journaux de la Nouvelle-Angleterre ont mis en vedette dans le cours du mois dernier une opinion du président Taft sur la question scolaire américaine—citée en 1902 par le Rév. P. Hayes, jésuite de Chicago. M. Taft, pendant qu'il était juge dans l'Etat de l'Ohio, avait condamné ouvertement la loi américaine qui force les catholiques à payer pour des écoles que leurs enfants ne peuvent fréquenter. Et il disait :

“ C'est une condition trop grave pour qu'on s'excuse d'y remédier en invoquant la phrase latine : “ *De minimis non curat lex*—la loi ne s'occupe pas des choses minimes.—Ces catholiques, qui payent leur proportion des taxes, sont contraints, chaque année, pour des motifs de conscience, de céder à d'autres leur droit à un tiers de l'argent des écoles, environ \$200,000 par année. C'est-à-dire que ces gens SONT PUNIS CHAQUE ANNEE POUR CROIRE COMME ILS LE FONT, jusqu'au montant de \$200,000 ; et jusqu'à concurrence de cette somme ceux d'entre nous qui envoient leurs enfants à ces écoles communes deviennent bénéficiaires de l'argent catholique. Quelle honte pour les non-catholiques de faire instruire leurs enfants avec de l'argent volé aux catholiques ! ”

Voilà une injustice criante que M. Taft condamnerait aujourd'hui qu'il est président des Etats-Unis tout aussi bien que lorsqu'il était juge. Les catholiques ont raison de se plaindre de la loi qui les place dans un pareil état d'infériorité vis-à-vis de leurs concitoyens. Mais au moins on invoque contre eux le prétexte d'une loi. Nous connaissons le cas d'écoles catholiques franco-américaines où on fait servir l'argent des nôtres à angliciser leurs enfants. Voilà un point qui devra être réglé avant l'autre.

### Autour d'une constitution

Nous lisons dans la *Justice*, journal hebdomadaire publié à Holyoke, Mass., (18 nov. 1909) :

“ Dimanche soir, il y avait dans notre ville, deux soirées canadiennes organisées, l'une par le Crédit Foncier Canadien, de Providence, au théâtre Empire et la seconde, par la compagnie de patente de la serrure sans clef, de Nashua, à la salle du Monument National.

“ A l'Empire, M. Laberge, vice-président et l'hon. M. Brochu, président du Crédit-Foncier ont été les orateurs de la circonstance. Tous deux parlent bien et l'auditoire leur a été tout à fait sympathique. Le thème de

leur discours n'a pas du tout porté sur l'organisation intime de leur corporation ; ils se sont appliqués à développer la thèse que les Canadiens, qui se sont jusqu'ici montrés supérieurs dans les organisations religieuses, politiques et de mutualité, devraient désormais s'entendre pour former de puissantes organisations financières.

" Il est un passage du discours de M. Brochu qui mérite plus qu'une légère mention : c'est l'endroit où il fit allusion au fait que nos compatriotes du Rhode-Island venaient de perdre en vingt-quatre heures par la veulerie ou la trahison de quelques-uns, l'ascendant acquis par trente années d'un effort constant et bien dirigé. L'orateur n'ayant étayé son avancé d'aucuns détails, une forte partie de l'auditoire nous demande de leur expliquer la situation. Voici : les députés du Rhode-Island, au nombre de 72 jusqu'à présent, étaient élus d'après le scrutin de listes dans les villes ; c'est-à-dire que, dans une ville comme Woonsocket, qui comptait cinq députés, les cinq étaient élus par toute la ville. " at large," et de même à Central Falls, Pawtucket, Providence, etc. Or nos ompatriotes étaient devenus si nombreux que, entre les deux partis républicain et démocrate, ils tenaient la balance. C'est ce qui les rendait si formidables et leur donnait leur puissance. Mais voici qu'un amendement à la constitution, voté deux fois par la législature, suivant la loi, a été soumis en plébiscite au peuple lors de la dernière élection et gagné à l'instigation du parti républicain. Par cet amendement, le scrutin de liste est aboli, les députés sont augmentés à 100 et les divisions électorales vont être réparties de façon à noyer complètement le parti démocrate. C'est alors qu'on croit que l'influence canadienne aura disparu, ne pouvant plus servir de contrepoids entre les partis devenus, l'un trop fort et l'autre trop faible.

☞ " D'aucuns prétendent que le véritable effet de cet amendement n'a pas été représenté correctement aux électeurs canadiens et que ses conséquences néfastes ont été cachées par certains qui voulaient garder leur position.

" L'avenir, en faisant la part des responsabilités, dira jusqu'à quel point M. Brochu a droit de s'alarmer."

### L' " Union " de Woonsocket

Voici une petite revue de huit pages, à quatre colonnes, qui occupe une place exceptionnelle dans la presse franco-américaine. Organe d'une société nationale comptant dans les 20,000 membres, dirigée par des journalistes avertis et courageux, parlant chaque semaine à un public que peu de journaux quotidiens peuvent se vanter de posséder, elle poursuit son œuvre sans relâche et souvent, malgré des difficultés très sérieuses. Certains de ses articles, reproduits à l'étranger par des journaux comme l'*Univers* de Paris ou la *Civiltà-Catolica* de Rome, ont eu un retentissement qui est bien à lui seul le plus beau des éloges.

L'*Union* s'est surtout donné pour mission de propager parmi les nôtres la saine doctrine en fait de mutualité et d'organisation nationale, et nous lui savons gré de n'avoir pas cédé devant une prétendue étiquette qui, pour quelques-uns, ne trouve rien à dire devant le travail de destruction accompli parmi notre peuple par une foule d'organisations anglophones

catholiques et neutres. C'est bien comprendre son devoir que de pratiquer ce que l'on prêche et sous ce rapport l'*Union* de Woonsocket n'a rien à se reprocher. Du reste, elle doit bien s'apercevoir, aux marques d'estime qui lui arrivent par centaines de tous côtés, que son enseignement est celui qui pénètre le plus profondément dans le cœur des siens ; elle doit voir aussi dans les progrès de l'œuvre qu'elle défend, et jusque dans la qualité même de ses adversaires, qu'elle accomplit une tâche nécessaire et qu'elle a porté la lutte sur le vrai terrain.

L'*Union* vient d'entrer dans sa huitième année. Elle nous permettra bien, à cette occasion, de lui renouveler, ainsi qu'à ses rédacteurs, de vieux compagnons de lutte, l'expression de notre sympathie très vive et l'hommage des vœux que nous ne cessons pas de former pour son succès.

**Léon Kemner.**

---

### ERRATUM

Page 199, 26ème ligne, lire *lui* apporter, etc., au lieu de *leur* apporter.....

---

# Révoltée

PAR

GASPARD DE WEEDE

---

Enervé du tumulte oiseux de ces marionnettes et de ces pantins, il allait lever la séance, quand son beau-frère entra. Le duc de Miramar était un trop haut et puissant seigneur pour qu'on ne fît pas un peu silence devant lui. Et, avec son intelligence naturelle et l'assurance que lui donnait sa situation, il eut vite fait de relever le ton de la conversation générale, en la tournant sur l'art. Frécourt resta donc encore, et se leva seulement pour partir en même temps que son beau-frère.

— Quels imbéciles que tous ces gens-là ! ne put-il s'empêcher de lui dire, aussitôt qu'ils se trouvèrent seuls sur le trottoir.

— Les *Inutiles*, mon cher, la plaie vive de la France actuelle !

Et, passant son bras sous celui de Frécourt :

— Voyez-vous, René, lui dit-il, les vieux philosophes comme moi sont mieux placés que les jeunes guerriers comme vous, pour juger de la situation de notre malheureux pays. La France contient actuellement une multitude infinie de criminels, qui *font le mal*, francs-maçons, libres penseurs, arrivistes de toutes catégories. On leur crie : haro ! et on a raison. Mais ceux qui *laissent faire*, croyez-vous qu'ils soient moins coupables que les autres ? Témoins indifférents des crimes, ils détournent la tête, quand on assassine devant eux. Que leur importe ! Pourvu qu'ils continuent d'avoir leurs petites aises et leurs petits plaisirs à leur taille ! Les grèves, les émeutes, ça leur est bien égal. L'apparition d'une nouvelle étoile sur les planches d'un café concert les intéresse beaucoup plus que le dernier discours du leader des gauches. Dans les journaux, ils ne lisent jamais les nouvelles politiques mondiales, seulement le récit des scandales quotidiens, et ces contes ignobles dont certaines feuilles ont la spécialité honteuse. Ils n'ont plus de cœur, à peine de cervelle. Et l'on se demande avec épouvante, en les contemplant, si les théories sacrilèges de Darwin n'auront pas un jour pour eux leur application au rebours, si ces êtres humains ne deviendront pas des singes !

Frécourt dit seulement, l'air désolé :

— Et c'est ça la société de Madeleine !

Le duc s'arrêta au coin de la place Saint-Philippe-du-Roule.

— Oui, répondit-il tristement, c'est une Josette de Bénamont qu'elle préfère à sa propre sœur... ou à la mienne !

René dînait le soir avec son vieux camarade Blainville, son ancien de Saint-Cyr, actuellement capitaine des cuirassiers à Rambouillet.

En entrant chez lui, à une heure du matin, il trouva un mot de Madeleine sur son bureau.

“ Mon cher frère, ta visite ne compte pas. Pourquoi es-tu venu au jour des importuns ? Si cela ne t'ennuie pas trop, viens donc tout bonnement me demander à déjeuner, le premier jour venu de cette semaine. Nous pourrions causer tranquillement. Bien à toi.

“ MADELEINE. ”

Il n'attendit pas un jour pour se rendre à cette invitation de sa sœur.

Le déjeuner fut gai, Guy était là, naturellement, et l'abbé, comme de coutume.

Mais, quand le frère et la sœur se retrouvèrent seuls dans le fumoir encombré de livres et de revues, quand Madeleine se fut jetée sur sa chaise longue, les yeux mi-clos, les bras noués derrière la nuque, René s'étonna de la trouver si différente de l'autre jour. On eût dit qu'elle regrettait ses confidences et la mauvaise impression qu'avait dû en emporter son frère. Visiblement, elle cherchait à lui donner le change. Avec un naturel parfait elle revint à l'art, dont le duc de Miramar, la veille, leur avait si délicatement fait valoir les beautés. Elle ne manquait pas d'instruction. Elle avait suivi jadis les cours d'un atelier fameux.

René avait l'instinct du beau. Le frère et la sœur conversèrent si agréablement, qu'ils tressaillirent tous deux quand un domestique vint annoncer que “ l'auto de Mme la comtesse était avancée sous la porte.”

René se leva aussitôt, s'excusant, s'apprêtant à sortir.

— Non, non, ne t'en va pas, lui dit sa sœur, attends-moi, au contraire, je te conduirai où tu voudras.

Elle sortit en coup de vent, laissant René regardant autour de lui les meubles déjà familiers, les photographies éparses, ces mille riens qui témoignent de la présence d'une femme élégante.

“ Quel gremlin que ce La Saulaye, tout de même, songeait Frécourt, il aurait pu être si heureux avec Madeleine ! ”

Elle revint presque aussitôt, achevant de boutonner sa jaquette.

— Tiens, René, porte-moi mon manchon, mon en-cas, mon carnet de visites !

Il la suivit dans l'escalier.

Arrivée à la dernière marche, elle se retourna brusquement.

— Sais-tu ce qui serait gentil, mon frère ? Ce serait de m'accompagner dans toutes mes courses. Je supprimerais les visites. Nous n'irions que chez Anne à la fin de la journée. Ça te convient-il ?

— Très bien. Mais tu me conduiras aussi à mes affaires. Il faut que je m'achète des cravates et des gants.

— Commençons par tes affaires !

L'auto fila, les emportant tous les deux, blottis au fond de la bonne voiture qu'embaumait une gerbe d'œillets roses. Madeleine était ravie, René songeait :

“ Va-t-elle m'enjôler à la fin, au lieu de se laisser convertir ? Va-t-elle me rendre mondain à mon âge, moi qui ne l'ai jamais été ? Ce serait un peu fort ! ”

Il n'était pas très content de lui.

Chez Anne, il n'y avait que des hommes, en petit nombre, artistes pour la plupart, La duchesse rebutait vite toutes les médiocrités. On n'en rencontrait pas souvent dans ses salons.

Madeline expliqua gentiment :

— René est venu déjeuner avec moi, ce matin ; nous avons battu tout Paris ensemble, et j'ai pensé que nous ne pouvions pas finir une si bonne journée ailleurs que chez toi, ma chère Anne.

Arsaut, le fameux peintre ce genre, se fit présenter au spahi.

Longin, le sculpteur, qui le connaissait, lui secoua les deux mains à les briser, car c'était une sorte d'hercule bon enfant, comme il s'en rencontre tant dans son pays, la Flandre.

— Matin, dit-il, mon cher Frécourt, le climat d'Afrique ne paraît pas vous avoir éprouvé. Quelle mine superbe !

— Le désert de sable, fit Arsaut, c'est comme le désert de neige. Le fer et l'acier y fondent, le bronze seul s'y trempe et en ressort meilleur !

— A votre service, Messieurs, dit Frécourt en riant, quand vous voudrez boxer avec moi !

Les deux sœurs causaient avec le menu fretin du salon.

Mlles de Miramar, très graves, circulaient lentement, avec les tasses à thé et les minuscules assiettes de gâteaux.

On venait d'allumer les lampes et les bougies et, par les carreaux des fenêtres à l'antique, on voyait passer et repasser, comme des étoiles filantes, sur le large boulevard embrumé, les lanternes blanches, vertes et rouges, dans l'incessant bourdonnement des machines et le tintement menu du grelot des chevaux.

René, ce soir-là, dînait chez les Bénamont. Ils occupaient au boulevard Malesherbes, un très bel appartement au premier étage, un de ces appartements " confortables " qui présentent une splendide salle à manger et deux salons somptueux, mais des chambres point, ou si peu que rien ! A vrai dire, ces chambres ne sont que des cabinets, où le lit et la commode, ou l'armoire ont bien de la peine à se caser ensemble. Qu'importe ! Les invités ne voient pas les chambres. Et les Bénamont possédaient encore une belle et bonne terre à 50 lieues de Paris ; mais Josette s'y ennuyait à périr et n'y mettait jamais les pieds.

René retrouva là, naturellement le public insipide jugé déjà chez sa sœur cadette. Mais, sous peine de ne jamais sortir de chez sa sœur aînée, il lui fallait bien s'accoutumer à ces poupées ridicules qui composent aujourd'hui le monde où l'on s'amuse.

Les dîners des Bénamont, d'ailleurs, jouissent d'une réputation parisienne. Douze ou quatorze couverts choisis et assortis avec art, des mets inédits, exquis, un service élégant, le raffinement du luxe le plus cherché, tout cela constituait la gloire et la vogue de Josette.

Elle avait coutume de dire, au sein de son intimité féminine :

— Ma chère, c'est par la gourmandise aujourd'hui qu'on prend les gens, et qu'on les retient ! Nos ancêtres causaient, paraît-il, nos contemporains mangent. Si la fameuse marquise de Rambouillet revenait sur terre, elle serait bien obligée de donner à dîner aux habitués de son hôtel.

René de Frécourt se trouva placé à table auprès de Mme de Pervençhères. Entre le relevé et les entrées, elle lui dit à mi-voix :

— Votre beau-frère La Saulaye en fait de jolies ! m'a-t-on écrit.

— Encore ! gémit Frécourt.

Son interlocutrice baissa la voix davantage, évidemment ravie de l'information sensationnelle qu'elle allait donner :

— M. de la Saulaye a été surpris en flagrant délit de vol dans les loges des artistes d'un cirque de Bucarest, où il était employé en qualité de dresseur de chevaux. Ces artistes l'ont battu. Un dompteur lui a coupé la figure d'un coup de cravache. Il a fait de l'hôpital et de la prison.

— Mon Dieu ! Madame ! que me dites-vous là, fit le pauvre Frécourt, atterré.

Mme de Pervençhères continua, du même ton assourdi qui voilait sa délectation intime :

— C'est la vérité pure. Je tiens l'histoire d'un haut personnage du quai d'Orsay. J'ai supplié ce personnage de garder la chose secrète. Mais tout finit par se savoir.

Frécourt trouva le dîner des Bénamont atroce.

Le lendemain, il alla déjeuner chez les Miramar, fit des armes avec le duc, et se promena en voiture avec Anne. Les Miramar ne savaient rien de l'affaire de Bucarest qu'il leur apprit et qui les consterna. Il se rendit chez la marquise Mercédès, qui recevait tous les jours avant le dîner.

Elle écrivait des lettres au coin de son feu. Elle lui offrit à goûter. C'était du chocolat mousseux à l'espagnole.

— J'ai pris du chocolat l'autre jour, chez ma tante de Bloval, dit René. Il était excellent, mais le vôtre est meilleur !

— Affaire d'optique, mon cher ami ! Mme de Bloval sert le sien dans du Limoges ; moi le mien dans du Sèvres, cadeau de mon noble frère. Oh ! les hommes ! Ils ne s'attachent qu'aux apparences !

— Pas tous, Madame, répliqua très doucement Frécourt : Il s'en trouve encore d'assez justes pour préférer une perle sertie de cuivre à un caillou enchâssé dans l'or. Mais devons-nous rejeter la perle, quand elle s'offre à nous dans la plus séduisante et la plus précieuse monture ?

— M. de Frécourt, je ne savais pas que les spahis fussent des poètes ?

— Doutez-vous, Madame, qu'ils fussent des chevaliers ?

— Non, s'écria-t-elle avec chaleur, je n'en doutais point, car ils sont soldats et Français ! Et je les aime en vous, mon cher René, de tout mon cœur fraternel !

René se leva et baisa la main de la marquise.

— A charge de revanche ! répliqua-t-il avec un bon sourire.

— Quel dommage ! reprit Mme de Prauthoy, comme conclusion naturelle de sa pensée, quel dommage que votre sœur de la Saulaye n'ait jamais voulu partager mes sentiments à l'égard de vous tous, n'ait jamais voulu me traiter en sœur de sa sœur !

— Pauvre Madeleine ! fit douloureusement Frécourt ; elle aurait si grand besoin d'une bonne intimité !

— Elle n'en n'a pas de mauvaise, heureusement, reprit Mme de Prauthoy. Toutes ces femmes futiles et sottes qui l'entourent, au fond, elle les méprise, croyez-le bien.

— Alors pourquoi les voit-elle de préférence à sa propre sœur et à vous ?

— Mon cher Frécourt, dit Mme de Prauthoy, voulez-vous ma pensée toute entière, une pensée que je n'oserais pas exposer si clairement devant Anne ? Madeleine nous fuit, parce que nous représentons pour elle le *devoir*. Elle a horreur du devoir. C'est une vaincue de la vie. Elle prétend braver le destin, ou plutôt braver Dieu, qui est le maître du destin. Voilà mon opinion.

— Je crains bien qu'elle ne soit trop juste, Madame ! répondit tristement Frécourt.

## VI

C'était la pleine saison parisienne, ce printemps verdoyant et fleuri qui fait des Champs-Élysées une façon de Paradis Terrestre.

Frécourt, en chevauchant le matin par les avenues ensoleillées et fraîches, comme embaumées de poussière d'or, ne pouvait pas échapper au charme prenant de ce Paris délicieux et trompeur. Il jouissait, malgré lui, de ces choses familières perdues de vue depuis si longtemps, retrouvées pareilles, jeunes et jolies, ensorcelantes toujours.

Le courant le reprenait peu à peu, sans qu'il s'y laissât entraîner toutefois. Mais comment faire pour se dérober à toutes les invitations de ses amis et connaissances ? Comment, surtout, échapper à sa sœur Madeleine, qui était si manifestement heureuse de l'emmener partout avec elle ?

René la retrouvait au Bois le matin, promenant son fils dans son tonneau verni, au trot endiablé de son gros cob. Il la rejoignait chez le pâtissier à la mode, aux ventes de charité ; il l'accompagnait dans le monde ; il déjeunait chez elle plusieurs fois par semaine. Et jamais il ne pouvait plus lui arracher un mot sur ce qu'on appelle aujourd'hui son " état d'âme." Elle restait toujours la même vis-à-vis de lui, aimable et affectueuse, mais rigoureusement fermée. Un jour, il essaya de la ramener sur le sujet qui lui tenait tant à cœur. Elle l'arrêta d'un mot coupant :

— Mon cher, nous ne pouvons pas nous entendre là-dessus ! Pourquoi empoisonner par de vaines querelles ces rares bons moments que nous pouvons passer ensemble ?

Il n'osa pas y revenir.

Il essaya seulement de la ramener chez leur sœur, et sous ce rapport-là, elle se laissait faire.

Le duc de Miramar, une fois, les conduisit tous les deux déjeuner à Versailles, aux Réservoirs, avec un vieux connaisseur, appelé M. Trélon, qui devait leur révéler sur place une foule d'anecdotes curieuses, en leur faisant valoir les beautés du merveilleux château.

La duchesse ne les avait pas accompagnés, retenue qu'elle était à Paris par la réunion d'une œuvre.

Le temps était charmant, doux et léger, la route leur parut exquise. Il y avait peu de monde à l'hôtel célèbre. Les quatre voyageurs firent un petit déjeuner bien tranquille.

Puis le père Trélon les entraîna, sortit ses bésicles d'or et les manuscrits dont étaient bourrées ses poches, et il se mit à pérorer et à disserter dans les salles, sans souci des badauds, troupiers et autres, qui se groupaient insensiblement autour de lui. Leduc écoutait ses dires d'un air de componction dévote, Madeleine hasardait parfois une question. René le dévorait des yeux, et buvait ses paroles.

— Ah ! ne put-il s'empêcher de crier, combien ces réminiscences de la vie de nos pères sont plus intéressantes que les méchants racontars et les idiots réflexions des conversations modernes !

Le duc sourit, approuvant du geste. Madeleine détourna la tête.

Quand ils furent arrivés dans les appartements de la reine, et que le vieux savant, sortant un peu du domaine de l'Art pur et des chroniques de la Cour, leur montra la place où était tombé le chevalier de Miomandre, percé de coups, devant la porte de la chambre de sa souveraine, quand le vieux Trélon, arrachant ses bésicles et les essuyant avec rage, cria :

— Et ce meurtre-là, nous le payons avec les autres, avec toutes les têtes qu'on a promenées au bout des piques, et qui ont roulé dans la fange de Paris !

Alors Frécourt tressaillit et regarda sa sœur ; et, pour la première fois, il vit dans ses yeux une expression qu'elle ne cherchait point à cacher.

— Ici, criait le vieux, dans cette partie du château, il ne faudrait pas être Français pour discourir de sang-froid. Moi,

cela m'est impossible ! Ces appartements me rendent malade, quand je songe aux crimes qui s'y sont perpétrés, crimes de lèse-majesté divine et humaine, car le roi, c'était l'oint du Seigneur !

— J'éprouve les mêmes sentiments que vous, Monsieur, répondit Frécourt, mais je trouve que certains souvenirs doivent être conservés comme des remords et des leçons, si douloureux soient-ils !

— Dieu merci ! s'écria le vieillard, nous ne sommes ni les uns ni les autres des descendants de régicides ou de septembriseurs !

— Non, Monsieur ; mais, ainsi que vous venez de le dire si justement vous-même, nous payons encore ces crimes-là, qui ne furent pourtant pas commis par nos ancêtres, et que savons-nous si la dette de tant de sang ne se réglera pas un jour avec le nôtre ?

— Vous êtes un soldat, jeune homme, répondit le vieux Trélon ; vous parlez en soldat, je vous comprends. Mais j'avoue être beaucoup moins chevaleresque, et je ne peux pas me résigner à subir la peine des crimes des sans-culottes !

— Si j'osais, dit lentement le duc de Miramar, je me permettrais de vous faire observer que les sans-culottes n'ont été que les metteurs en œuvre des théories prônées par les philosophes en talons rouges, dont le fameux Régent s'entourait dans ses orgies. C'est de très haut que descendait le mal, en traversant successivement toutes les couches de la société française. Et le peuple n'a pas été plus coupable que la noblesse ou le Tiers Etat !

Le savant eut un mouvement d'humeur :

— Vous êtes intransigeant, Monsieur le duc.

— Pas plus que moi, répliqua Frécourt. J'estime que notre société actuelle est aussi néfaste à la patrie que l'a été celle du XVIII<sup>e</sup> siècle, aussi légère, aussi vaine, aussi pervertie, hélas ! Pourquoi le pouvoir est-il tombé entre les mains des bandits qui nous gouvernent, parce que ceux qui pouvaient le garder ne l'ont pas voulu ! Parce que les grands propriétaires ont abandonné leurs terres familiales — quand ils ne les ont pas vendues — pour venir papillonner à Paris autour du foyer de la danse de l'Opéra ! Quel beau rôle ils pouvaient avoir ! Quelle influence pouvaient acquérir leurs femmes dans les campagnes, en soignant les malades, en instruisant les enfants. Sainte Chantal " torchait " les pauvres, selon l'énergique expression de ses premiers historiens ; mais cela n'est plus de mode, cela

dégoûterait nos belles dames ! Elles aiment mieux passer leur temps à s'habiller le jour et à se déshabiller le soir, à lire des petites ordures qui n'ont même plus l'excuse d'être drôles, à s'en aller sucer des glaces dans des cabarets suspects, en écoutant des chansons à faire rougir un sapeur !

— Vous êtes dur pour votre monde, Monsieur de Frécourt ! dit le vieux savant.

— Je voudrais l'être, repartit le jeune homme emballé par son sujet. Mais, demandez si je me trompe à ma sœur ! Oh ! je sais bien qu'il y a d'admirables exceptions à cette règle navrante. Nous avons ici, à Paris même, des grandes dames qui pansent les plaies les plus horribles, des grands seigneurs qui ensevelissent les morts ! Oui, oui, cela est vrai ! Mais comptez ces âmes généreuses ! Allez, le travail n'est pas long, et vous en viendrez à vous demander, comme moi, si les sacrifices de cette poignée de justes peut compenser les fautes des milliers d'*inutiles* qui nous entourent !

Madeleine, l'instant d'après, s'étant rapprochée de son frère, lui demanda d'un ton plutôt acerbe :

— Est-ce pour moi, ce beau discours ?

— Si tu le veux ! répliqua-t-il sans ambages.

— Merci, mon cher !

Et, de tout le reste de la journée, elle ne lui dit plus rien.

Mais le frère et la sœur se retrouvèrent le lendemain soir à un grand dîner de famille que donnait Mme de Bloval en l'honneur du retour de son neveu de Frécourt.

Il y avait là aussi les Miramar, la marquise de Prauthoy, Blainville, qui était leur cousin, le vieux commandant de Passiflore, frère de Mme de Bloval, et deux ecclésiastiques.

Le commandant de Passiflore, dans sa jeunesse, avait servi aux guides de l'empereur Napoléon III, et avait même été blessé, et fort grièvement, durant la guerre de 1870. C'était le meilleur homme du monde, et très dévot, mais il avait toujours été taquin de sa nature, et prenait un malin plaisir à faire enrager sa sœur, qu'il savait fort prude, par le récit de ses soi-disant "folies de troupier" qui n'étaient guère méchantes. Il les accommodait de telle sorte qu'elles semblaient épouvantables et bouleversaient la douairière.

Quand il commençait sa phrase préparatoire :

— Au temps où je servais aux guides de Sa Majesté Napoléon III, aussitôt Mme de Bloval tressautait sur son siège, toussait, gesticulait, le plus souvent en pure perte. Il arrivait pourtant au commandant de se taire parfois, si l'assistance lui paraissait

hostile, mais il ne manquait pas de se revenger à la première occasion propice.

Or le commandant, ce jour-là, était sûr de la majorité de son public. Il savait que les Miramar ne broncheraient pas, ni les deux jeunes femmes, ni le cuirassier, ni le spahi naturellement. Restaient les deux ecclésiastiques. Tant pis pour eux !

Et M. de Passiflore commença tout guilleret, dès le potage, en se frottant les mains :

— Du temps que j'avais l'honneur de servir aux guides de Sa Majesté Napoléon III. . .

Mme de Bloval releva sa tête vénérable qui se trouvait penchée sur son assiette :

— Mon frère !

— Ma sœur ?

— Taisez-vous, mon frère !

— Eh quoi ! ma chère amie, reprit le commandant sans se troubler, prétendriez-vous nier, devant ces deux vaillants officiers de l'armée française, que j'ai eu, moi aussi, la gloire de porter l'uniforme ? Taisez-vous, ma sœur.

Et il continua imperturbablement son histoire, qui était simplement le récit d'une querelle au mess de la garde où deux sous-lieutenants s'étaient jeté des assiettes de potage à la tête.

Mme de Bloval affecta de s'absorber entièrement dans la conversation de l'ecclésiastique âgé qui la flanquait à droite, et paraissait avoir l'oreille assez dure.

Le commandant de Passiflore se tint tranquille jusqu'au rôti. Ce rôti n'était autre qu'une dinde largement truffée. Aristide la présenta un instant sur la table, ainsi que cela se pratiquait autrefois pour faire admirer aux convives les pièces de résistance qu'on leur offrait. Il y eut un léger murmure admiratif, car cette dinde était énorme. Mme de Miramar dit aimablement :

— Ma tante, vous nous servez un lauréat des expositions agricoles !

— C'est un produit de ma terre de Bloval, répondit la douairière, non sans orgueil. Ma fille de basse-cour est parfaite pour l'engraissement des volailles et particulièrement des dindons, qui sont fort difficiles à élever.

— Ah ! s'écria le commandant, les yeux levés au plafond, cette bête me rappelle de bien doux souvenirs ! Du temps que je servais aux guides. . .

— Encore ! gémit la baronne. Pour Dieu ! mon frère, laissez-nous tranquilles avec vos guides !

— Ah ! ma sœur ! que ne m'avez-vous prévenu ! Si j'avais deviné que vous dussiez nous servir cette dinde, je ne serais point ici en face de vous et d'elle ! Si vous saviez quelle délicieuse personne me rappelle cette dinde, vous m'eussiez évité pareil bouleversement !

A cette exclamation inattendue, Blainville et Frécourt éclatèrent de rire. Les trois jeunes femmes ne purent réprimer des sourires.

La douairière, atterrée, perdit momentanément l'usage de la parole.

— Elle se nommait Eudoxie, poursuivit le commandant de sa voix la plus larmoyante ; c'était l'aînée des onze filles d'un digne gentilhomme, appelé le chevalier de Saint-Apollinaire, dont le modeste castel se dressait parmi les pins, sur les confins du camp de Châlons. Cette estimable famille paraissait dans la détresse. Chaque jour, en galopant ma jument alezane, Fille-de-l'Air, je passais devant le mur écroulé du domaine où résidait la belle. Et, chaque jour, je la voyais entourée d'une nuée de dindons, les emboquer diligemment avec l'aide ingénieuse de ses jeunes sœurs. C'était l'unique ressource de la maison. Touché du dévouement et de la beauté de cette charmante personne, je m'enhardis un jour à adresser une lettre à ses parents pour lui demander son cœur et sa main. On me répondit par un refus. . . J'essayai de me suicider en avalant du poison. . .

— Ludovic ! gémit Mme de Bloval, ne racontez pas vos crimes !

— Heureusement que c'était seulement une drogue pour faire pousser les cheveux !

Et le commandant de Passiflore passa complaisamment la main sur son crâne chauve.

On joua au bésigue après le dîner. Madeleine de la Saulaye, qui portait toujours un fond de mélancolie au sein des plaisirs les plus bruyants, se montra d'une humeur charmante, taquina le commandant de Passiflore, et fit la conquête des deux ecclésiastiques. La marquise de Prauthoy et Blainville furent étourdisants de verve. Frécourt trouva cette petite soirée tout intime autrement agréable que les grandes réunions mondaines. Il le dit en rentrant aux Miramar qui le ramenaient dans leur voiture.

— Oui, répondit Anne en souriant ; mais il n'y avait pas là de galerie pour admirer nos faits et gestes, et la pose pour la galerie est devenue aujourd'hui une telle attraction des fêtes !

— Et nos noms n'auront pas la gloire demain de s'aligner dans les colonnes des journaux boulevardiers ! ajouta le duc philosophiquement. Ah ! Frécourt ! mon pauvre garçon, vous n'êtes pas de votre siècle !

## VII

Cette nuit-là même, un peu après que la comtesse de la Saulaye, rentrée chez elle, eut congédiée sa femme de chambre, une voiture s'arrêtant inopinément à sa porte la fit tressaillir soudain. Le timbre résonna une fois, deux fois, trois fois. Les gens étaient couchés. Enfin la porte cochère s'ouvrit. Des voix parlementèrent.

Madeleine commença d'avoir peur. Elle se redressa dans son lit, écoutant les pas qui montaient l'escalier. Sa femme de chambre occupait une petite pièce attenante à son cabinet de toilette. Elle la sonna vivement. L'autre accourut en peignoir, les pieds nus dans des pantoufles.

— Céline ! on frappe à la porte du petit salon. Courez ! voyez ce que c'est ! Dépêchez-vous !

Céline se précipita, jeta un cri et revint très pâle :

— Madame, c'est M. le comte !

Sa maîtresse ne comprenait pas, la regardait d'un air hagard. Elle expliqua :

— C'est M. le comte de la Saulaye !

— Mon Dieu !

Mais la porte de la chambre s'ouvrait déjà, livrant passage à un homme de haute taille, dont la pelisse ne parvenait point à dissimuler la maigreur. Il dit amèrement :

(A suivre)